

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

Ecole Normale Supérieure

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

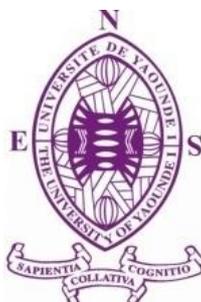
REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

Higher Teacher Training College

DEPARTMENT OF HISTORY



**LE LYCÉE DE NDIKINIMÉKI ET SA
CONTRIBUTION A LA FORMATION DE LA
JEUNESSE CAMEROUNAISE : 1969- 2009**

*Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur
de l'Enseignement Secondaire, Deuxième Grade
(DI.P.E.S. II)*

Par :

Clarisse Laure Ongbissoy

Licenciée en Histoire

Sous la direction de :

Dr. Souley Mane

Chargé de Cours

Année Académique 2015-2016

A

mes parents,

Bombeng Joseph et Mme Minoukon Jacqueline épouse Bombeng,
mon regretté grand frère, Banoubembi Barthélémy.

RESUME

Le travail que nous présentons porte sur une monographie, "le Lycée de Ndikiniméki et sa contribution à la formation de la jeunesse camerounaise 1969-2009". Il vise à retracer l'évolution historique de cette institution éducative et montrer son apport à la formation de la jeunesse camerounaise. Avant 1969, la ville de Ndikiniméki ne disposait d'aucun établissement secondaire public d'enseignement général. Les seuls établissements existant sont les structures d'enseignement primaires et les écoles de formation professionnelle. En réponse à cette carence, l'État crée une institution secondaire publique dénommée : Collège d'Enseignement Secondaire (CES) en 1969 qui devient un lycée en 1991 et un lycée bilingue en 2009. Dans son organisation le CES a connu plusieurs directeurs qui se sont succédés à sa tête. Mais l'érection de cette structure en lycée d'enseignement général apporte des innovations notamment sur le plan infrastructurel, le nombre de bâtiments augmente avec l'ouverture d'un second cycle. Nonobstant, l'apport incontestable de cette structure dans la formation des jeunes camerounais, aujourd'hui distingués dans la société, le lycée est confronté également aux problèmes internes et externes. Ces difficultés influencent l'éclosion du Lycée de Ndikiniméki à l'échelle nationale. Cependant, pour la bonne marche de l'établissement des efforts sont faits par les pouvoirs publics, les dirigeants de l'établissement, l'Association des parents d'élèves et enseignants, l'élite locale et les anciens élèves du lycée organisés en associations. Les perspectives analysées au cours de cette étude nécessitent également d'être prises en compte afin de favoriser l'émergence de cet établissement scolaire.

Mots clés : distingués, formation, jeunesse, lycée, société.

ABSTRACT

The work that we present is based on a case study “*Le Lycée de Ndikinimeki et sa contribution à la formation de la jeunesse camerounaise 1969-2009*”. It aims to retrace the historical evolution of this educational institution and to demonstrate its contribution in the Cameroonian youth training. Before 1969, the town of Ndikinimeki had no government high school. The only institutions were mainly the primary, professional and vocational training school. Consequently, the government opened a secondary institution named: Grammar school in 1969 which became later a Government High School in 1991 and a Government Bilingual High School in 2009. Within its organization, several headmasters succeed one another at its head. But the rise of this institution into a Government High School brings notably innovations at the infrastructural level, the number of buildings increased with the opening of a second cycle. Notwithstanding, the undeniable contribution of this institution in the training of Cameroonian youths distinguished today in the society, the High school is confronted with internal and external problems. However, many efforts are undertaken by the government, school authorities, parents and teachers association, the local elite and former students association. The analyzed future prospect should be taken into consideration in order to promote the emergency of this academic institution.

Key Words: distinguished, high school, society, training, youth

SOMMAIRE

DEDICACE	i
RESUME	ii
ABSTRACT	iii
SOMMAIRE.....	iv
LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	vii
REMERCIEMENTS.....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE I : LA CREATION DU LYCEE DE NDIKINIMEKI	12
I. PRESENTATION DE LA LOCALITE	13
II. L'AVENEMENT DU LYCEE DANS LA REGION	29
CHAPITRE II : L'ÉVOLUTION ET LE FONCTIONNEMENT DU LYCÉE DE NDIKINIMEKI	38
I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CES : 1969-1991.....	39
II. LA TRANSFORMATION DU CES EN LYCEE : 1991-2009	49
CHAPITRE III : LA CONTRIBUTION DU LYCEE DE NDIKINIMEKI A LA FORMATION DE LA JEUNESSE CAMEROUNAISE	63
I. LE LYCEE DE NDIKINIMEKI : UN CADRE DE FORMATION ET D'INSERTION SOCIALE.....	64
II. ETUDE DE QUELQUES FIGURES DU LYCEE DE NDIKINIMEKI ET LEURS OEUVRES.....	78
.....	78
CHAPITRE IV : LE PROBLEMES DU LYCÉE DE NDIKINIMEKI ET LES PERSPECTIVES POUR SON RAYONNEMENT	89
I. LES PROBLEMES DU LYCEE DE NDIKINIMEKI.....	90
II. LES PERSPECTIVES POUR LE RAYONNEMENT DU LYCEE DE NDIKINIMEKI.....	100
CONCLUSION GENERALE	107
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	110
ANNEXES	119
TABLE DES MATIERES	132

LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AAELN	:	Association des Anciens Elèves du Lycée de Ndikiniméki
ACN	:	Archives du CES de Ndikiniméki
ACRN	:	Archives de la Commune rurale de Ndikiniméki
ADANDI	:	Action pour le Développement de l'Arrondissement de Ndikiniméki
AEM	:	Amicale des Etudiants du Mbam
ALN	:	Archives du Lycée de Ndikiniméki
AMATD	:	Archives du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
ANY	:	Archives Nationales de Yaoundé
APEE	:	Association des Parents d'Elèves et Enseignants
APELNDI	:	Amicale des Personnels du Lycée de Ndikiniméki
ASPN	:	Archives de la Sous-préfecture de Ndikiniméki
BEPC	:	Brevet d'Etude du Premier Cycle
CEEN	:	Cellule des Elèves et Etudiants de Ndikiniméki
CEPE	:	Certificat d'Etude Primaire Elémentaire
CES	:	Collège d'Enseignement General
CMC	:	Cameroon Music Corporation
DEA	:	Diplôme d'Etudes Approfondies
DIPESII	:	Diplôme des Professeurs de l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade
DIPLEG	:	Diplôme des Professeurs de Lycée d'Enseignement Général du Cameroun
ECI	:	Enseignant en Cours d'Intégration
ECM	:	Education à la Citoyenneté et Morale
ENAM	:	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
ENS	:	Ecole Normale Supérieure

ENSET	:	Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique
ESSTIC	:	Ecole Supérieure des Sciences et des Techniques de l'Information
IBM	:	International Business Machines
INJS	:	Institut Nationale de la Jeunesse et de Sport
IRIC	:	Institut des Relations Internationales du Cameroun
LYNDI	:	Lycée de Ndikiniméki
MINEDUC	:	Ministère de l'Education Nationale du Cameroun
MINESEC	:	Ministère des Enseignements Secondaires
MINREX	:	Ministère des Relations Extérieures
OAPI	:	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PEPS	:	Professeur d'Education Physique et Sportive
PLEG	:	Professeur des Lycées d'Enseignement Général
PLET	:	Professeur des Lycées d'Enseignement Technique
PUCAC	:	Presses de l'Université Catholique d'Afrique Centrale
PUF	:	Presses Universitaires de France
PUY	:	Presses Universitaires de Yaoundé
SOCADRA	:	Société Camerounaise des Droits d'Auteurs
SOCAM	:	Société Camerounaise de l'Art Musical
UEC	:	Université Evangélique du Cameroun
UNC	:	Union Nationale Camerounaise
UNESCO	:	United Nations Educational Scientific and Cultural Organization

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Tableaux

Tableau 1 : Répartition des villages et de la population de Ndikinioméki dans les différents cantons 1955-1996	15
Tableau 2 : Les Directeurs du CES de Ndikinioméki 1969-1991	41
Tableau 3: Le personnel administratif du CES : 1990-1991.....	42
Tableau 4: le personnel d'appui du CES de 1985-1986	43
Tableau 5: Liste de quelques enseignants du CES 1986-1988.....	44
Tableau 6: matières enseignées en 6 ^e , 5 ^e et les différents coefficients.....	46
Tableau 7: Matières enseignées en 4 ^e , 3 ^e et les différents coefficients	47
Tableau 8: Répartition des heures d'absences et les différentes sanctions	49
Tableau 9: Les responsables du Lycée Ndikinioméki de 1991 à 2009.	52
Tableau 10: l'équipe administrative du lycée 1995-1996	53
Tableau 11: le corps professoral du lycée 1995-1996.....	54
Tableau 12: Admissions en première année au lycée de Ndikinioméki de 1991 à 2002.	56
Tableau 13: répartition des animateurs pédagogiques par département d'enseignement 1995-1996	60
Tableau 14 : Effectifs des élèves du lycée de Ndikinioméki de 1969 à 2009.....	65
Tableau 15 : résultats globaux aux examens officiels de 1991-2009	70
Tableau 16 : la liste des anciens élèves du Lycée de Ndikinioméki dans le secteur public	75
Tableau 17 : quelques anciens élèves du Lycée de Ndikinioméki en service au privé	77
Tableau 18. Besoin du personnel enseignant au LYNDI	92

Photographies

Photo 1 : Le CES de Ndikinioméki dans l'enceinte de l'école publique en 1969-1970	33
Photo 2 : Le premier bureau du Directeur du CES en 1969-1970.....	34
Photo 3 : vue partielle du Lycée de Ndikinioméki	94
Photo 4 : Les terrains de volleyball et basketball	95

Carte et graphiques

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude	14
Graphique 1 : évolution des effectifs globaux du Lycée de Ndikinioméki de 1969 et 2009	66
Graphique 2 : évolution des résultats aux examens officiels de 1992-2009	71

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail émane du concours de plusieurs personnes qui nous ont soutenues.

Nous remercions particulièrement et sincèrement notre Directeur de Mémoire, le Docteur Souley Mane qui a accepté de nous diriger, sa patience, ses conseils et ses enseignements nous ont permis de réaliser ce travail.

Nous exprimons notre gratitude aux enseignants des départements de Psychologie, Géographie et spécialement d'Histoire de l'Ecole normale supérieure de Yaoundé. Il s'agit :

- des Professeurs : Salvador Eyezo'o, Eugène Désiré Eloundou, Michaell Ndobegang Mbapndah, Jean Paul Ossah Mvondo, Robert Kpwang Kpwang ;
- les Docteurs : Joseph Tanga Onana, Lucie Zouya Mimbang, Jeanne Mbarga Messomo, Antoine Madiba Essiben, Achille Elvice Bella, Muhammadou Ahmadou Jabiru, Christophe Signié, Idrissou Alioum, Abdon Beyama Beyama ;
- MM, Louis Rameaux Deluz Mbida, Pierre Ntamag, Moselie Mvondo Mvondo, David Maura, Alexis Armélien Ngasisou, René Ngek Monthe ;
- Mesdames, Thérèse Mayi, Fanta Bring sans oublier les enseignants du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I qui ont guidé nos premiers pas dans la recherche historique.

Nous sommes aussi reconnaissante envers tous ceux qui ont bien voulu nous apporter des informations relatives à notre thème de recherche, nous pensons entre autres au Sous-préfet de l'Arrondissement de Ndikiniméki, M. Emmanuel Tonye, au Proviseur du Lycée bilingue de Ndikiniméki, M. Jean Edmond Nkama Nkede qui nous a ouvert les portes de son établissement à plusieurs reprises et le personnel principalement les censeurs et les Professeurs, les élites Banen, les anciens élèves du lycée et les populations locales. Nous ne saurions clôturer ce travail sans adresser nos sincères remerciements à la famille Mambock et Etia Etindele pour leur apport financier dans l'élaboration de ce travail. Enfin nous remercions tous ceux qui nous ont apporté un soutien moral et matériel.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Présentation du sujet

Avant l'indépendance du Cameroun, la carte scolaire de l'Arrondissement de Ndikiniméki était déjà constituée des écoles primaires officielles¹, privées et de formation professionnelle. Il n'existait donc pas d'établissement d'enseignement secondaire général. C'est en 1969 que la première institution publique secondaire d'enseignement général voit le jour. Il s'agit du Collège d'Enseignement Général (CES) qui devient le lycée en 1991 et le lycée bilingue en 2009. C'est cette évolution qui nous a conduit au choix de la thématique suivante : "Le lycée de Ndikiniméki et sa contribution à la formation de la jeunesse camerounaise 1969-2009 ". Le sujet ainsi énoncé s'inscrit dans le cadre d'une monographie historique dont le choix relève de plusieurs paramètres.

Raisons du choix du sujet

Plusieurs facteurs participent au choix d'un sujet de recherche. M. Grawitz à cet effet déclare : "Toute recherche implique des faits observés "². Ainsi, le choix de ce thème ne s'est pas fait au hasard, mais découle des motivations qui sont à la fois académiques et personnelles.

Les raisons personnelles sont liées à notre désir de retracer l'histoire du lycée de Ndikiniméki, de montrer que, tout comme les établissements de renom du pays, il a également contribué à l'encadrement des jeunes camerounais et surtout à leur insertion dans la société. En plus, le Lycée de Ndikiniméki est le plus vieil établissement de l'Arrondissement de Ndikiniméki, à ce titre, il mérite d'être étudié et connu à l'échelle nationale.

En ce qui concerne, les motivations académiques, l'objectif que nous avons toujours eu, est de produire un travail scientifique sur notre localité. Ce qui nous a permis de participer à l'historiographie des institutions scolaires Cameroun. Nous souhaitons également apporter notre modeste contribution à la

¹Les écoles officielles sont celles qui sont créées par les différentes administrations coloniales présentes au Cameroun. En ce qui concerne la ville de Ndikiniméki, elles ont été créées tour à tour par les Allemands durant la période de protectorat, ensuite par les Français avec la période de mandat. Ce sont ces écoles qui deviennent des écoles publiques après l'indépendance en 1960.

² M. Grawitz, *Méthodes de sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001, p.378.

question éducative dans le développement de notre société et de produire un mémoire de fin de formation l'Ecole normale supérieure en vue de l'obtention du Diplôme des Professeurs de l'Enseignement Secondaire deuxième grade (DIPES II).

Étude du cadre spatio-temporel

Cette partie traite du cadre géographique dans lequel se trouve la structure scolaire étudiée et des bornes chronologiques de notre travail (1969-2009).

En ce qui concerne le cadre spatial, il faut dire que l'Arrondissement de Ndikinioméki est situé dans le Département du Mbam et Inoubou, la Région du Centre. Il s'étend entre la région côtière montagneuse de l'Ouest et la région forestière du centre. Il présente une forme quadrilatère allongée en direction du Nord-est, Sud-ouest³. Cet espace se situe entre le 4°35' et 4°55'N puis 10°11' 11°03' E, avec une superficie d'environ 3790 km⁴.

Le cadre temporel renvoie aux bornes chronologiques qui sont indispensables dans un travail de recherche en histoire. C'est dans la même perspective que J. Ki-Zerbo affirme : "L'historien qui veut remonter le passé sans repère chronologique ressemble à un voyageur qui parcourt dans une voiture sans compteur, une piste sans borne kilométrique"⁵.

Ainsi notre travail concerne la période postcoloniale et s'étend sur une durée de quarante (40) ans. La première borne 1969 correspond à la date de création du Collège d'enseignement général (CES) de Ndikinioméki. C'est le premier établissement d'enseignement secondaire général créé à Ndikinioméki pour l'instruction et la formation des jeunes. C'est cette institution scolaire qui devient le Lycée de Ndikinioméki en 1991.

³ C. Ongbognak, "Évolution des unités administratives du pays Banen 1911-1966 : Bilan et perspectives ", Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2004, p.10.

⁴ P. Emog, "Les Banen et Bafia de 1901 à 1945 : le poids de la colonisation (Essai d'étude historique)", Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle en Histoire, Université de Yaoundé, 1988, p.277.

⁵ J. Ki-Zerbo, *Histoire générale de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972, p.16.

La deuxième borne 2009, marque l'année d'ouverture d'une section anglophone en vue de renforcer le bilinguisme dans cette partie, d'où la nouvelle dénomination : Lycée Bilingue de Ndikiniméki créée par décret du 15 août 2009⁶.

Cadre conceptuel

Pour Emile Durkheim, l'étude de tout phénomène en sciences sociales doit être précédée d'une définition au préalable⁷. Nous avons retenu deux concepts : *formation* et *jeunesse* pour mieux appréhender le sujet.

Le terme *formation* est polysémique, il vient du mot Latin *forma* qui signifie forme et du grec *formare*⁸ c'est-à-dire, fabriquer à l'aide du moule. Le concept formation peut désigner alors l'action de former ou de fabriquer une personne. C'est aussi l'ensemble des connaissances théoriques, pratiques et techniques⁹. Il désigne de même l'éducation morale et intellectuelle¹⁰. La *formation* est un sous ensemble de l'éducation. En ce sens que pour éduquer une personne, il faut nécessairement la former afin de construire sa personnalité de base dans toute société¹¹.

Le mot *jeunesse* désigne une personne moins avancée en âge, c'est la première partie de la vie. C'est également le temps entre l'enfance et la maturité¹². Comme tout travail scientifique, ce sujet soulève un problème précis.

Problématique

L'enseignement secondaire au Cameroun débute pendant la période coloniale avec le mandat franco-britannique. L'objectif était de former des cadres camerounais, auxiliaires de l'administration. Après son indépendance en 1960, le jeune État décide de prendre à son compte la gestion de son territoire. La question de l'éducation des jeunes, en raison de sa valeur instrumentale et de

⁶ A.N.Y, JRC, Décret portant transformation du Lycée de Ndikiniméki en lycée bilingue, 15 Août 2009 n°15, p.454.

⁷ E. Durkheim, *Les règles de la méthodologie sociologique*, Paris, PUF, 1986, p.34.

⁸ Microsoft Encarta 2007, Consulté le 10 Juillet 2015.

⁹ *Dictionnaire libre*, Encarta 2010, consulté le 10 juillet 2015.

¹⁰ *Dictionnaire Encyclopédie Larousse*, Paris, Cedex, 1993, p.64.

¹¹ E. Durkheim, *Éducation et sociologie*, Paris, PUF, 1973, p.10.

¹² *Le Robert Micro, Dictionnaire d'apprentissage de la langue française*, vol 1, 2004, p.734.

son impact sur le développement, devient alors une priorité pour l'État camerounais. À cet effet, il crée des institutions scolaires destinées à promouvoir l'éducation et la formation des citoyens de demain, afin de les inculquer les valeurs morales et intellectuelles susceptibles de favoriser l'intégration des jeunes dans la société. C'est dans cette logique que voit le jour le CES de Ndikiniméki en 1969 qui devient lycée en 1991 et lycée bilingue en 2009.

Au regard de ce parcours, quel est l'apport du Lycée de Ndikiniméki à la formation de la jeunesse camerounaise entre 1969 et 2009 ? En d'autres termes, il s'agit d'apprécier de façon objective, quantitative et qualitative, la contribution de cet établissement scolaire dans la formation et l'insertion des jeunes dans la société. Ce sujet est capital dans le champ de l'histoire éducative.

Intérêt du sujet

Ce travail a un triple intérêt : didactique, pédagogique et scientifique.

La dimension didactique consiste à montrer la place indéniable de l'éducation dans le développement socio-économique du Cameroun. En effet, l'homme est le principal agent du développement et par conséquent, un accent doit être mis sur sa formation. Ce qui constitue le rôle premier des institutions scolaires tel que le Lycée de Ndikiniméki qui a favorisé l'éclosion intellectuelle des jeunes et leur insertion à diverses échelles de la société.

La dimension pédagogique parce qu'elle interpelle tous les acteurs de l'éducation au dévouement dans leur profession, à la transmission aux jeunes générations des valeurs morales et républicaines qui feront d'eux des citoyens dynamiques pour l'émergence du Cameroun.

Enfin, l'intérêt scientifique de cette étude se situe au niveau de sa contribution à l'historiographie du Cameroun, principalement à celles des institutions scolaires qui restent encore un vaste champ à étudier.

Revue de la littérature

La revue critique de la littérature a un double objectif : ressortir l'originalité de la recherche et montrer que le travail ne constitue pas un doublon

c'est-à-dire qu'il n'a pas encore été fait. C'est dans cette logique que R. Guivy déclare : "Lorsqu'un chercheur entame un travail, il est probable que le sujet n'ait jamais été abordé par quelqu'un d'autre auparavant au moins en partie ou indirectement"¹³.

Plusieurs études portant sur l'éducation et l'Arrondissement de Ndikiniméki ont déjà été réalisées par les chercheurs Camerounais, mais jusqu'à ce jour, aucun chercheur ne s'est penché véritablement sur l'étude du Lycée de Ndikiniméki.

Gilbert Tsafack, dans son ouvrage intitulé *L'Enseignement secondaire au Cameroun* retrace l'origine et l'évolution de l'enseignement secondaire au Cameroun, la qualité des résultats d'apprentissage des élèves, les facteurs pédagogiques liés à ces résultats et les perspectives pour un succès plus satisfaisants ¹⁴ . Mais, l'auteur n'aborde pas de façon spécifique les établissements scolaires tel que le Lycée de Ndikiniméki qui a contribué à la formation d'une importante élite intellectuelle.

Engelberg Atangana s'intéresse également aux grands débats de l'éducation au Cameroun¹⁵. Il présente l'origine et l'évolution du système éducatif de la période coloniale à nos jours, ainsi que les politiques éducatives des différents colonisateurs ayant séjourné au Cameroun (les allemands, les français et les anglais). Cet ouvrage nous éclaire sur les problèmes du système éducatif camerounais, système qui tire ses origines de la colonisation et qui n'est pas adapté à nos réalités sociales. Toutefois, il ne dégage pas les problèmes liés à chaque structure scolaire et leur impact sur la formation des jeunes. Le lycée de Ndikiniméki constitue pourtant un exemple dont les problèmes doivent être soulevés afin de trouver les solutions pour l'émergence de l'éducation dans notre pays.

¹³ R. Guivy, *Manuel de recherche en Sciences sociales*, Paris, Dunot, 1995, p.45.

¹⁴ G. Tsafack, *L'Enseignement secondaire au Cameroun : Tendances organisationnelles et résultats d'apprentissage*, Yaoundé, PUY, 2000.

¹⁵ E. Atangana, *Cent -ans d'éducation scolaire au Cameroun, "réflexion sur la nature, les moyens et les objectifs de l'entreprise (1885 à nos jours)"*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Par ailleurs, Hamidou Komidor Njimoluh dans son ouvrage : *Les fonctions politiques de l'école au Cameroun 1916-1973*, montre que l'une des missions premières de l'école au Cameroun est de créer une rupture paradigmatique entre les systèmes scolaires coloniaux qui consistaient à former des cadres au profit de l'administration coloniale et les systèmes postcoloniaux¹⁶. Malheureusement, il ne présente pas quelques produits issus de deux périodes, surtout de la période post coloniale qui renvoie au cadre temporel de notre travail.

De même, Paul Emog dans sa thèse met en exergue l'héritage colonial dans le pays Banen et Bafia. En effet, l'auteur présente les transformations politiques, économiques, sociales et culturelles que la colonisation a laissées dans ces deux entités administratives. En ce qui concerne la région Banen, actuel Arrondissement de Ndikiniméki, l'auteur met un accent sur la création des écoles primaires et des objectifs poursuivis par l'administration coloniale clairement énoncés par le gouverneur de l'Afrique Occidentale Française (AOF) nommé J. Brevié dans un discours prononcé en 1933 :

Le devoir colonial et les nécessités politiques, économiques imposent à notre œuvre d'éducation une double tâche : il s'agit de former les cadres indigènes qui sont destinés à devenir nos auxiliaires dans tous les domaines et d'assurer l'ascension d'une élite soigneusement choisie. Il s'agit d'autre part d'éduquer la masse pour la rapprocher de nous et de transformer son genre de vie¹⁷.

Ce travail est intéressant en ce sens qu'il nous montre que *l'école moderne* est le lieu d'instruction, mais aussi d'acculturation des savoirs des peuples africains. Malheureusement, l'auteur n'a pas élargi son étude en analysant les mobiles ayant présidé à la création des établissements secondaires dans cette région.

Dans une autre thématique consacrée à l'enseignement secondaire, Marthe Esseunso a rédigé un mémoire de Dipes II sur "le Lycée de Manengouba et la formation d'une élite intellectuelle" où elle montre l'importance de l'école dans

¹⁶ H.K. Njimoluh, *Les fonctions politiques de l'école au Cameroun, 1916-1976*, Paris, L'Harmattan, 2010.

¹⁷ Emog, "Les Banen et Bafia de 1901 à 1945", p. 271.

la promotion sociale ¹⁸. Elle présente ce lycée comme étant parmi les établissements phares du Cameroun qui ont contribué à la naissance des cadres, hommes d'affaires et politiques qui ont longtemps servi dans la société camerounaise. Cependant, elle ne mentionne, à aucun endroit de son travail, les autres structures scolaires qui ont mené la même action dans la formation d'une jeunesse dynamique, tel que le Lycée de Ndikiniméki. Pour mieux élaborer ce travail, il sera question pour nous d'adopter une démarche scientifique.

Méthodologie de travail

La méthode est indispensable pour la réalisation d'un travail de recherche en histoire. C'est dans ce sens que M. Bloch déclare : "L'historien ne saurait guère parvenir à la réalisation de son travail sans l'aide des guides divers : inventaires d'archives ou de bibliothèques, catalogues de musées, répertoires bibliographiques de toutes sortes"¹⁹.

M. Bloch insiste ici sur l'importance des sources dans la reconstitution des faits historiques. Ainsi, pour mener à bien notre travail, nous avons choisi une approche historique fondée sur la diversité et l'analyse critique des sources.

La première étape de cette approche a consisté à la recherche documentaire, c'est-à-dire à la collecte des différentes sources écrites, orales, iconographiques et numériques.

Les sources écrites ont été recueillies dans les archives, les centres de documentation et les sites numériques. Les Archives Nationales de Yaoundé (ANY), du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC), du Lycée bilingue de Ndikiniméki, la Commune d'Arrondissement et la Sous-préfecture de Ndikiniméki ont été d'un grand apport, dans la mesure où nous avons trouvé des éléments qui nous ont permis de retracer l'évolution de cette institution éducative.

¹⁸ M. Esseunso, " Le lycée de Manengouba et la formation de l'élite camerounaise de 1947-2012 ", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2014.

¹⁹ M. Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1952, p.42.

Le Centre d'éducation nationale, la bibliothèque du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation(MINRESI) et l'Institut Français du Cameroun (IFC) nous ont fournis de nombreux ouvrages. Ceux-ci, nous été bénéfiques dans la mesure où nous avons pu avoir les informations sur l'histoire de la ville de Ndikinioméki depuis la période coloniale jusqu'à nos jours, les données physiques, administratives et humaines de cette localité, les grands débats sur la finalité de l'éducation et les problèmes du système éducatif au Cameroun.

Nous avons également consulté les thèses et les mémoires principalement dans les différentes bibliothèques de l'Ecole normale supérieure de Yaoundé, au cercle d'Histoire Géographie et à la bibliothèque de la Faculté des Arts Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I(FALSH). Ces travaux ont guidé nos analyses et nous ont permis de mieux appréhender notre sujet. Les supports de méthodologie respectivement du Pr. Robert Kpwang Kpwang et du Dr. Joseph Tanga enseignants au département d'Histoire à l'Ecole normale supérieure de Yaoundé ont également été exploités dans la phase de rédaction de ce travail.

On ne saurait oublier les dictionnaires que nous avons consultés pour la définition des concepts.

En dehors des sources suscitées, nous nous sommes intéressées aux sources orales. Les informations ont été recueillies auprès des membres de l'administration du Lycée bilingue de Ndikinioméki et les anciens responsables du Lycée de Ndikinioméki, des membres de l'association des anciens élèves du lycée, les populations locales, des autorités et des élites de la localité sur la base d'un questionnaire et des interviews.

Les sources iconographiques nous ont permis de localiser le Département du Mbam et Inoubou, et l'Arrondissement de Ndikinioméki à travers des cartes. Les photos ont également été nécessaires dans la mesure où elles nous présentent ladite structure et ses problèmes.

Ensuite, la deuxième étape a consisté à analyser les sources obtenues dans les différents centres de documentation et sur le terrain, en les confrontant les unes aux autres. En fin, la dernière étape a été celle du regroupement des éléments selon les centres d'intérêt qui ont constitué à l'élaboration du plan de travail.

Le plan du travail

Le thème "Le lycée de Ndikiniméki et sa contribution à la formation de la jeunesse camerounaise (1969-2009) " est subdivisé en quatre chapitres :

Le premier chapitre porte sur "La création du Lycée de Ndikiniméki". Ici, il est question de présenter le milieu où se trouve cette institution, la carte scolaire avant 1969 et enfin les mobiles qui ont favorisé la création du CES en 1969.

Le deuxième chapitre est intitulé "L'évolution et le fonctionnement du Lycée de Ndikiniméki". Il présente d'abord l'organisation et le fonctionnement du CES ensuite sa transformation en lycée d'enseignement général. Il met un accent sur les causes de cette mutation, l'organisation, le personnel et les différentes activités.

Le chapitre trois analyse : "La contribution du Lycée de Ndikiniméki à la formation de la jeunesse camerounaise". Il s'agit de montrer ici l'apport quantitatif et qualitatif de cette institution scolaire dans la formation et l'insertion sociale des jeunes. Ainsi que de présenter quelque anciens élèves de cet établissement dans la vie active.

En fin, le chapitre quatre porte sur "Les problèmes du Lycée de Ndikiniméki et les perspectives pour son rayonnement". Ce chapitre examine les différentes difficultés que rencontrent le Lycée de Ndikiniméki et les suggestions à envisager afin de lui permettre de rayonner à l'échelle nationale. Toutefois, la réalisation de ce travail n'a pas été chose facile.

Les difficultés rencontrées

Au cours de l'élaboration de ce travail de recherche, nous nous sommes heurtés à de nombreuses difficultés.

La première difficulté est relative à la rareté des archives principalement au lycée bilingue de Ndikiniméki. Celles qu'on retrouve sont mal conservées et

couvertes de poussière et parfois déchiquetées. Nous avons aussi été confrontée à l'inexistence de certains documents bien que mentionnés dans les fichiers par exemple aux archives nationales de Yaoundé et au Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation. Par ailleurs au MINESEC, certains documents d'archives relatifs à notre sujet comme les décrets de création du CES et de transformation du Lycée de Ndikiniméki sont absents.

La seconde difficulté s'est posée au niveau des sources orales. Les informations collectées auprès de nos informateurs ont connu pour la majorité des problèmes de chronologie. Nous avons parfois procédé à des regroupements pour essayer de situer les faits relatés. Néanmoins, notre ambition de réussite a surmonté toutes ces difficultés malgré les limites inhérentes à tout travail de recherche pour les jeunes chercheurs.

CHAPITRE I :
LA CREATION DU LYCEE DE NDIKINIMEKI

L'école occidentale²⁰ commence au Cameroun pendant le protectorat allemand, ensuite, au cours de la période de mandat jusqu'à la tutelle (confiés respectivement à la France et l'Angleterre) Ces deux puissances ont pour principale mission, selon la charte des Nations Unies, d'assurer le progrès économique, culturel et social du Cameroun. Ce dernier s'est matérialisé par la création de plusieurs institutions scolaires. Après son accession à l'indépendance en 1960, le jeune Etat du Cameroun, dans sa politique éducative, crée de nombreux lycées d'enseignement général dont celui de Ndikiniméki en 1991. Ce chapitre présente la situation géographique, administrative, humaine et scolaire de la zone d'étude. Ensuite, il analyse les facteurs ayant influencé la mise en place de cette structure scolaire.

I. PRESENTATION DE LA LOCALITE

Ce travail débute par une présentation de la localité, car l'environnement est une donnée essentielle dans la compréhension des pans de la vie sociale et culturelle d'une région²¹.

A. Localisation géographique et administrative

Dans cette rubrique, Il est question de présenter quelques éléments du milieu physique de la ville de Ndikiniméki ainsi que son évolution administrative.

1. Cadre géographique

La ville de Ndikiniméki est située à 178 km²² de Yaoundé, capitale politique du Cameroun précisément dans le Département du Mbam. Le Département Mbam crée en 1935²³ éclate en deux unités administratives par décret présidentiel, donnant respectivement les Départements Mbam et Kim et

²⁰ L'école occidentale est l'institution où s'acquièrent des savoirs savants et où le nègre intègre la culture occidentale. Cette école est un système balisé avec des programmes qui doivent être achevés avant le départ en congé. Pour assimiler ces programmes, l'élève est tenu d'apprendre ses leçons par cœur, qu'il le comprenne ou pas, au risque de se savoir maltraité par l'enseignant. Voir. L. S. Senghor, *Poésie de l'action : Conversation avec Mohamed Aziza*, Paris, Stock, 1980, p.156.

²¹ Emog, "Le Pays Banen et Bafia de 1801 à 1945", p.11.

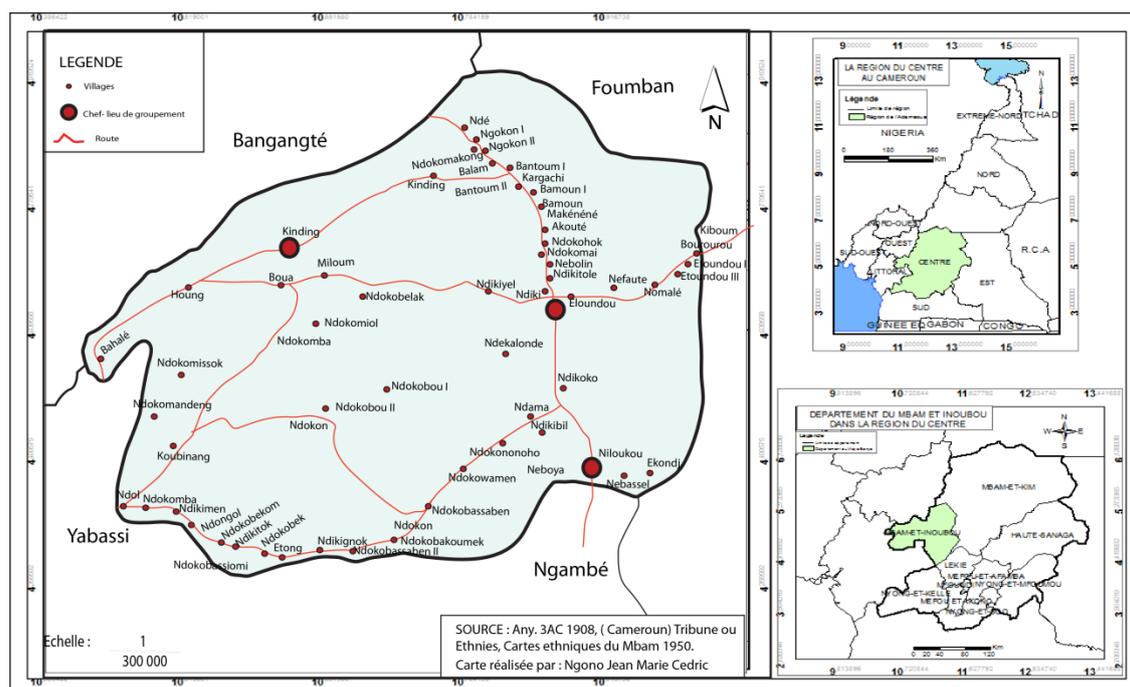
²² www.Forêtcommunale-cameroun.org/download/esendikiniméki, consulté le 15 octobre 2015.

²³ Le Département du Mbam est situé dans la Région du Centre créée en 1935. Voir. L. M, Tsomo "intercommunalité et gestion participative de l'approvisionnement en eau potable dans le Département du Mbam et Inoubou", Mémoire de DEA en Histoire, Yaoundé I, 2008, p.2.

celui du Mbam et Inoubou où se trouve Ndikiniméki²⁴. Il est limité au Nord par le fleuve Noun, au Nord-Ouest par les Bamiléké et les Bamoun, à l'ouest par Yabassi, au Sud-ouest par les Bassa et à l'Est par Bafia²⁵.

Sur le plan physique, on y trouve des monts tels que Ndekeletang, Nekong²⁶. L'on note aussi des plaines et des plateaux arrondis aux sommets rocheux. Le climat de la région est de type équatorial classique caractérisé par l'abondance des précipitations nonobstant les variations climatiques. En ce qui concerne l'hydrographie, on retrouve des cours d'eau comme la Molo, la Makombé et le Ndjoukoutou²⁷... Cette position géographique permet non seulement de développer d'importantes activités agricoles, pastorales, piscicoles et commerciales, mais aussi de bénéficier des réserves en faune et flore.

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude



Source : ANY, 3AC 1908(Cameroun) Tribune ou Ethnies, cartes du Mbam 1950. Carte réalisée par : Ngono Jean Marie Cédric.

²⁴ AMATD, décret n°92/186 du 1^{er} Septembre 1992 et n°92/207 du 05 Octobre 1992, Portant modification et création de nouveau département.

²⁵ I. Dugast, *Inventaire ethnique du Sud Cameroun*, Mémoire de l'Ifan, série population n°1, 1949, pp.1-5.

²⁶ Ongbagnak, "Evolution des unités administratives", p.8.

²⁷ Ibid., p.11.

2. Situation administrative

La ville de Ndikiniméki a connu une évolution liée à son histoire. D'abord avec le passage des Allemands et ensuite les Français qui ont influencé les comportements socioculturels de ces populations. Ndikiniméki fait donc partir de l'ensemble du territoire Banen conquis par les Allemands en 1901. Il est érigé en poste militaire de Somo en 1910²⁸. L'administration française transforme en 1923, ce poste en subdivision, incorporé à Yabassi puis à Bafia en 1946²⁹. La subdivision de Ndikiniméki devient un Arrondissement en 1959 incluant Makénéne et Nitoukou avec une superficie de 4900km²³⁰. Cet ensemble, appelé encore le grand Ndikiniméki, est constitué de soixante-trois villages dont trente-six dans le canton de l'Inoubou, quatorze dans le canton Itundu, huit villages Nyokon auxquels il faut ajouter les cinq villages indépendants créés par l'administration coloniale française³¹.

Tableau 1 : Répartition des villages et de la population de Ndikiniméki dans les différents cantons 1955-1996

Canton	Villages	Effectif de la population
Canton de l'Inoubou	36	8.860
Canton d'Etoundu	14	6.657
Nyokon	8	4.425
Village indépendants	5	1207

Source : P.E. Ongbeyokol, "la commune rurale de Ndikiniméki et sa contribution au développement économique et social 1955-1996", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2007, p. 23.

Ce tableau permet d'avoir la répartition des villages de Ndikiniméki dans les différents cantons. On constate que Ndikiniméki a une population considérable qui nécessite d'être scolarisée. En raison de l'érection de

²⁸ Ce poste porte le nom de Somo Mambock, résistant Banen face à la conquête allemande. En 1901 il affronte l'expédition que dirige le capitaine Von Schimmel Pfenig. La résistance dure 20 à 22 jours. Le deuxième, Maniben Tombi affronte les Allemands à partir de 1906. Il a opposé une résistance farouche face aux Allemands à cause de ses stratégies de lutte comme la tactique de la terre brûlée. Mais le 20 mars 1911, il est livré aux Allemands. L'autorité administrative en reconnaissance de sa bravoure, élève à Douala, un monument avec une stèle de lion. Le signe du lion observé sur les bérets de certaines forces armées tire son origine de l'histoire de ce résistant. Voir, Daniel Abwa, *Maniben Tombi : Le lion noir Banen (1840 ?-1911)*, inédit, pp. 20-21.

²⁹ Ongbagnak, "Evolution des Unités administratives", p.8.

³⁰ AMATD, Décret n° 59/1958 du 10 Août 1959, portant modification et dénomination des circonscriptions administratives.

³¹ Ongbeyokol, "La commune rurale de Ndikiniméki et sa contribution au développement économique et social 1955-1996", Mémoire de DIPES II en Histoire, E.N.S de Yaoundé, p.23.

Makénéné et de Nitoukou en Arrondissement respectivement en 1992 et 2008 Ndikiniméki perd une partie de son territoire. La superficie passe de 4900km² à 3790km²³². Cette situation géographique a fortement influencé l'implantation des populations venues d'horizons divers.

B. Cadre humain

La localité de Ndikiniméki abrite à la fois les peuples venus d'ailleurs et les populations préalablement installées qui participent tous au développement socioculturel de la région.

1. Les peuples récemment installés

Il s'agit de populations venues d'ailleurs et qui se sont installées à Ndikiniméki. D'après les informations collectées sur le terrain, les peuples récemment installés sont constitués des : Bamiléké, Bamoun, Haoussa, Bassa, de peuple Béti et une minorité des peuples du Nord-Ouest(les Nso et les Mbita)³³. Cette diversité ethnique est l'une des manifestations de l'intégration nationale. Il n'est pas question dans ce travail de faire une étude de tous ces peuples, mais nous insisterons sur certains qui sont fortement représentés. La présence des peuples venus d'ailleurs remonte à la période coloniale, principalement, pendant la construction de la route reliant Bafia à Bana en passant par Ndikiniméki en 1926, sous La direction du lieutenant Vacquier³⁴. En effet, face aux problèmes de main d'œuvre limitée, l'administration coloniale française fait appel aux peuples voisins de Ndikiniméki.

- Les Bamiléké

Les Bamiléké sont des Bantous qui seraient venus du Haut Mbam, en pays Tikar à partir du 18^e siècle, sous la pression des foubé. Ils commencent l'immigration vers le Sud et arrivent à Ndikiniméki dans l'optique de renforcer la main d'œuvre dans les chantiers de construction de ladite route. Sous la contrainte de l'administration française, ils créent des plantations dans le but de

³² Emog, "Le pays Banen et Bafia de 1901 à 1945", p. 11.

³³ Entretien avec Matthieu Miloumie, 58 ans, inspecteur de l'éducation de base et chef de village, 27 aout 2015.

³⁴ Ongbagnak, "Evolution des unités administratives ", p. 8.

fournir les denrées alimentaires aux ouvriers de ce chantier³⁵. C'est dans ce cadre que le lieutenant Vacquier crée alors les villages indépendants comme Bantoum (I) et Bantoum (II) situés aujourd'hui dans l'Arrondissement de Bangangté. En 1955, les Bamiléké sont les plus représentés, soit 769 sur 1.417 de la population immigrante de Ndikiniméki à côté des autres groupes comme les Bamoun et les Haoussa³⁶.

- **Les Bamoun**

D'après les chroniques du Sultan Njoya, le fondateur du peuple Bamoun est Ncharé, fils d'un Tikar établi sur la rive gauche du Mbam³⁷. Ils arrivent à Ndikiniméki pour renforcer la main d'œuvre dans les chantiers. Ces peuples occupent les villages indépendants de Bamoun I et Bamoun II. Leur nombre est estimé à environ 224 en 1955 dans la ville de Ndikiniméki.³⁸

- **Les Haoussa**

Les Haoussa appartiennent au groupe dits soudanais, leur origine se situe ailleurs, entre l'empire du Bornou et les fleuves Niger et Benoué³⁹. Installés dans la localité de Ndikiniméki, les Haoussa créent un foyer dénommé "quartier haoussa"⁴⁰. Il existe une controverse au sujet de leur installation à Ndikiniméki. D'aucuns pensent qu'ils seraient arrivés à la suite du kidnapping d'une jeune fille haoussa nommée Rabi⁴¹. Celle-ci avait été enlevée par Lavil, chef de la subdivision de Ndikiniméki. Ainsi, les Haoussa qui étaient à Karchachi se déportent à Tonga. Mécontent, Lavil oblige ces derniers à aller s'implanter à Ndikiniméki et brûle Karchachi.⁴²

Le professeur Daniel Abwa soutient dans ces travaux que les Haoussa seraient arrivés à Ndikiniméki après une conspiration faite par le chef Malanga,

³⁵ Ongbagnak, "Evolution des unités administratives", p. 8.

³⁶ Ongbeyokol, "La Commune rurale de Ndikiniméki", pp. 17-18.

³⁷ E. Mveng, *Histoire du Cameroun* ; Yaoundé, CEPER, 1984, p 113.

³⁸ Ongbeyokol, "La commune rurale de Ndikiniméki.", pp. 17-18.

³⁹ Souley Mane, "Migration et commerce au Cameroun : le cas des Haoussa (XIXe-XX siècles)", *Syllabus*, vol III, n° 1, 2012, p. 241.

⁴⁰ H.F. Oumarou, "Les Haoussa de Ndikiniméki des origines à nos jours", Mémoire de maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2009, p.55.

⁴¹ Ibid., p. 27

⁴² Ibid.

chef de Ndikiniméki, à l'endroit de ces derniers⁴³. En effet, jaloux de la bonne relation que les Haoussas entretenaient avec les Blancs, Malanga accuse ces derniers de pratiquer toujours la vente des esclaves, malgré son interdiction par l'administration coloniale. Le Haut-commissaire de la République décide alors de rayer Karchachi de la carte en 1932. C'est ainsi qu'ils se réfugient en masse dans la région de Ndikiniméki⁴⁴.

Ces deux sources sont contradictoires mais, la deuxième semble plus pertinente parce qu'elle retrace mieux les faits et indique la date à laquelle ce village a été rayé de la carte. Néanmoins l'installation des Haoussa à Ndikiniméki ne date pas d'aujourd'hui, c'est certainement pourquoi d'autres Haoussa se réclament originaires de Ndikiniméki. Les peuples immigrants se sont greffés sur les populations considérées comme étant les plus anciennes de la ville de Ndikiniméki.

2. Les populations anciennement établies

Dans cette partie, il est question de présenter les peuples Banen qui sont les premiers occupants et ensuite les peuples Nyokon qui appartenaient à la subdivision de Ndikiniméki jusqu'à l'érection de Makénéne en Arrondissement en 1992.

- Les Banen

Les Banen sont classés parmi les peuples bantous du Cameroun. Ils seraient venus du Noun où ils ont été repoussés par les Bamoun au 15^e siècle.⁴⁵ Après une bataille, ils traversent le fleuve Noun pour s'installer en vague successivement dans le site actuel, à savoir, Ndikiniméki. Le terme Banen signifie en langue locale "Noble" c'est un peuple homogène qui partage une langue, appelée le Tunen élément de cohésion des tous les peuples Banen. D'après Bahoken les Banen sont unis par leur langue : "Le *Tunen* est un élément

⁴³ D. Abwa, "Commandement européen " "Commandement indigène du Cameroun sous administration française de 1916 à 1960", Thèse de Doctorat d'Etat Ès- Lettres (Histoire), Université de Yaoundé I, Tome I, 1994, p.p. 26-27.

⁴⁴Ibid.

⁴⁵ Dugast, *Inventaire ethnique du Sud Cameroun*, p. 5.

de cohésion du peuple banen. Toute la force culturelle de l'ethnie s'exprime par la langue et l'esprit ainsi que l'âme des populations qui la parlent s'y trouvent mêlées intimement " ⁴⁶.

Les Banen sont repartis en plusieurs groupes selon les différents cantons : on a le groupe Ndiki qui regroupe le Canton Inoubou nord. Il est constitué des villages tels que Ndikiniméki, Ndiki-village, Ndikitiek, Nebolen installés en bordure de la route Ndikinimeki-Makéné⁴⁷.

Le groupe Itundu appartient au canton Itundu⁴⁸. Il s'agit des peuples installés dans les rives du fleuve Manwie sur la route Ndikiniméki-Bafia. On distingue dans ce canton les villages Itundu II, Itundu III, Néfande et Nomalé.

Le groupe Ndogbanol rassemble le canton Inoubou sud⁴⁹. Ces populations sont installées sur la route de Yabassi. Parmi ces villages, on peut citer : Ndokobassimi, Ndokobassaben, Ndokononoho, Etong, Ndokowanen et Ndoktok.

Enfin le groupe Eling, qu'on retrouve dans l'actuel Arrondissement de Nitoukou, autrefois inclut dans le grand Ndikiniméki. Les Eling comprennent les communautés de Ndogbissung, Neboya, Nitoukou et Ekondj. Les noms de ces quatre communautés représentent les différents fils d'Enock et petits fils Eling⁵⁰. Le deuxième groupe qui arrive à Ndikiniméki est celui des Nyokon.

- **Les Nyokon**

Le terme Nyokon vient de : *Nyo'Oma a malé* ce qui signifie restez ici, d'où le nom *Nyo'on*, selon la transcription occidentale Nyokon qui désigne un peuple appartenant au groupe bantou⁵¹. Les Nyokon sont considérés comme le deuxième groupe autochtone du grand Ndikiniméki après les Banen, avec qui ils

⁴⁶ Ongbagnak, "Evolution des unités administratives", p. 10

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ J. C. Bahoken, " L'ordre (bitunumini) dans le système de pensée africain", Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Neuchâtel, 1968, p.102.

⁵⁰ Entretien avec Joseph Bombeng, 66 ans, fonctionnaire retraité et ressortissant du village Nebassel, Yaoundé, 10 octobre 2015.

⁵¹ P. Belombe, "Le pays Nyokon et ses voisins des origines à 1960", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1991, p.10.

ont toujours vécu depuis la rive gauche du Noun. D'après la tradition orale, les Nyokon seraient venus du pays Tikar précisément à Rifoum ou Difoum, repoussés par les soldats du roi Nsangou, ils traversent la rive gauche du Noun et se heurtent aux Banen⁵². Ils occupent tour à tour les sites de Massatoum et Massagam⁵³. Aujourd'hui, les Nyokon sont localisés dans le nouvel Arrondissement de Makénéne⁵⁴. Idelette Dugast pense que les Nyokon ont un lien de parenté avec certains Banen, notamment les Ndokohok et Ndogmios. C'est la raison pour laquelle ils ont toujours vécus ensemble. Elle aboutit à cette conclusion à travers de nombreux témoignages recueillis sur le terrain :

Du haut d'une montagne les Ndogmios reconnu en bas leurs frères Nyokon. Nous savons avec certitude que nous sommes les frères des Ndokohok et des Nyokon, parce que nos ancêtres Ndogmios étaient anthropophages. Quand ils mangeaient un Ndiki ou un autre homme, il ne se produisait rien de spécial, mais quand il mangeait un Nyokon ou un Ndokohok, le ventre enflait beaucoup et le corps devenait rouge comme du sang⁵⁵.

La ville Ndikiniméki a toujours été occupée par une population nombreuse et hétérogène. Celle-ci a manifesté le désir d'acquérir les connaissances et la culture européenne, c'est ce qui explique l'éclosion des intelligences à travers la création de nombreuses structures scolaires.

C. La carte scolaire de Ndikiniméki avant 1969

Le processus de scolarisation dans la subdivision de Ndikiniméki évolue en fonction du contexte politique du Cameroun⁵⁶. L'Allemagne développe l'enseignement primaire public et l'enseignement privé confié aux missions

⁵² P. Belombe, "Le pays Nyokon et ses voisins des origines à 1960", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1991, p. 9.

⁵³ Ibid.

⁵⁴ Makénéne était d'abord incorporé à la subdivision de Ndikiniméki, puis érigé en district en 1965 dépendant toujours de l'Arrondissement de Ndikiniméki. En 1992, il devient un Arrondissement, avec une superficie de 760km² et une population de 9929 habitants (compilation des données sur le terrain).

⁵⁵ I. Dugast, *Monographie de la tribu des Ndikiniméki (Banen du Cameroun)*, Tome I, Paris, Institut d'ethnologie, 1955, p.29.

⁵⁶ Le Cameroun a connu la domination de plusieurs puissances européennes. D'abord l'Allemagne qui signe un accord connu sous le nom de traité Germano-Douala le 14 Juillet 1884. Ce traité est signé entre les commerçants allemands Eduard Woermann, Rodolph Smith et les chefs douala (King Akwa, King Bell). C'est ce traité qui place le Cameroun sous protectorat allemand, c'est ainsi que les Allemands installèrent leur appareil administratif : politique, économique et social sur l'ensemble du territoire camerounais. Ensuite en 1916 est signé un condominium franco-britannique qui permet à la France et l'Angleterre d'avoir la main mise sur le Cameroun. De 1916 à 1945, le Cameroun devient un territoire sous mandat de le SDN, confié respectivement à la France et l'Angleterre. Enfin sous tutelle de l'ONU (1945-1961). Voir. V.J. Ngoh *Cameroun 1884-1985 Cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990.

religieuses comme la mission de Bale, la Mission de Berlin, plus tard la Société Evangélique de Paris et les missions catholiques⁵⁷. L'Allemagne crée alors de nombreuses écoles, deux à Douala et Victoria, deux à Yaoundé et Garoua en 1888⁵⁸.

Ensuite la France développe l'enseignement amorcé par ses prédécesseurs en mettant en place de nombreuses structures éducatives. L'action conjuguée de l'administration coloniale et des missions chrétiennes dans la formation scolaire et professionnelle aboutit à la création de deux types d'enseignements dans la localité de Ndikinioméki qui sont : l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire professionnel.

1. L'enseignement primaire

L'enseignement primaire est dirigé par un inspecteur des écoles soumis au Commissaire de la République. En 1937, ce service est rattaché au bureau des affaires politiques et administratives. L'arrêté du 21 Juillet 1921 encore connu sous le nom de Charte scolaire du Cameroun, prévoit un enseignement élémentaire à trois degrés : l'enseignement pré-primaire, l'enseignement primaire proprement dit et l'enseignement supérieur. Ces types d'enseignements devaient s'effectuer dans les écoles différentes d'où la création des écoles de villages et des écoles régionales.

- **Les écoles de villages**

Elles sont ouvertes par décision du Commissaire de la République du Cameroun dans les agglomérations qui peuvent regrouper au moins 40 élèves âgés de six à douze ans et de huit à 14 ans⁵⁹. Elles correspondent au premier degré de l'enseignement à savoir : l'enseignement pré-primaire avec un cycle d'une durée de 4 ans constitué d'une première année d'initiation au langage, une seconde année au cours préparatoire et un cours élémentaire d'une durée de

⁵⁷ C. Marchand, "L'enseignement au Cameroun sous mandat français (1921-1939)", Mémoire de maîtrise en Histoire, Québec, Université de Laval, 1971, p. 8.

⁵⁸ V. J. Ngoh, *Cameroun 1884-1985 cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990, pp.87-88.

⁵⁹ Marchand, "L'enseignement au Cameroun", 1971, p. 31.

deux ans (CE1 et CE2)⁶⁰. Les écoles de village encore appelées écoles rurales sont dirigées par des moniteurs indigènes sous le contrôle pédagogique du directeur de l'école régionale. Les programmes comportent les leçons portant sur l'hygiène, la lecture de la langue française, l'écriture, le calcul, le dessin, les travaux agricoles pour les garçons et les travaux ménagères pour les filles. L'objectif principal dans ces écoles est l'enseignement de la langue française afin de faire assimiler la culture française. C'est ainsi que Sézouin inspecteur pédagogique déclare :

C'est par la langue française uniquement [...] nous pourrons fournir aux populations la possibilité de nous comprendre et de s'entretenir entre nous dans notre langage, c'est par la langue également que nous arrivons à rapprocher de nous les indigènes, et à nous les attacher. Ce sera en outre, un excellent moyen de faciliter les relations commerciales et sociales⁶¹.

Ce cycle étant incomplet, les produits sortis de ces écoles devaient aller poursuivre leur cursus scolaire dans les écoles régionales.

- **Les écoles régionales**

Elles couvrent le domaine de l'enseignement primaire et sont ouvertes dans les centres des régions dotées d'un cycle de cours moyen première et deuxième année. Ces écoles sont sanctionnées enfin de parcours par un Certificat d'Etude Primaire Elémentaire (C.E.P.E)⁶². L'école régionale est dirigée par un moniteur européen assisté d'un moniteur indigène. Comme dans les écoles de villages, les enseignements sont dispensés en langue française considérée comme le menu principal. Cependant, la particularité des écoles régionales consiste à la recherche de la qualité que Claude Marchand définit comme "L'intelligence et le bon caractère"⁶³. Il faut comprendre par ces propos que l'école régionale est sélective et non quantitative, tous les apprenants ne sont pas destinés à intégrer cette école, il fallait, soit se démarquer par son

⁶⁰ Marchand, "L'enseignement au Cameroun", 1971, p. 31.

⁶¹ Emog, "Le pays Banen et Bafia", p.281.

⁶² Marchand, "L'enseignement au Cameroun", p.33.

⁶³ Ibid.

quotient intellectuel soit par un statut spécial comme celui des fils de chef. Les principaux objectifs assignés aux écoles régionales sont entre autres :

- préparer les candidats à l'examen du CEPE qui leur donne accès à l'école supérieure ou mieux aux écoles de formation professionnelle.
- former et compléter le cycle des fils de chefs appelés à succéder leur père.

Ce deuxième objectif est clairement défini dans la circulaire du 05 au 25 Août 1925 :

L'école régionale, dit-on a pour Object [...] de compléter l'instruction des fils de chefs qui pourront être appelés à succéder leur père et les amener à une juste intelligence de nos intentions [...] et de recruter les élèves qui se distinguent par leurs attitudes intellectuelles et le bon esprit⁶⁴.

L'arrêté du 27/12/1933, stipule l'ouverture d'une section spéciale dans les écoles régionales pour fils de chefs⁶⁵. Celle-ci a pour finalité de développer leurs savoirs en français, et de leur préparer à l'exercice du commandement⁶⁶. Par ailleurs la circulaire n°107 du Commissaire de la République du 31/12/1933 précise que : "Seuls les futurs chefs peuvent bénéficier de cette formation spéciale"⁶⁷. Un autre arrêté portant sur l'organisation au Cameroun des écoles de préparation des futurs chefs stipule dans son article premier que. "Les élèves originaires de subdivision de Ndikiniméki devaient poursuivre leur enseignement du second degré à l'école régionale d'Edéa"⁶⁸. C'est ainsi que huit fils des chefs fréquentant les écoles officielles de Ndikiniméki allaient à Edéa pour la suite de leur formation scolaire⁶⁹.

Pour ce qui est de la subdivision de Ndikiniméki, la première école régionale est l'œuvre de la mission protestante de Ndikiniméki ⁷⁰. L'administration coloniale française crée les écoles régionales plus tard notamment l'école principale de Ndikiniméki, avec deux section, l'une pour

⁶⁴Atangana, *Cent ans d'éducation scolaire au Cameroun*, p.155.

⁶⁵ Emog, "Le pays Banen et Bafia", p.280.

⁶⁶ ANY, APA 11368/A, Ecole des chefs.

⁶⁷ Emog, "Le pays Banen et Bafia", p.280.

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ Ibid., p.281.

garçon (l'école principale des garçons), l'autre pour fille (école principale des filles). A côté des écoles de villages et régionales officielles, se trouvent les institutions scolaires d'enseignement privé créées par les missions religieuses.

- **Les écoles privées confessionnelles**

Poussées par le désir d'évangélisation, les missions chrétiennes créent une série d'écoles dans l'ensemble du territoire et en particulier dans la subdivision de Ndikiniméki. Pour ce qui est de Ndikiniméki, plusieurs écoles sont créées au centre et dans les villages, c'est le cas de l'école protestante de Ndikiniméki, qui présente, en 1930, ses six premiers candidats au CEPE⁷¹, l'école CEBEC de Ndiki-village créée en 1956, l'école catholique de Somo en 1925 par le père Alphonse Bernard de la congrégation du saint esprit⁷², l'école catholique de Ndogbanol en 1942 et l'école catholique de Nebolen en 1963. En outre, les écoles missionnaires étaient divisées en deux les écoles reconnues et les écoles non reconnues.

Les écoles reconnues sont celles qui acceptaient d'appliquer le programme officiel, le contrôle pédagogique, l'enseignement de la langue française et la formation des maitres.⁷³ L'arrêté du 19/03/1930 ne vient que renforcer ces instructions de l'administration coloniale ainsi qu'il suit : "Ne peuvent être reconnues comme écoles privées que celles qui appliquent dans l'ensemble et suivant leurs moyens le programme officiel, le nombre d'heures hebdomadaires consacrés à l'enseignement en langue française ne peut être inférieure à 20 heures"⁷⁴.

Ces écoles devaient donc y mettre un accent sur la langue française et non sur la religion. Néanmoins elles étaient dirigées par des moniteurs ou instituteurs

⁷¹ Emog, "Le pays Banen et Bafia", p.277.

⁷² B.B. Atiapak, "L'Eglise catholique de Somo (Ndikiniméki) 1925-1965", Mémoire de DIPES II en Histoire, E.N.S de Yaoundé, 2002, p.46.

⁷³ J. Kepgue, "L'enseignement au Cameroun sous la période française : 1945-1957", Mémoire de DIPLEG en Histoire, Université de Yaoundé, 1997, p.20.

⁷⁴ Emog, "Le pays Banen et Bafia", p.475.

à majorité diplômés en français⁷⁵. En retour, les écoles reconnues bénéficiaient des subventions selon l'arrêté du 10 mars 1930 :

- Une prime de 300 francs par candidat reçu au CEPE.
- Une prime de 600 francs par élève admis à l'école supérieure de Yaoundé non engagé avec une mission quelconque
- Une prime de 600 francs pour l'élève tenu par un maître indigène titulaire du diplôme de moniteur indigène (DMI).
- Une prime de 300 francs pour l'élève tenu par un aide-moniteur titulaire du CEPE⁷⁶.

L'administration coloniale veillait à la stricte application des instructions par les écoles reconnues. C'est ainsi qu'en 1930, lors d'une commission de contrôle, environ une vingtaine d'élèves des écoles catholiques et protestantes de NdiKiniméki sont licenciés à cause de leur âge avancé⁷⁷. Cependant, la grande partie des écoles missionnaires ne respectaient pas toujours à la lettre les ordonnances prescrites par les écoles officielles. Il s'agit des écoles non reconnues.

Les écoles non reconnues ou écoles de catéchistes⁷⁸ n'appliquent pas toujours le programme officiel. Les enseignements ici sont parfois faits en langue locale, ces écoles forment également les élèves avancés en âge et un accent très particulier est mis sur les matières religieuses, telle que la morale religieuse et la doctrine⁷⁹. Les missionnaires voyaient en l'école un cadre d'évangélisation idéal, c'est dans cette perspective que Monseigneur Vogt s'adressant aux prêtres et aux responsables des écoles catholiques afin de mettre l'accent sur la formation religieuse déclare :

⁷⁵ D. Abwa, *Commissaires et Hauts Commissaires de la France au Cameroun (1916-1960) ces hommes qui ont façonnés politiquement le Cameroun*, Yaoundé, PUY-PUCAC, 2000, p.116.

⁷⁶ Marchand, "L'enseignement au Cameroun", p.36

⁷⁷ Emog, "Le pays Banen et Bafia", p.276

⁷⁸ Atangana, *Cent ans d'éducation scolaire au Cameroun*, p.146.

⁷⁹ J.P., Messina, *Histoire du Christianisme au Cameroun : des origines à nos jours, approche historique*, Yaoundé, Clé, 2008, p. 22.

Je prescris que dans toutes les missions, il ait chaque semaine à un jour de classe, une messe d'écoliers avec chants, cantiques et récitation comme des prières de messe... les moniteurs et les catéchistes doivent y assister chacun avec leurs élèves... il faut y arriver à mieux former nos chrétiens, et c'est par les enfants que nous pourrons y arriver petit à petit... c'est bien mais nous devons tenir beaucoup plus à cette formation religieuse⁸⁰.

L'objectif principal de ces écoles était alors de transmettre les valeurs religieuses européennes afin d'amener les jeunes africains à rompre avec leur univers traditionnel. Fidèles à leurs objectifs, les missionnaires créent plusieurs écoles non reconnues dont 2184 en 1933⁸¹. Les missionnaires catholiques implantent aussi un sixa à Ndikiniméki.

La carte scolaire de Ndikiniméki avant 1969 est enrichie d'un sixa principalement celui de la mission catholique de Somo⁸². Il est créé en 1928 sous la houlette du père Louis le Bris dans le but de préparer la jeune fille et la femme au mariage religieux⁸³. D'après Bouchard⁸⁴ " Quand on forme un homme, on ne forme qu'un individu tandis que quand on forme une femme, on forme la famille ". Ce qui signifie que l'éducation de la jeune fille est très capitale dans la mesure où, elle est appelée à devenir une épouse et une bonne mère. Le recrutement au sein du sixa se faisait de deux façons : le recrutement volontaire et le recrutement forcé⁸⁵. D'abord le recrutement volontaire comme son nom l'indique ressort de la volonté personnelle des jeunes filles et femmes. Il concerne quatre catégories de femmes à savoir :

- les jeunes filles chrétiennes qui n'acceptent pas le mari proposé par la famille et se réfugient chez les prêtres qui les conduisent au sixa, une fois ici, elles devaient attendre le mari de leur choix ;
- La femme qui désire contracter un mariage religieux
- Les femmes des polygames

⁸⁰ Atiopak, "L'église catholique de Somo", p.81.

⁸¹ Mouasso, "Le Lycée Joss et sa contribution à la formation d'une élite camerounaise 1954-2014", Mémoire de DIPES II en Histoire, E. N.S de Yaoundé, 2015, p. 18.

⁸² Déformation du mot anglais sister qui veut dire sœur.

⁸³ Atiopak, "L'église catholique de Somo", p.7.

⁸⁴ Ibid., p. 50.

⁸⁵ Ibid.

- Les veuves très jeunes qui n'ont pas eu la possibilité de se remarier⁸⁶

Ensuite, le recrutement forcé s'effectuait lors des visites missionnaires. En effet, les prêtres et les catéchistes arrachaient les femmes de leur famille pour le sixa. Ce mode de recrutement entraînait parfois des tensions entre les missionnaires et les populations locales. C'est le cas du Père Louis Le Bris qui se heurte à la population pour la simple raison, qu'il avait enlevé des femmes victimes des abus des parents. Ceux-ci percevaient la dote des mains de plusieurs prétendants⁸⁷. Le sixa était dirigé par les sœurs européennes de la congrégation de l'enfant Jésus sous le contrôle périodique du père supérieur Louis Le Bris. L'enseignement du second degré venait compléter cette carte scolaire.

2. Les structures d'enseignement du second degré

Elles sont présentes dans la subdivision de Ndikiniméki à travers les établissements d'enseignement ménager et de les écoles professionnelles

- L'enseignement ménager

En 1954, un centre de formation féminin est ouvert à Ndikiniméki précisément à Somo avec un cycle d'une durée de quatre ans.⁸⁸ Les enseignements étaient dispensés en langue française et portaient sur les notions élémentaires de confection et l'entretien des vêtements (La couture, raccommodage, lessivage, repassage) ; l'entretien de la maison (lavage, balayage, literie), l'alimentation (élément de cuisine africaine et européenne) et l'entretien des enfants (hygiène, alimentation, sevrage, maladies infantile et jeux d'enfant). L'enseignement pratique était accompagné des leçons de langue française, lecture et écriture.⁸⁹

A sa tête se trouvait une directrice européenne chargée d'assurer le bon fonctionnement de la structure. Elle est assistée dans sa mission par des

⁸⁶ Atiopak, "L'église catholique de Somo", p.50.

⁸⁷ Ibid., p.90.

⁸⁸ Entretien avec Jacqueline Minoukon, 60 ans, ancienne élève du Centre de formation féminin de Ndikiniméki, Yaoundé, 26 octobre 2015.

⁸⁹ Marchand, "L'enseignement au Cameroun ", p. 80.

institutrices missionnaires européennes. A la fin de la formation, ces jeunes filles recevaient un certificat de scolarité avec mention de la partie pour laquelle l'élève avait montré le plus d'aptitude.⁹⁰ Le centre de formation féminin de Somo a produit de nombreuses femmes ayant servi dans la société camerounaise à l'instar de Françoise Balano, Elise Benoho et Suzanne Ongmokoka. C'est ce centre qui devient plus tard le CETIC de Somo.

- **L'enseignement public professionnel**

Jusqu' à la période de tutelle, l'enseignement du second degré n'avait pas connu un véritable essor en ce sens qu'il n'effleurait pas encore l'esprit des puissances européennes présentes au Cameroun. L'enseignement secondaire visait plutôt à enrôler les jeunes Camerounais dans la formation technique et professionnelle pour les empêcher de participer à la gestion de leur territoire. L'administration française coloniale déclare à cet effet :

L'introduction de l'enseignement post primaire avait pour objectif d'encourager les jeunes à ne pas désertir les zones rurales après avoir achevé leur scolarité. Des cours de formation professionnelle d'une durée de deux ans sont proposés essentiellement en maçonnerie dans les sections artisanales et rurales et dans les sections ménagées. Tous les programmes contiennent des notions d'agriculture et à l'issue de leurs études, les élèves reçoivent un certificat indiquant la spécialité acquise. Le niveau atteint est celui de qualification⁹¹.

Pour mener à bien cette mission, des structures artisanales et des sections ménagères sont créées au Cameroun. C'est dans ce sillage qu'une SAR est ouverte à Ndikiniméki en 1957. Elle accueillait des jeunes de sexe masculin formés en menuiserie, maçonnerie et électricité. Une section ménagère est introduite en 1977 pour la formation des jeunes filles⁹². Ce type d'enseignement était considéré, selon le commun de mortel comme un enseignement au rabais et n'attirait pas grand nombre de la population. La création d'un lycée devient alors une nécessité pour cette localité.

⁹⁰ Marchand, "L'enseignement au Cameroun", p. 80.

⁹¹ E.B. Lipot, "Formation technique professionnelle et emploi au Cameroun : 1969-2004, cas de la Section artisanale rurale (SAR) et de la Section ménagère d'Eséka", Mémoire de DIPES II en Histoire, E.N.S de Yaoundé, 2014, p.23.

⁹² Entretien avec Agathe. Enmog, 60 ans, directrice de la SAR/SM de Ndikiniméki ; Ndikiniméki 24 août 2015.

II. L'AVENEMENT DU LYCEE DANS LA REGION

La création du Lycée de Ndikiniméki est un long processus qui commence à se matérialiser en 1969 et vient pallier aux problèmes de scolarisation de cet Arrondissement. Pour mieux retracer sa genèse, il est intéressant de présenter les facteurs ayant favorisé sa création, ensuite les raisons du choix du site et enfin les acteurs impliqués dans la construction du lycée.

A. Les mobiles de création

Plusieurs facteurs favorisent la mise en place du lycée. On peut citer les facteurs politiques et sociaux.

1. L'action des hommes politiques

Les disparités entre le milieu urbain et le milieu rural ont poussé des politiques éducatives au Cameroun à mettre l'accent sur l'enracinement de l'école dans le monde rural. Après son indépendance en 1960, l'Etat du Cameroun redéfinit les objectifs de l'éducation qui portent désormais sur la formation des cadres intellectuels, non plus auxiliaires de l'administration coloniale, mais les acteurs du développement politique, économique, social et culturelle du Cameroun. Le Président Ahmadou Ahidjo, dans sa politique des plans quinquennaux, accorde aussi une place importante à l'instruction⁹³. Cette volonté politique se manifeste à travers la création des collèges d'enseignement général dans les Arrondissements et les lycées dans les chefs-lieux des Départements afin rehausser le niveau éducatif des populations⁹⁴. C'est dans cette perspective qu'un lycée d'enseignement général voit le jour à Ndikiniméki. L'action de l'élite politique de Ndikiniméki n'est pas à négliger.

Soucieux de l'éducation de leurs enfants et face aux différentes doléances des populations, l'élite de Ndikiniméki entreprend plusieurs démarches. Un de nos informateurs, Joseph Loumou Bantangken déclare :

⁹³ Les plans quinquennaux sont des plans de développement qui s'étendent sur cinq années successives, mis sur pied par le Président Ahmadou Ahidjo au lendemain de l'indépendance en vue d'assurer le développement économique.

⁹⁴ Entretien avec Aaron Kabelock, 66 ans, 2^{ème} adjoint du maire de la Commune rurale de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 20 août 2015.

L'idée de création d'un établissement secondaire publique, à Ndikiniméki est partie de la discussion de trois personnes, le feu Melchior Massio, Enerst Batik Bonak et moi. Nous avons résolu rencontrer Alphonse Richard Dounokon, député à l'époque et nous lui avons fait part de la nécessité d'un établissement secondaire d'enseignement général dans notre localité utile pour l'éducation de nos enfants⁹⁵.

Alphonse Richard Dounoukon, Député du parti politique de l'Union Nationale Camerounaise (UNC) et les autres élites, en occurrence Martin Kessack (voir annexe 3 sur l'histoire de la création du ces de Ndikiniméki), maire de la Commune mixte de Ndikiniméki rédigeant, une lettre au Préfet du Mbam Monsieur Akono⁹⁶. Dans ladite lettre, l'élite revendique l'ouverture d'un établissement secondaire d'enseignement général comme dans les autres unités administratives comme Bokito, Yabassi, Bafia et Banganté.

Cependant, pour des raisons politiques, l'Etat n'a pas vite réagi à cette demande. De son retour des Etats Unis d'Amérique, Monsieur Jean Baptiste Beleoken, élite banen en sa qualité d'ambassadeur est saisi de la situation. Il décide de rencontrer, à cet effet, le Ministre de l'éducation nationale pour un entretien ⁹⁷. Les facteurs socio-économiques ont également influencées l'implantation d'un établissement secondaire dans la ville de Ndikiniméki.

2. Les raisons socio-économiques.

Avant 1969, l'Arrondissement de Ndikiniméki est dépourvu d'une structure d'enseignement secondaire général. Le problème majeur auquel les apprenants sont confrontés est celui de la distance.

En effet, de nombreux élèves des écoles publiques et privées confessionnelles qui souhaitaient continuer leurs études, étaient contraints d'aller dans les autres régions⁹⁸. La majorité de ces élèves se dirigeaient vers les zones proches comme Bafia, Banganté, Yaoundé, Edéa et Douala⁹⁹. Compte-tenu de l'éloignement, les parents démunis orientaient les enfants vers la

⁹⁵ Entretien avec Joseph Lomou Bantangken, 76 ans, inspecteur des écoles et député suppléant, Ndikiniméki, 13 août, 2015.

⁹⁶ Idem.

⁹⁷ ACN, note portant sur l'histoire du CES de Ndikiniméki.

⁹⁸ Entretien avec Jean Ndomilp, 58 ans, cultivateur, Ndiki-village, 17 août 2015.

⁹⁹ Idem.

SAR/SM ou au Centre de formation féminin de Ndikinioméki.¹⁰⁰ Certains élèves arrêtaient également leur parcours scolaire pour les mêmes raisons.¹⁰¹

En outre, les élèves qui avaient la possibilité d'aller continuer les études hors de Ndikinioméki devaient chercher les maisons mères, c'est-à-dire les familles d'accueil pour réduire les dépenses aux parents¹⁰². Par contre, ceux qui n'avaient pas des maisons mères rejoignaient les internats¹⁰³. Ce qui rendait le coût de l'éducation énorme pour une population essentiellement paysanne. En plus les frais de transport étaient élevés de sorte que, certains élèves, se retrouvant à Bafia et à Bangangté, allaient se ravitailler chaque week-end auprès de leurs parents¹⁰⁴.

Par ailleurs, les jeunes apprenants n'étaient pas toujours en sécurité à cause de l'absence du contrôle parental. D'autres intégraient les mauvaises compagnies et n'arrivaient plus à se concentrer dans les études¹⁰⁵. C'est ainsi que le rêve de nombreux parents qui désiraient la réussite de leurs enfants s'est vite escompté. Il apparut donc nécessaire à l'Etat de créer un lycée à Ndikinioméki pour rapprocher les élèves de leur région. Dès lors, se pose le problème du lieu qui abriterait cet établissement.

B. Le choix du site

Lorsqu'on parle du site, on fait allusion à l'espace. Le LYNDI est situé au cœur de la ville, précisément à Oundjock. Cet espace appartenait à la famille Ndikinioméki Ndek Mognom de Soamé.¹⁰⁶ Au regard de ce qui précède, quelles sont les causes qui ont motivé le choix de ce lieu ? Pourquoi ce site a-t-il connu des changements ?

¹⁰⁰ Entretien avec André Kendek, 65 ans, premier adjoint au maire de la Commune rurale de Ndikinioméki, 20 août 2015.

¹⁰¹ Idem.

¹⁰² Emog, "Le pays Banen et Bafia", p. 277.

¹⁰³ Entretien avec Joseph Lomou Bantangken, 76 ans, inspecteur des écoles et député suppléant, Ndikinioméki, 13 août, 2015.

¹⁰⁴ Entretien avec Jean Bissendj, 87 ans, cultivateur, Ndiki-village, 17 août 2015.

¹⁰⁵ Idem.

¹⁰⁶ Entretien avec Joseph Lomou Bantangken, 76 ans, inspecteur des écoles et député suppléant, Ndikinioméki, 13 août, 2015.

1. Les mobiles du choix

Le choix du site, est influencé par les raisons d'ordre politiques et géographiques.

En ce qui concerne les raisons géographiques, elles ont été influencées par le relief et le climat de la zone.

Le LYNDI est situé sur un terrain plat moins accidenté et accessible. On y trouve un climat humide. La température est de 22 à 23°C et des points extrêmes de 15 à 33°C. C'est un climat équatorial de type classique qui couvre toute la région du Mbam. Il est caractérisé par l'abondance des précipitations et de quatre saisons¹⁰⁷. Une grande saison sèche qui va de décembre à mi-mars, une petite saison de pluie de mi-mars à juin, une petite saison sèche entre mi-juin et août et une grande saison de pluie en septembre-octobre.

Les raisons du choix du site sont aussi politiques. En effet, Michel Domisseck grand homme d'affaire à Yaoundé et ressortissant du village Ndikiniméki persuade les autres élites d'implanter le lycée au centre-ville de l'Arrondissement¹⁰⁸. Pour lui, le centre est un lieu propice. Il permettra de rapprocher tous les élèves de l'établissement même ceux des contrées lointaines peuvent accéder facilement selon le mode de transport choisi. Le lycée va aussi entraîner le développement de la ville principalement la construction des logements pour les élèves et les fonctionnaires appelés à servir l'Etat à Ndikiniméki. À cela, on peut ajouter le fait que toutes les institutions étaient construites au centre, telles que la sous-préfecture et la commune créées respectivement en 1916 et 1955¹⁰⁹. Cependant, le site du LYNDI a connu une évolution.

¹⁰⁷ Emog, "Le pays Banen et Bafia", p.60.

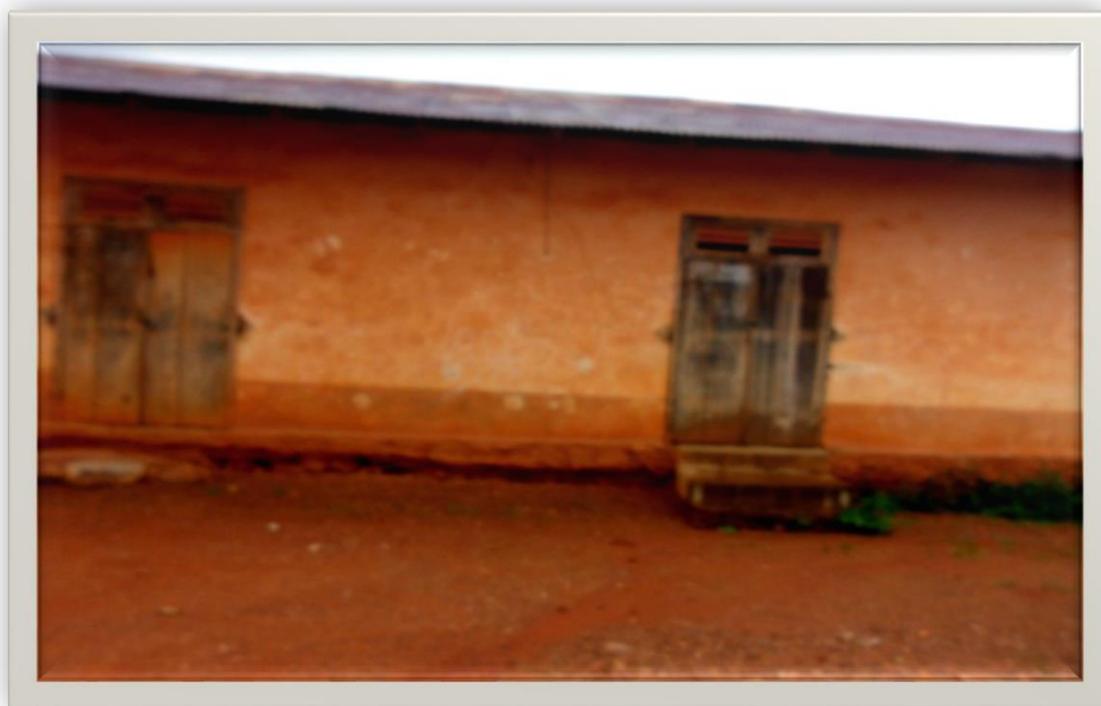
¹⁰⁸ Entretien avec Bernard Bakinien, 52 ans, chef d'assure finance de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 22 août 2015.

¹⁰⁹ Entretien avec Emmanuel Tonye, 54 ans, sous-préfet de l'Arrondissement de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 13 août 2015. Voir aussi Ongbeyokol "La Commune Rurale de Ndikiniméki", p.24

2. L'évolution du site

Dès sa première année de création en 1969, le CES de Ndikinioméki transformé en lycée en 1991 occupe d'abord les locaux de l'école publique. Cette école est connue autrefois sous le nom de l'école principale de Ndikinioméki créée par l'administration française¹¹⁰. En effet Ouvert un mois après la rentrée scolaire, aucun bâtiment n'était encore construit pour le fonctionnement du CES.

Photo 1 : Le CES de Ndikinioméki dans l'enceinte de l'école publique en 1969-1970

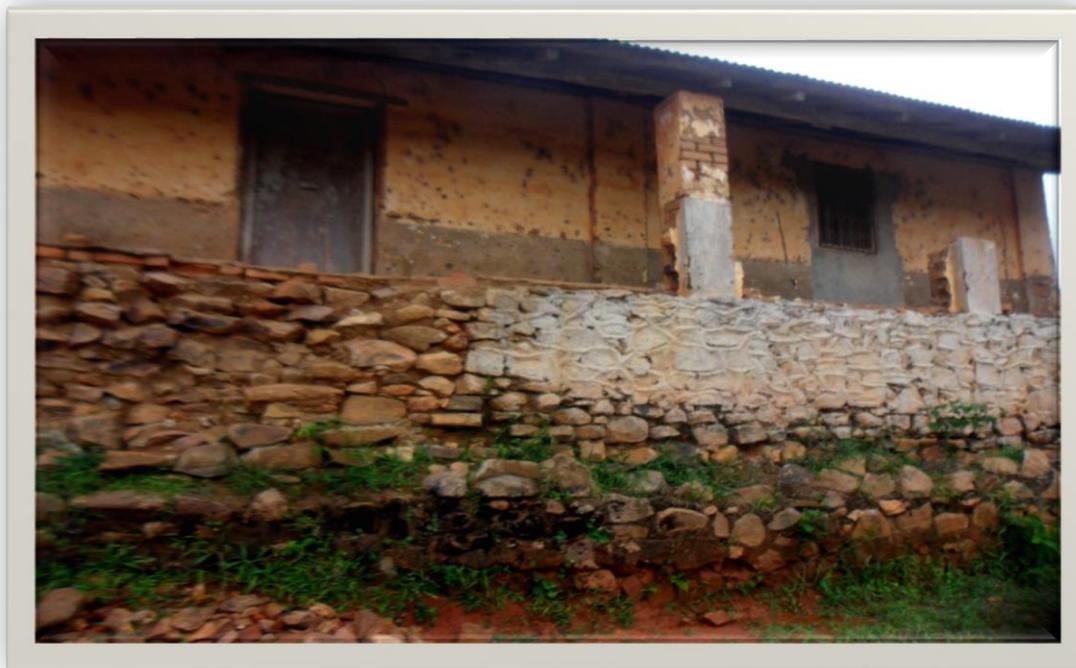


Source : Photo réalisée par Clarisse Laure Ongbissoy, 25 Août 2015.

La photo ci-dessus présente le tout premier site du CES de Ndikinioméki. Les deux salles de classe sont celles de la sixième première division et la sixième deuxième division.

¹¹⁰Entretien avec Matthieu Miloumie, 58 ans, inspecteur de l'éducation de base et chef de village, 27 août 2015.

Photo 2 : Le premier bureau du Directeur du CES en 1969-1970



Source : Photo réalisée par Clarisse Laure Ongbissoy, 25 Août 2015.

La deuxième photo quant à elle présente le bureau du Directeur du CES M. Edmong Ebouang dans l'enceinte de l'école publique de Ndikiniméki.

En 1970, les classes de cinquième sont ouvertes dans les locaux de l'école maternelle de Ndikiniméki¹¹¹. Ce bâtiment existe encore aujourd'hui, malgré le fait qu'il n'est pas bien entretenu. Tout ce travail est produit et réalisé par un certain nombre d'actions locales.

C. Le rôle des différents acteurs

La mise en place du LYNDI est le résultat d'une action synergique des populations locales, de l'élite et l'État.

1. L'initiative des populations

Les populations de l'Arrondissement de Ndikiniméki ne sont pas restées en marge du développement socioculturel de leur localité. Elles ont également participé à la construction du LYNDI à travers leurs différentes actions. Cette structure scolaire n'a pas été construite par une société, mais par des techniciens

¹¹¹ Entretien avec Matthieu Miloumie, 58 ans, inspecteur de l'éducation de base et chef de village, 27 août 2015.

et manœuvres recrutés au sein de la population. A titre d'exemples, nous pouvons citer Joseph Loumou Batangken et Moïse Tounoung¹¹². Les élèves de la SAR/SM étaient également recrutés pour renforcer l'équipe des manœuvres¹¹³.

Les populations étaient organisées autour d'un comité d'action pour le développement économique et social de l'Arrondissement. Ce comité est créé en novembre 1964 par arrêté préfectoral n° 385/AP/OMM¹¹⁴ et résulte de l'application du décret d'exécution du plan de développement quinquennal lancé par l'Etat. Convoqué le 14 juin 1971, le comité d'action rurale se retrouve avec le conseil municipal en occurrence, le maire et les conseillers municipaux¹¹⁵. Au sortir de cette réunion, tous les participants s'accordent de recourir à une quête dont le produit devait servir au moins à la pose des ouvertures du premier bâtiment du CES devenu le lycée. La ville de Ndikinioméki à elle seule avait participé quatre-vingt-dix mille, en dehors de Makénéne¹¹⁶.

De même, les parents d'élèves qui ne faisaient pas partir de ce comité pouvaient également contribuer chacun selon ses revenus. Certains donnaient mille francs, trois mille francs, les feuilles de tôles et même le bois¹¹⁷.

En 1980, l'ensemble de la population de Ndikinioméki avait contribué une somme de 368 000 frs pour les travaux de construction du CES endommagé par le vent¹¹⁸. Les salles de classe de seconde, première et terminale ont également été construites par les efforts de la population. L'action des populations locales a été soutenue par celle de l'élite et l'Etat.

¹¹² Entretien avec André Kendek, 65 ans, premier adjoint au maire de la Commune rurale de Ndikinioméki et ancien élève du CES de Ndikinioméki, Ndikinioméki, 20 Août 2015.

¹¹³ Idem.

¹¹⁴ ACRN, Dossier divers 1964.

¹¹⁵ ASPN, Lettre n°214/L/CF/DMM, du 26 juin 1971.

¹¹⁶ Ibid.

¹¹⁷ Entretien Bernard Bakinien, 52 ans, chef d'assure finance de Ndikinioméki, Ndikinioméki, 22 août 2015.

¹¹⁸ ASPN, Correspondance de presse, du 18 Septembre 1980.

2. L'action conjuguée de l'élite et de l'Etat.

Considérant l'appel lancé par le chef de l'Etat, son Excellence Ahmadou Ahidjo sur le développement autocentré¹¹⁹, une prise de conscience naît au sein de l'élite banen. Celle-ci aboutit à la création d'une association dénommée ADANDI¹²⁰. Vers les années 1970, elle regroupait en son sein l'élite intérieure et extérieure constituée de hauts fonctionnaires, des salariés du privé, des hommes d'affaire, associés aux cadres locaux du parti de l'UNC et d'un bureau actif de treize membres dont neuf sont choisis à l'extérieur¹²¹. L'objectif de l'ADANDI était d'assurer le développement économique et social de Ndikinioméki.

Pour ce qui concerne le volet social l'ADANDI s'implique aussi à la construction du CES de Ndikinioméki par exemple en 1980, elle contribue une somme d'un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA et le bois livré par la société forêt prenant qui s'élevait à quatre cent mille (400 000) francs CFA¹²². C'est ainsi que quatre salles de classes ont été construites.

L'Etat apporte aussi son soutien à la construction du Lycée de Ndikinioméki en 1980 une somme de quatorze millions sept cent soixante mille sept cent trente-huit (14 760 738) francs CFA est accordée par le Ministre de l'éducation nationale pour la réfection des bâtiments¹²³. En 1986, le MINEDUC fabrique soixante-huit (68) tables bancs de dimension 110x80x84cm dont une table banc s'élevait à vingt-deux mille cinquante-huit (22 058) francs CFA, pour un total d'un million cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quarante (1 199 000) francs CFA¹²⁴.

¹¹⁹ Le développement autocentré est une politique mise sur pieds par le Président Ahmadou Ahidjo qui implique tous les ressortissants dans le développement de leur localité.

¹²⁰ ADANDI est l'Action pour le Développement de l'Arrondissement de Ndikinioméki qui regroupait l'élite banen et une minorité Nyokon avec pour Président Nissack Richard, vice-président Kessock Martin.

¹²¹ ASPN, Lettre n° 162/L/CF/DMM, du 08 Juin 1974.

¹²² ACN, Rapport annuel, 1980, p.10.

¹²³ Ibid., p.13.

¹²⁴ ALN, Facture de livraison proforma, du 10 Avril 1986.

Au terme de ce chapitre, il a été question pour nous de présenter le contexte de création du lycée de Ndikiniméki. Cette localité a connu une évolution administrative liée à son passé et constituée d'une population cosmopolite. Sur le plan éducatif avant 1969, Ndikiniméki n'avait que des écoles primaires, des écoles de formation professionnelle et d'enseignement ménager. En outre, les circonstances de la création du Lycée de Ndikiniméki découlent de plusieurs facteurs politiques et socio-économiques. Ceux-ci aboutissent à sa mise en place grâce à une action cotisée de la population locale, de l'élite et de l'Etat.

CHAPITRE II :
L'ÉVOLUTION ET LE FONCTIONNEMENT DU LYCÉE DE
NDIKINIMEKI

En 1969, suite aux besoins des populations locales et à la volonté du gouvernement de la République Fédérale d'agrandir la carte scolaire du Mbam, le premier établissement public d'enseignement secondaire voit le jour dans la ville de Ndikinioméki¹²⁵. Il est d'abord créé sous la dénomination du collège d'enseignement général et transformé en lycée de Ndikinioméki en 1991. Ainsi, l'essentiel de nos analyses développées dans cette partie porte sur la présentation du CES d'une part et du lycée d'autre part.

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CES : 1969-1991

Cette partie consiste à montrer l'organisation et le fonctionnement du CES de Ndikinioméki.

A. Organisation du CES

Depuis son ouverture, le CES est constitué d'un ensemble d'éléments qui lui ont permis d'encadrer les jeunes. Il s'agit des infrastructures et des différents personnels.

1. Les composantes infrastructurelles

Le CES de Ndikinioméki fonctionne dans un complexe comprenant plusieurs compartiments structurés comme suit : 16 salles de classes dont 4 classes de sixième, 4 classes de cinquième, 4 classes de quatrième construites en 1971 et 4 classes de troisième en 1972 par l'Association des parents d'élèves et enseignants (APEE)¹²⁶.

Par ailleurs, le collège dispose aussi d'un bloc administratif constitué du bureau du Directeur, du surveillant général, d'un secrétariat et du comptable matière¹²⁷. Ajouter à ce bloc, le laboratoire de sciences naturelles et technologie inachevé et par conséquent mal exploité, une salle de fête non équipée mais utile

¹²⁵ Le Lycée commence d'abord par le CES, première structure d'enseignement secondaire public de la ville de Ndikinioméki, créé en octobre 1969. Voir. ALN, Rapport annuel, 1969, p.1.

¹²⁶ En 1969, lorsque le CES est créé, il ne possède aucun bâtiment propre à lui. Le CES utilise les locaux de l'école principale, notamment deux salles de classes de la sixième, en 1970 il se déporte pour l'école maternelle et en 1971 au site d'Oundjock où sera construit le premier bâtiment constitué de quatre classes de sixième, quatrième et en 1972 celles de troisième. D'après nos informations recueillies sur le terrain, principalement à la chefferie de Soamé à Ndikinioméki, 13 août 2015.

¹²⁷ ACN, rapport annuel, 1989, p. 17.

pour les cérémonies comme les Kermesses et une bibliothèque disposant d'un intéressant stock de livres mal exploités.

Les infrastructures sportives font également parties intégrantes de l'établissement. Le terrain de volley-ball, de hand-ball, de basket-ball réalisés à la main par les élèves en cours du travail manuel et un terrain de football dans l'enceinte de l'établissement, qui fait l'objet d'une mésentente avec la Municipalité¹²⁸. Toutes ces infrastructures sont mises à profit par un ensemble d'hommes qui constitue le personnel du CES.

2. Les différents acteurs du CES

Il est question ici de présenter le personnel administratif ainsi que le corps enseignant du CES.

- Le personnel administratif

Il comprend à la fois les membres de l'administration et le personnel d'appui.

Le personnel administratif du CES est très varié. Il comprend un Directeur, un surveillant général, un secrétaire et un comptable matière.

La direction du CES est placée sous l'autorité d'un Directeur dont le premier est Ebouang Edmond qui a dirigé cette structure scolaire pendant trois ans¹²⁹. Le Directeur du CES a une lourde charge celle de représenter l'établissement dans tous les actes de la vie civile, de présider tous les conseils à l'exception du conseil d'établissement, de noter le personnel placé sous son autorité et gérer les crédits alloués à l'établissement¹³⁰. Un autre Directeur est Mr Mba Evina qui se distingue par son ardeur au travail et la rigueur.

En effet, les informations recueillies auprès de Mr Kabellock Aaron, ancien élève du collège de Ndikiniméki, nous renseigne sur les stratégies utilisées par ce directeur pour ramener les élèves à l'ordre. Celles-ci sont entre

¹²⁸ ACN, Rapport annuel, 1990, p.1.

¹²⁹ Entretien avec Joseph. Loumou Batangken, 76 ans, inspecteur des écoles et député suppléant, Ndikiniméki, 13 août 2015.

¹³⁰ www.Éducation.gov.fr/cid/214/le_collège-enseignement.Org_et_f.html, consulté le 05 octobre 2015.

autres, l'humiliation devant les plus jeunes du primaire et l'utilisation du fouet considéré comme "remède du nègre"¹³¹.

En vingt-deux ans d'existence, huit Directeurs se sont succédés à la tête du collège comme l'illustre le tableau 2.

Tableau 2 : Les Directeurs du CES de Ndikiniméki 1969-1991

N°	Noms des Directeurs	Année de passage
1	Ebouang Edmond	1969-1972
2	Bikaze Daniel	1972-1976
3	Mba Evina Jean	1976-1978
4	Avebe Joseph	1978-1981
5	Kitanga Léon Grégoire	1981-1985
6	Ndondo Roger	1985-1986
7	Onana Amougou Édouard	1986-1990
8	Awono Essaga Célestin	1990-1991

Source : ACN, Nomenclature des Directeurs du CES de Ndikiniméki 1969 -1991.

Le Directeur est assisté dans sa mission par un surveillant général, principal responsable de la discipline. À ce titre :

- Il veille au respect scrupuleux du règlement intérieur par les enseignants, les élèves en ce qui concerne l'assiduité de tous et le démarrage effectif des cours aux heures prévues ;
- Il veille à la constitution des dossiers disciplinaires et à l'exécution des sanctions infligées aux élèves ;
- Il est chargé de l'affichage des documents ;
- Il organise la levée des couleurs et les tours du chant de l'hymne national¹³².

Le poste de l'économe est assuré à la fois par le surveillant et le comptable matière¹³³. Ce dernier joue le rôle de recensement de tous les biens

¹³¹ Entretien avec Aaron Kabellock , 66 ans, 2° adjoint au Maire de la Commune rurale de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 13février 2016.

¹³² ACN, note de service N° 38/MINEDUC/DPC/CES, portant organisation de la surveillance générale, du 10/11/1986.

¹³³ Entretien avec Pierre Fourrier Essomo, 41ans, instituteur à l'école publique de Ndenkalend et ancien élève du CES, Ndikiniméki, 27aout 2015.

matériels de la structure. Il s'occupe des achats c'est-à-dire qu'il veille à toutes les dépenses réalisées et aux problèmes d'équipement de la structure¹³⁴.

Le secrétaire tel que son nom l'indique, est chargé du courrier administratif entrant et sortant. Il est aussi Chargé des certificats de scolarité et des cartes d'identité scolaire. Il est enfin chargé des courriers destinés au corps enseignant¹³⁵.

Tableau 3: Le personnel administratif du CES : 1990-1991.

Noms et prénoms	Fonction
Awono Essaga Célestin	Directeur
Nde Mouassang Théodore	Surveillant général
Mohang Tiédoret	Comptable-matière
Mme Selema Madeleine et Sang Joël	Secrétaires

Source : ACN, Le personnel administratif, Rapport annuel, 1990-1991, p10.

Ce tableau présente le personnel administratif qui dirige le CES de Ndikiniméki entre 1990 et 1991 jusque avant l'avènement du lycée. On constate que le personnel administratif n'était pas constitué d'un économiste qui est pourtant un maillon important dans la structure d'un CES en ce sens qu'il s'occupe des inscriptions

Le personnel d'appui quant à lui, est recruté au regard des insuffisances constatées pour l'exécution de certaines tâches. C'est un personnel incontournable pour le fonctionnement de l'établissement. Il s'agit, entre autres des surveillants de secteur. Le collège en dispose deux, un surveillant de secteur I qui dirige les classes de 6^e, les 5^e ainsi que la classe de 4^e M₄ ; un surveillant de secteur II s'occupe des classes de 3^e et 4^e M₁, 4^e M₂, 4^e M₃ soit 7 classes¹³⁶. Le surveillant de secteur a plusieurs tâches : aide le professeur ou le supplée en cas échéant dans le contrôle de la ponctualité, de l'assiduité, de port de l'uniforme et de la moralité des élèves ; maintient l'ordre en classe en cas d'empêchement du professeur ; contrôle l'état de propreté des salles de classes ; tient les fiches

¹³⁴ ACN, Rapport annuel, 1987, p. 40.

¹³⁵ Ibid., p.5.

¹³⁶ ACN, note de service N° 38, du 10 novembre 1986.

disciplinaires des élèves et exécute toute autre charge qui lui est confiée par ses supérieurs hiérarchiques¹³⁷. En outre, il présente, une fois par semaine, un état récapitulatif des absences des élèves et des professeurs de son rayon d'action.

Ensuite, une infirmière Mme Mvondo Henriette s'occupe des problèmes relatifs à la santé des élèves¹³⁸. Ce corps est également composé d'un chauffeur et d'un gardien de nuit.

Tableau 4: le personnel d'appui du CES de 1985-1986

Noms et prénoms	Fonctions
Osoal André	Responsable du secteur I
Onguene Belinga	Responsable du secteur II
Mme Mvondo Henriette	Infirmière
Embomo Jean	Gardien de nuit habituel

Source : entretien avec Nicolas Batoungoul, âgé de 50 ans, intendant au Lycée technique de Ndikiniméki, 14 août 2015.

Le tableau 4 nous renseigne sur le personnel d'appui du CES de 1985 à 1986. Ces derniers forment une équipe mixte constituée des hommes en majorité et une seule femme qui a assuré le poste d'infirmière pendant deux ans. Mais, après son affectation, le CES est resté sans infirmière jusqu'à sa transformation en lycée¹³⁹. Le corps enseignant joue aussi un rôle important dans l'organisation du collège.

- **Le personnel enseignant**

L'équipe professorale elle est constituée de deux catégories d'enseignants notamment les enseignants formés et affectés par l'État. Dans cette catégorie on retrouve : les Professeurs de lycée d'enseignement général (PLEG), les Professeurs de lycée d'enseignement technique (PLET), les Professeurs de collège d'enseignement général (PCEG) et les Professeurs d'éducation physique et sportive (PEPS)¹⁴⁰.

¹³⁷ ACN, note de service N°38, du 10 novembre 1986.

¹³⁸ Entretien avec Pierre Fourier Essomo, 41ans, instituteur à l'école publique de Ndenkalend et ancien élève du CES, Ndikiniméki, 27 août 2015.

¹³⁹ ACN, Rapport annuel, 1988, p.10.

¹⁴⁰ Entretien avec Charles Bessong, 55 ans, censeur au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 22 décembre 2015.

En dehors des professeurs titulaires on trouve de nombreux vacataires¹⁴¹. Ils sont recrutés parmi les diplômés pour renforcer l'effectif des enseignants afin d'assurer la formation des apprenants. Comme le disait le français Victor Hugo : "Chaque enfant qu'on enseigne, est un homme qu'on gagne". Cette catégorie est rémunérée par les fonds de l'APEE contrairement à la première catégorie qui est payée par l'État¹⁴².

À titre illustratif nous avons le cas de Martin Ken Sender, professeur de mathématiques ; Joseph Loumou Batangken, professeur de musique et d'éducation civique en 1969.¹⁴³

Tableau 5: Liste de quelques enseignants du CES 1986-1988.

Noms et prénoms	Matières enseignées
Amougou Zang	Français
Ekoumou Simon Pierre	Espagnol- français
Kouam David	Éducation physique et sportive
Mbouombouo Eliasson	Histoire-géographie
Mintioulou Essola	Éducation physique et sportive
Ngoko François	Français
Ngangoua Zacharie	Anglais – français
Nguinnkio Prosper	Mathématiques
Selema Zacharie	Technologie
Tagne Thomas	Histoire – géographie

Source : ACN, liste du personnel enseignant du CES de 1986-1989.

La lecture de ce tableau montre que le nombre d'enseignant en français était plus élevé que dans les autres matières. Les professeurs pouvaient dispenser deux disciplines à la fois. Ce cumul de discipline s'explique par une carence en personnel enseignant. Nous citons, à titre d'exemple, Ngangouo Zacharie qui enseignait à la fois l'Anglais et le Français, Ekoumou Simon, professeur de langue française et espagnole. Cette organisation a donc permis au CES de fonctionner pendant plusieurs années.

¹⁴¹ Entretien avec Charles Bessong, 55 ans, censeur au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 22 décembre 2015.

¹⁴² Entretien avec Hagbor, 54ans, censeur du Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 22 décembre 2015.

¹⁴³ Entretien avec Joseph Loumou Batangken, 76 ans, inspecteur des écoles et député suppléant, Ndikiniméki, 13 aout 2015.

B. Le fonctionnement

Le fonctionnement d'un établissement est rythmé par certains éléments qui l'animent. Dans cette partie nous allons insister sur l'organisation des cours et celles des matières enseignées.

1. La répartition des cours

Le CES de Ndikiniméki est un établissement mixte à régime d'externat qui fonctionne comme tous les autres collèges publics avec quelques particularités.

Le régime appliqué jusqu'en 1986 est celui de la journée pleine. Les cours ont lieu le matin et l'après-midi de lundi à vendredi, à l'exception de jeudi après-midi réservé aux activités sportives et récréatives. Le début des cours est programmé à 8h00 et interrompue à 12h00. Les cours reprennent à 14h30 et s'achèvent à 17h30¹⁴⁴. En ce qui concerne la récréation, elle est prévue à la fin de la deuxième heure c'est-à-dire à 10h pour une durée de 15 minutes¹⁴⁵. La levée des couleurs se déroule chaque lundi à 7h45 au plus tard. A cet effet, les élèves s'alignent par classe au pied du drapeau national. À la tête de chaque classe se trouve un chef de classe élu par ses camarades et assisté d'un adjoint¹⁴⁶. On ne saurait parler du fonctionnement du CES sans évoquer les matières enseignées.

2. Les programmes scolaires

Le CES est une institution scolaire secondaire d'enseignement général de premier cycle. Différentes matières sont enseignées au CES de Ndikiniméki.

¹⁴⁴ ACN, Règlement intérieur, Article 1, 1985, p. 1.

¹⁴⁵ Ibid., article 8.

¹⁴⁶ Le chef de classe est chargé de représenter les camarades auprès de l'administration et de transmettre leur doléance ; informer rapidement la surveillance des cas de troubles et d'indiscipline et leurs auteurs ; assurer le maintien de l'ordre, la discipline dans les classes pendant l'absence d'un professeur ; dresser la liste de nettoyage par semaine de lundi à vendredi ; assurer dans la journée ; la garde et l'entretien des différents de classe ; transmettre à ses camarades les décisions venant de la direction et de les faire exécuter. Voir. ACN, Règlement intérieur, Article 15, 1985, p. 2.

Dans nos analyses ci-dessous, nous allons présenter ces matières dans deux tableaux différents d'abord pour les niveaux de 6^e et 5^e, ensuite ceux de 4^e et 3^e.

Tableau 6: matières enseignées en 6^e, 5^e et les différents coefficients

Matières	Coefficients
Orthographe et grammaire	2
Composition française	2
Anglais	2
Mathématiques	3
Sciences naturelles	1
Histoire	1
Géographie	1
Instruction civique	1
Education physique	1
Travail manuel (pour garçons)	1
Enseignement ménager (pour filles)	1
Musique	1

Source : ACN, Circulaire N° 40/D/34, de Juin 1971, concernant les matières enseignées et leurs coefficients,

Au regard de ce tableau, il faut dire que l'ensemble des matières dispensées en classe de 6^e et de 5^e ont des coefficients 1 et 2. A l'exception des mathématiques qui ont un coefficient plus élevé (3), ceci s'explique par le fait que les élèves de ces deux niveaux sortent fraîchement de l'école primaire et doivent avoir des coefficients plus légers que ceux des classes de 4^e et 3^e qui sont potentiels candidats au BEPC¹⁴⁷. De même les matières comme la musique permettent de développer les talents des élèves.

¹⁴⁷ Entretien avec Hagbor, 54ans, censeur du Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 22 décembre 2015.

Tableau 7: Matières enseignées en 4^e, 3^e et les différents coefficients

Matières	Coefficients
Orthographe et grammaire	2
Composition française	2
Anglais	2
Mathématiques	3
Technologie	2
Sciences naturelles	2
Histoire	1
Géographie	1
Instruction civique	1
Education physique	1
Travail manuel (pour garçons)	1
Enseignement ménager (pour filles)	1
Option	
Anglais renforcé	2
Espagnol/Allemand	2

Source : ACN, Circulaire N° 40/D/34, de Juin 1971 concernant les matières enseignées et leurs coefficients

Le constat que nous dégageons de ce deuxième tableau est que certaines matières qu'on retrouve au tableau 1 y figurent également au tableau 2. Le coefficient en sciences naturelles passe de 1 à 2 pour les classes de 4^e et 3^e. En outre, des nouvelles disciplines sont introduites en 4^e et 3^e, principalement la technologie, les langues vivantes comme l'Espagnol, l'Allemand et l'Anglais renforcé. Celles-ci sont choisies en fonction des compétences des élèves¹⁴⁸. Pour mener à bien la gestion des programmes scolaires, une discipline rigoureuse est respectée au collège.

C. La discipline au sein de l'établissement

Concernant la discipline¹⁴⁹ un accent est mis sur le port de la tenue, la ponctualité et l'assiduité aux cours

¹⁴⁸ Entretien avec Charles Besson, 55 ans, censeur au Lycée bilingue de Ndikiméki, Ndikiméki, 22 décembre 2015.

¹⁴⁹ La discipline : est l'ensemble de lois, des règlements, qui régissent une collectivité en vue d'y faire régner l'ordre. Dans ce cadre la discipline renvoie à la soumission aux règles prescrites par une structure scolaire. Voir. *Dictionnaire de français Larousse*, Paris, L'Harmatan, 2009, P.137.

1. La tenue vestimentaire

Tous les élèves du collège doivent obligatoirement avoir une tenue propre et conforme au modèle réglementaire. Il s'agit pour les garçons, un ensemble gris, une chemisette à trois poches sans épaulettes et pour les filles une robe bleu ciel foncée, évasée dont la longueur dépasse largement les genoux avec une ceinture¹⁵⁰. Ainsi toutes ces tenues doivent être brodées en fil blanc, noms et classe au niveau de la poitrine, côté gauche¹⁵¹. Ce qui permet d'identifier facilement les élèves. Dans sa tenue vestimentaire, l'apprenant doit s'abstenir de toute extravagance telle que le port des lunettes non médicales, des chapeaux et foulards, des pulls, des bracelets, des pantalons bouffants, des chaussures hautes, des babouches et chaînes. Les filles ont le choix des courts cheveux, des nattes simples et les tresses au fil tandis les garçons doivent avoir les cheveux très courts et la barbe bien rasée. Tout contrevenant s'expose à l'exclusion temporaire ou définitive en cas de récidive¹⁵². Les élèves sont également punis en cas de manquement à la ponctualité.

2. Ponctualité et assiduité

La ponctualité et l'assiduité aux cours sont des éléments qui participent à la bonne marche du collège. Les élèves participent de façon obligatoire à toutes les leçons selon leur emploi de temps. Les absences sont relevées à chaque heure et consignées dans le cahier¹⁵³. Toute absence doit être justifiée ce qui permet au contrevenant être réadmis en classe. Cependant les absences non justifiées soit par un billet d'hospitalisation, soit par une excuse facilement contrôlable sont comptabilisées et sanctionnées comme l'indique le tableau 8.

¹⁵⁰ ACN, Règlement intérieur, Article 32, 1985, p.4.

¹⁵¹ Ibid., Article 34.

¹⁵² Ibid., Article 35.

¹⁵³ Ibid., Article 29, p.3.

Tableau 8: Répartition des heures d'absences et les différentes sanctions

Nombre d'heures	Sanctions
6 à 10	4 heures de consigne
11 à 20	Un avertissement de conduite
21 à 30	Un blâme
31 à 40	Une exclusion temporaire de 3 jours
50 en montant	Exclusion définitive après comparution devant le conseil de discipline.

Source : ACN, Règlement intérieur, Article 29, 1985, p.3.

Après vingt-deux années de fonctionnement, le CES de Ndikiniméki est érigé en lycée d'enseignement général.

II. LA TRANSFORMATION DU CES EN LYCEE : 1991-2009

Plusieurs facteurs favorisent la mutation du CES de Ndikiniméki en Lycée d'enseignement général.

A. Les mobiles de mutation du C.E.S en Lycée

Le passage du collège en lycée découle des raisons politiques et sociales.

1. Les causes sociales

Après l'obtention du BEPC, les élèves qui désiraient poursuivre leurs études étaient confrontés à un problème majeur, celui de la distance. Tandis que les élèves qui sortaient des familles pauvres, ne pouvant pas assurer leurs études à distance, se retrouvaient dans la vie active contre leur volonté.

La ville de Ndikiniméki ne possédait aucun lycée jusqu'ici et les élèves devaient alors aller vers d'autres régions. La grande partie rejoignait le Lycée classique de Bafia, seul établissement possédant le second cycle d'enseignement secondaire dans tout le Département du Mbam¹⁵⁴. Il accueillait, à cet effet, les élèves venus de plusieurs régions du département. Les effectifs devenaient pléthoriques et celui -ci ne pouvait plus bien assurer l'encadrement de ces jeunes. L'ouverture d'autres lycées dans les Arrondissements du Mbam, en général et à Ndikiniméki en particulier, devient un impératif pour l'éclosion

¹⁵⁴ Entretien avec Jules Emmanuel Ombelabouth , 46 ans, directeur de l'école publique de Ndikiniméki groupe II et ancien élève du CES, Ndikiniméki, 12 février 2016.

intellectuelle des jeunes de cette localité. Cette nécessité pédagogique était soutenue par les motivations politiques.

2. Les causes politiques

Elles découlent du souci de l'état de lutter contre la sous-scolarisation au Cameroun. Pour y parvenir, l'État décide alors de créer les lycées dans les arrondissements afin de rapprocher les élèves de leur localité et de diminuer les coûts de formation aux parents. C'est dans ce cadre qu'en 1991, suite à un décret présidentiel portant transformation des collèges en lycées, le CES de Ndikiniméki devient un lycée¹⁵⁵. La nouvelle structure connaît une organisation similaire à celle du collège avec cependant quelques innovations.

B. L'organisation du lycée

La structure du LYNDI tire son origine des cendres de l'ancien CES. Dans cette partie, nous présentons quelques innovations majeures au niveau des infrastructures et du personnel enseignant.

1. Les innovations infrastructurelles

Le Lycée de Ndikiniméki a hérité de toutes les structures et infrastructures du collège. Néanmoins, ce changement de dénomination et de statut permet de construire de nouveaux bâtiments devant abriter les classes du second cycle et les nouveaux bureaux administratifs.

Ainsi, on passe de 16 salles de classes que disposait le CES à 28 salles¹⁵⁶. En effet, quatre nouvelles classes de seconde voient le jour dont deux secondes littéraires, espagnol et allemand, deux secondes scientifiques ; quatre premières avec deux séries littéraires (A4 Esp et A4All) et deux séries scientifiques (série C et D) et enfin, quatre terminales, deux littéraires et deux scientifiques sont construites en 1994, ce qui fait de ce Lycée un établissement à cycle complet¹⁵⁷.

¹⁵⁵ ALN, Rapport annuel, 1991.p.1.

¹⁵⁶ ALN, Rapport annuel, 1994, p.25.

¹⁵⁷ Les trois premières salles de classes de seconde sont construites en 1992. La quatrième en 1993 ainsi que les quatre classes de premières. Les classes de terminales quant à elles voient le jour en 1994 avec le concours de l'Association des parents d'élèves et enseignants très active dans cette région. Voir. ALN, Rapports annuels, 1992,1993 et1994.

Il est à noter que, les structures du bloc administratif de l'ancien CES change juste de dénomination mais conserve les mêmes bâtiments. Le bureau du Directeur devient le provisorat. En plus, quelques nouveaux bureaux sont construits à l'instar du censorat et de l'intendance.

La salle d'informatique, quant à elle, est construite en 2008, elle est équipée de près de 34 ordinateurs et un projecteur pour permettre aux élèves d'intégrer les nouvelles techniques d'information et de la communication¹⁵⁸. Le personnel du lycée va également connaître quelques changements et son nombre va augmenter.

2. Le personnel du lycée

Le LYNDI a une organisation stratifiée. On y trouve plusieurs personnels repartis ainsi qu'il suit :

- Le personnel administratif

Hérité du système scolaire français, le personnel administratif est composé du Proviseur qui est le chef de l'établissement nommé par arrêté ministériel, il exécute les instructions du Ministre en charge des enseignements secondaires, assure la gestion des hommes et de l'institution dont il a la responsabilité.

Depuis sa création, le LYNDI a connu plusieurs chefs d'établissements dont le plus remarquable est le Proviseur Misekou Zacharie¹⁵⁹. D'après les informations recueillies sur le terrain auprès de nos informateurs, le Proviseur Misekou appliquait une discipline de rigueur qui s'étendait au-delà de l'établissement. Tous les élèves qu'ils rencontraient dans les salles de jeu et les boites de nuit étaient sévèrement punis¹⁶⁰. En dehors de Misekou, d'autres proviseurs sont passés au lycée et ont le mérite d'être représentés dans le tableau 9.

¹⁵⁸ ALN. Rapport annuel, 2008, p.2.

¹⁵⁹ ALN, Rapport annuel, 1992, p.4.

¹⁶⁰ Entretien avec Mme Cécile Gwet, 42 ans, ancienne élève du LYNDI, Yaoundé, 17 août 2015.

Tableau 9: Les responsables du Lycée Ndikiniméki de 1991 à 2009.

Noms et prénoms	Grade	Année de passage
Misekou Zacharie	PLEG	1991-2003
Doume Boyomo Philippe	PLEG	2003-2005
Kallman Djanal	PLEG	2005-2008
Balemaken Jean Joseph Marie	PLEG	2008-2009

Source : tableau réalisé à partir des informations recueillies auprès de Nkama Nkede Jean Edmond, 59 ans, proviseur du Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 18 août 2015.

D'après ce tableau, le Lycée de Ndikiniméki a connu quatre proviseurs dont trois sont les professeurs de lycée d'enseignement général de formation et un seul Balemaken est hors échelle. On remarque également que le proviseur Misekou est celui qui a le plus séjourné à la tête de cet établissement précisément douze années de gestion. Celles-ci étant caractérisées par la rigueur et le dévouement dans le travail.

Le proviseur est assisté dans ses fonctions par un censeur chargé de l'application des règlements pédagogiques et de la discipline. Il élabore aussi les emplois de temps, assure la gestion des cahiers de texte, veille sur la progression des programmes, à la programmation et à la coordination des devoirs séquentiels¹⁶¹. Comme censeur en 1991 par exemple, nous avons M. Balemaken Jean Joseph Marie. Ensuite l'intendant qui est l'agent financier du Lycée. Il collecte les contributions et tous les fonds reçus à l'établissement, il est chargé de l'ouverture des comptes au nom de l'établissement auprès des institutions bancaires, il exécute les dépenses et présente les comptes de gestion au conseil d'établissement¹⁶². À titre illustratif, nous pouvons mentionner M. Ombala Hyacinthe qui a assuré ce poste pendant plusieurs années¹⁶³.

¹⁶¹ ANY, Décret n° 2001/041, du 19 février 2001, Portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des responsables de l'administration, Article 34, P.14.

¹⁶² Ibid., Article 39, P.15.

¹⁶³ ALN, Rapport annuel, 1995, p.12.

Tableau 10: l'équipe administrative du lycée 1995-1996

Noms et prénoms	Fonction	Matricule
Misekou Zacharie	Proviseur	105631-F
Balemaken Jean Joseph	Censeur	133787-A
Soug Nguifo	Surveillant général	161504-D
Ombala Hyacinthe	Intendant	173408-Z
Mouhant Tiédoret	Comptable matière	086094-P
Abassombe Joseph	Surveillant de secteur I	082694-I
Batoungoul Nicolas	Surveillant de secteur II	5675550-L
Bonongo Kaho Imelek	Surveillant de secteur III	373370-G
Engmok Suzanne	Secrétaire dactylographe	365817-M
Mme Heles Esther	Secrétaire dactylographe	305902-Q
Mme Epok Rose	Secrétaire dactylographe	081302-N

Source : ALN, Rapport annuel 1995-1996, p.20.

Le constat majeur qui découle de ce tableau est que, l'équipe administrative est hiérarchisée et possède chacun un matricule solde qui permet de l'identifier. Le nombre de secrétaires et de surveillants de secteurs augmentent contrairement avec l'ancien CES¹⁶⁴.

- Le personnel enseignant

Le personnel du lycée est mixte, constitué des hommes et des femmes issus des écoles de formation et des universités d'Etat. Les professeurs titulaires se distinguent par leurs niveaux et grades. En ce qui concerne les jeunes diplômés sortis des universités, ils sont retenus au lycée à la suite d'un recrutement qui se fait sur étude de dossier¹⁶⁵. Ainsi, nous allons présenter l'ensemble du corps professoral à partir du tableau suivant.

¹⁶⁴ Avec le CES on a deux surveillants de secteurs I et II, respectivement pour les classes de 6^e, 5^e, 4^eM₄ et pour les classes de 4^eM₁, 4^eM₂, 4^eM₃. Le nombre de surveillants augment avec la création du Lycée, passe de deux à trois. Le troisième surveillant s'occupe des classes du second cycle. Le nombre de secrétaires passe de un à trois à cause de l'extension et du volume de travail de la structure.

¹⁶⁵Entretien avec Hagbor, 54 ans, censeur du Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 22 décembre 2015.

Tableau 11: le corps professoral du lycée 1995-1996

Noms et prénoms	Diplômes	Grade	Département d'enseignement
Djou Pierre	Licence	PCEG	Français
Mveyen Alphonse	DIPES II	PLEG	
Ngoko François	BACC	PCEG	
Oyen Barnabas	LICENCE	PCEG	
Bidjogo Awono	BAC	IC	Anglais
Nkwenty Chrisanthus	DIPES II	PLEG	
Mevo Mbogsi Jean	DIPES	PLEG	Allemand
Mvondo Apollinaire	DIPES	PLEG	
Abanda Dandem	BAC	IC	Mathématiques
Heles Bakidem	BAC	IC	
Noah Nga Hilaire	DIPES II	PLEG	Philosophie
Etok Thomas	CAPES	PCEG	Histoire-géographie
Ndjem Samuel	CAPES II	PLEG	
Batute André	DIPES II	PLEG	Sciences naturelles
Donfack Robert Marie	DIPCEG	PCEG	
Temgoua Etienne	BAC	IC	Technologie
Selema Zacharie	DIPES II	PLEG	
Ava Jean	DIPES II	PLEG	Sciences physiques
Djeutsap Lomtsi	DIPES II	PLEG	
Kamdem Charles	BAC	IEPS	EPS
Kouam David	BEPC	M/EPS	EPS
Balemaken Henriette	CAP	IAET	Enseignement ménager

Source : ALN, Rapport annuel, 1995-1996, p.4.

Ce tableau permet de connaître les différents niveaux et grades du personnel du lycée. On y retrouve donc plusieurs catégories d'enseignants formés tels que : les professeurs de lycée d'enseignement général (PLEG) titulaire de DIPES II, professeurs de collège d'enseignement général (PCEG) détenteurs de DIPES I, instituteurs contractuels (IC) ayant un baccalauréat, instituteurs adjoints de l'enseignement techniques (IAET), enseignants d'éducation physique et sportive respectivement les maitres et les instituteurs(M/EPS et I/ESP). De même, ce tableau est utile parce qu'il nous renseigne sur les matières dispensées au lycée. Il en ressort donc que les nouvelles disciplines introduites avec la création du lycée sont : la philosophie et

les sciences physiques. L'organisation du lycée participe à son bon fonctionnement.

C. La vie au sein du lycée

Le Lycée de Ndikiniméki est un établissement public laïc d'enseignement secondaire à cycle complet et à régime d'externat¹⁶⁶. L'administration de cette institution scolaire répond aux canaux et standards des lycées d'enseignement général du Cameroun. Ainsi, le LYNDI fonctionne sur la base d'un règlement intérieur et plusieurs activités qui animent sa vie.

1. Le règlement intérieur

La discipline a toujours été une exigence fondamentale dans les milieux scolaires dignes de ce nom. En effet, l'œuvre éducative, entendue comme aspiration à l'épanouissement total de l'homme, ne peut atteindre son but que dans la soumission des élèves à un ensemble de règles de conduite élaborées. À cet effet, le LYNDI, fidèle à ce principe, a conçu un règlement intérieur dans le souci d'une bonne marche afin d'offrir aux élèves un cadre favorable au travail et de leur apprendre à vivre en société. L'objet de cette partie porte sur le mode de recrutement des élèves, la répartition des enseignements et l'assiduité des élèves et professeurs.

a. Les modalités d'admission

Comme tous les établissements publics d'enseignement secondaire, l'accès au lycée de Ndikiniméki se fait par deux principales voies qui sont le concours officiel et le recrutement sur étude de dossier.

- Le concours officiel

Il est organisé par le Ministère des enseignements secondaires en fonction du planning des examens de fin d'année. Il concerne uniquement les classes de 6^{ème}¹⁶⁷. C'est dans cette perspective que bon nombre d'élèves, issus des écoles officielles et confessionnelles de la ville de Ndikiniméki, augmentent chaque

¹⁶⁶ ALN, Règlement intérieur, 1994, P.1.

¹⁶⁷ Entretien avec Hagbor, 54 ans, censeur du Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 22 décembre 2015.

année les effectifs du lycée¹⁶⁸. Pour mieux illustrer nos analyses, nous avons choisi de présenter quelques résultats d'entrée en première année (6^{ème}) sur une période de cinq ans.

Tableau 12: Admissions en première année au lycée de Ndikiniméki de 1991 à 2002.

Année	Inscrits	Présents	Reçus	Pourcentage
1991-1992	354	348	201	57,75%
1992-1993	394	392	198	50,51%
1993-1994	331	330	187	56,68%
1998-1999	290	287	163	56,79%
2001-2002	225	223	163	73,09%

Source : ALN, montage réalisé par Ongbissoy Clarisse Laure.

Il ressort de ce tableau que sur 1594 candidats au concours d'entrée en 6^{ème}, entre 1991-2002, 1580 ont reçu avec un total de 14 absents. On enregistre un effectif de 912 admis en cinq-années successives. Un autre constat majeur est observé dans les années 90, où on a plus de candidats au concours avec un taux de réussite qui tourne entre 50 à 57%. Cependant, en 2001-2002, le nombre de candidat baisse considérablement, mais avec un taux de réussite qui s'élève à 73,09%. Selon le censeur, cette baisse d'effectif peut s'expliquer par le fait que plusieurs établissements ont été créés après l'année 2000, notamment le lycée technique, le CETIC et le CES de Ndikoti qui laissent le choix au candidat¹⁶⁹. En ce qui concerne le taux de réussite, on peut l'attribuer au phénomène de répétition de plus en plus répandu dans cette localité. L'admission par concours n'est pas la seule condition d'accès au lycée. L'étude du dossier permet aussi à certains élèves de rejoindre les effectifs du lycée.

- **Le recrutement sur étude de dossier**

Il s'agit des élèves des classes de 5^e, 4^e, 3^e, 2nd, 1^{er} et Tle, un certain nombre de ces élèves viennent des établissements voisins à cause de leur mauvaise conduite. De même que des établissements lointains à cause

¹⁶⁸ Entretien avec Hagbor, 54 ans, censeur au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 22 décembre 2015.

¹⁶⁹ Idem.

l'affectation des parents¹⁷⁰. Ce qui fait du lycée de Ndikiniméki un espace d'intégration national où l'on retrouve les produits venant de plusieurs horizons du Cameroun. Le tableau des élèves et leurs différentes provenances sera indiqué en annexe 4. D'une manière générale le recrutement est organisé autour d'une commission permanente dont le président est le proviseur, un secrétaire nommé parmi les deux censeurs, un membre du conseil d'établissement, un représentant de l'APEE et un délégué des élèves¹⁷¹. Les dossiers présentés doivent être constitués des pièces suivantes : une copie d'acte de naissance certifiée, demande timbrée à l'adresse du candidat, bulletin de note de l'année précédente, une attestation de conduite et un transfert si possible¹⁷². Les critères sur lesquels la commission permanente de recrutement insiste sont la conduite et le travail. Un élève qui a une moyenne en dessous de 10 reprend la classe sans négociation. De nombreux élèves sont également refusés à cause de leur mauvaise conduite¹⁷³. Les enseignements quant eux sont bien repartis.

b. L'organisation des cours

Les enseignants ont lieu tous les jours de lundi à vendredi, cependant, en cas de besoin, des cours et des devoirs peuvent être organisés les samedis dans la matinée¹⁷⁴. Le début des cours est programmé à 7h30 et s'achève à 15h25. Les heures de cours sont interrompues par une pause qui va de 11h10 à 11h40 sauf le mercredi, elle commence à 10h15 et se termine à 10h30. Il constitue une demi-journée et les cours s'arrêtent à 12h30. La délimitation des cours se présente comme suit :

- 7h30-8h25 1^{er} cours
- 8h25-8h20 2^e cours
- 9h30-10h15 3^e cours excepté le mercredi

¹⁷⁰ Entretien avec Hagbor, 54 ans, censeur au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 22 décembre 2015.

¹⁷¹ Idem.

¹⁷² Entretien avec Charles Bessong, 55 ans, censeur au Lycée bilingue de Ndikiniméki, 22 décembre 2015.

¹⁷³ Entretien avec Serge-André Batikalak, 37 ans, professeur de langues nationales et de cultures camerounaises au Lycée de Ndikiniméki, Ndikiniméki 15 février 2016.

¹⁷⁴ ALN, Règlement intérieur, Article 5, 1994, p.3.

- 10h15-11h10 4^{ème} cours
- 11h40-12h35 5^{ème} cours
- 12h35-13h30 6^{ème} cours
- 13h30-14h25 7^{ème} cours
- 14h25-15h25 8^{ème} cours¹⁷⁵

On remarque qu'au lycée de NdikiniMéki, les cours sont interrompus par une seule pause et s'arrêtent à 15h25. Or, on sait que généralement dans les lycées de la place, il y a deux pauses la petite et de grande. Cette répartition des enseignements fait la particularité de cette institution. Un accent est également mis sur la conduite des élèves.

- La ponctualité et l'assiduité aux cours.

L'élève est tenu d'assister à l'heure à tous les cours prévus par l'emploi du temps de la classe¹⁷⁶. Tout refus volontaire d'assister à un cours entraîne alors l'exclusion à tous les autres cours.

De même pendant le cours, le silence est de rigueur sauf au moment des interrogations orales ; dans ce cas, l'élève interrogé a droit à la parole¹⁷⁷. Les places attribuées en classe en début d'année doivent être scrupuleusement respectées : seuls les chefs de classes, le professeur principal ou toute autre autorité de l'établissement peut procéder à un changement de place en cas de nécessité. Ainsi les réfractaires à ces exigences s'exposent à des heures de punition qui consistent à la propreté de l'établissement sous le contrôle du surveillant général¹⁷⁸.

Les heures perdues sont alors comptées comme des absences non justifiées. Les absences prévisibles sont gérées par le surveillant général qui délivre un billet de sortie et inscrit le nom de l'élève concerné dans un registre ainsi que son absence excusée. L'élève malade doit faire parvenir à

¹⁷⁵ ALN, Règlement intérieur, Article 6, 1994, p.3.

¹⁷⁶ Ibid., Article 46, p.12.

¹⁷⁷ Ibid.

¹⁷⁸ Ibid.

l'établissement, dans les brefs délais, un certificat d'hospitalisation ou toute autre pièce faisant foi pour justifier les heures d'absences.¹⁷⁹

Les activités scolaires et périscolaires ne sont pas du reste dans le fonctionnement et la bonne marche du lycée.

2. Le lycée : cadre propice aux activités

La vie au sein du lycée est rythmée par plusieurs activités tant scolaires que périscolaires.

a. Les activités scolaires

Dans cette rubrique, nous présentons l'assemblée générale des professeurs, le conseil de classe et le conseil d'enseignement.

- L'assemblée générale des professeurs

Il s'agit d'un conseil de professeurs réuni généralement chaque trimestre et convoqué par le proviseur¹⁸⁰. Elle a pour rôle de débattre des problèmes divers relatifs à la vie de l'établissement. C'est au cours de cette réunion que, à la lumière des textes ministériels, le proviseur définit la politique de l'établissement¹⁸¹. Le conseil résout certains différends pouvant naître entre collègues.

- Le conseil de classe

Le conseil de classe, contrairement à l'assemblée générale, regroupe les professeurs d'une même classe qui se réunissent chaque fin de trimestre. Il apprécie le travail des élèves et note la discipline. Les appréciations sont consignées dans les bulletins de notes remis aux élèves. À la fin du troisième trimestre, le conseil de classe se prononce soit sur le passage en classe supérieure, soit le redoublement ou l'exclusion¹⁸².

¹⁷⁹ Entretien avec Nicolas Batoungol, 50 ans, intendant au Lycée de technique de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 22 décembre 2015.

¹⁸⁰ ALN, Rapport annuel, 1992, p.7.

¹⁸¹ Ibid.

¹⁸² Ibid., p. 9.

- Le conseil d'enseignement

Le conseil d'enseignement Quant à lui, réunit les professeurs d'une même discipline, spécialité ou famille de métier. Il est présidé par les animateurs pédagogiques sous le contrôle du proviseur ou du censeur. Le conseil se tient deux fois par trimestre. Les professeurs travaillent en harmonie évoquent les questions de progression des cours dans les salles de classes concernées. L'élaboration des épreuves et des problèmes pédagogiques et matériels liés à l'application des programmes d'enseignement dans les différentes disciplines. En 1995, par exemple, il y'a eu à la fin d'année, une séance de conseils pratiques devant aider les élèves de la troisième à mieux affronter le BEPC¹⁸³. Le tableau 13 montre quelques animateurs pédagogiques qui ont présidé les conseils d'enseignement au lycée en 1995-1996.

Tableau 13: répartition des animateurs pédagogiques par département d'enseignement 1995-1996

Départements	Animateurs pédagogiques	Grades
Français	Mvey Alphonse	PLEG
Anglais	Bedjogo	PLEG
Allemand	Mevo Mbogsi Jean	PCEG
Histoire/Géo/ECM	Tamka Hamkony	PLEG
Philosophie	Noah Ngohil	PLEG
Mathématiques	Yamkeu Cécile	PCEG
Technologie	Temgoua Etienne	IC
Éducation sportive	Kamdem Charles	PEPS
Enseignement ménager	Mme Balemoken Henriette	IAET

Source : ALN, Rapport annuel, 1995-1996, p.13.

- Le conseil de discipline

Comme son nom l'indique, le conseil de discipline est chargé de prodiguer les conseils aux élèves et aux parents. Il juge également les élèves pour des faits et actes répréhensibles qu'ils commettent comme le vol¹⁸⁴. Le conseil de discipline se tient au moins trois fois l'année scolaire et peut être

¹⁸³ ALN, Rapport annuel, 1995, p.13.

¹⁸⁴ Les cas les plus fréquents ont concerné l'insolence mais aussi les grossesses. Sommairement les statistiques des différents cas examinés lors du conseil de discipline de l'année scolaire 1996 se présente comme suit : 9 cas de grossesses, dont les concernées ont été temporairement exclues pour des besoins de maternité, 4 cas de tricherie, un cas de vol de livres, 2 cas d'insolence caractérisé. Voir. ALN, Rapport annuel, 1996, p.15.

convoqué en cas de nécessité. Les différents acteurs sont le censeur, le surveillant général et le professeur principal sous la direction du chef de la structure. D'autres activités sont également indispensables dans la vie du lycée.

b. Les activités post et périscolaires

Il s'agit des moments, dans la vie d'un établissement où les élèves oublient pour un petit temps tout ce qui est comme cahiers, livres pour se détendre. Au LYNDI, ces activités sont de deux ordres, sportifs et culturels.

Les activités culturelles sont organisées dans le cadre des ballets traditionnels et modernes, des sketches, des poèmes et de clubs¹⁸⁵ c'est le cas du club Unesco, du club des amis de la nature et du club journal encore appelé le " Coq du matin "¹⁸⁶. Une importance est également accordée au volet religieux avec la création des mouvements tels que la jeunesse chrétienne du lycée et les jeunes du monde¹⁸⁷.

En ce qui concerne le sport, il existe une association qui regroupe en son sein tous les élèves sportifs du lycée. Elle placée est sous le contrôle de l'animateur de jeunesse de la ville et d'un professeur d'éducation sportive du lycée¹⁸⁸. Le LYNDI a eu les meilleures performances sportives dans tout le Département du Mbam et Inoubou¹⁸⁹. Ceux-ci intégraient directement l'équipe de " vipère " de Ndikiniméki¹⁹⁰. Le personnel n'est pas en marge des activités

¹⁸⁵ Ces activités culturelles sont présentées pendant la semaine de la jeunesse précisément le 10 février. C'est au cours de cette période que sont découverts les différents talents des élèves. Voir. ALN, Rapport annuel.1996, p.16.

¹⁸⁶ Compilation des rapports annuels du lycée, 1992, 1993 et 1994.

¹⁸⁷ Ces mouvements sont changés de la conscientisation, la moralisation des comportements des élèves et le promotion des valeurs fondamentales au lycée. Voir. ALN, Rapport annuel de 1997, p.17.

¹⁸⁸ ALN, rapport annuel, 1994, p.10.

¹⁸⁹ Les meilleurs éléments ont représenté le lycée aux jeux OSSUC organisés à Bafia en 1994. Ces performances ont été les meilleurs confrontées aux autres. C'est ainsi que lors des finales départementales et interdépartementales, le lycée a raflé plusieurs trophées en athlétisme, en volley-ball fille, la deuxième place en hand et volley garçons. Deux filles ont été médaillées d'argent respectivement en 100 mètres et poids aux finales provinciales de Yaoundé. Voir. ALN, Rapport annuel de 1994, p.9.

¹⁹⁰ Entretien avec Aaron Kabellok, 66 ans, 2^{ème} adjoint au maire de la Commune rurale de Ndikiniméki, 22 décembre 2015.

post et périscolaires. Il est regroupé dans une association dénommée APELNDI¹⁹¹.

L'APELNDI est une association apolitique, constituée de tous les personnels en service au lycée. Elle a un triple objectif. D'abord créer les liens de solidarité entre membres, ensuite promouvoir des activités récréatives, culturelles et pédagogiques et enfin favoriser l'assistance entre les membres au sein de l'amical¹⁹².

En résumé, cette partie retrace l'évolution et le fonctionnement du lycée de Ndikiniméki. C'est une structure scolaire qui commence d'abord comme Collège d'enseignement secondaire, puis il est transformé en lycée d'enseignement général en 1991¹⁹³. Dans la première partie, nous avons présenté l'organisation et le fonctionnement du collège. La deuxième partie porte sur les facteurs de transition du CES en lycée, les innovations apportées et la vie au sein du lycée. La suite de cette analyse nous montre l'apport de cette institution scolaire dans la formation de la jeunesse.

¹⁹¹ APELNDI désigne l'Amicale des personnels du lycée de Ndikiniméki. Elle est créée au sein du lycée, conformément à la loi N°90/53 du 19 décembre 1990 portant sur la liberté d'association. Voir l'article 4 du statut de l'APELNDI, 2009, p.1.

¹⁹² ALN, Statut de l'APELNDI, 2009, p.2.

¹⁹³ ALN, Rapport annuel, 1992, p.2.

CHAPITRE III :
LA CONTRIBUTION DU LYCEE DE NDIKINIMEKI A LA
FORMATION DE LA JEUNESSE CAMEROUNAISE

L'enseignement est une activité pratiquée dans toutes les sociétés humaines. Il participe, non seulement à l'acquisition des valeurs et les aptitudes qui permettent l'épanouissement d'un individu. C'est ainsi que le LYNDI a contribué de 1969 à 2009 à la formation de la jeunesse intellectuelle du pays et dont les produits occupent aujourd'hui les postes dans la société¹⁹⁴. Dans ce chapitre nous allons examiner la contribution du LYNDI à la formation des jeunes et leur insertion dans la société. Pour mieux appréhender cet apport, nous allons présenter dans la première partie le LYNDI comme cadre de formation et d'insertion sociale et la deuxième partie une étude de quelques figures qui font la fierté de cet établissement scolaire.

I. LE LYCEE DE NDIKINIMEKI : UN CADRE DE FORMATION ET D'INSERTION SOCIALE

Cette partie montre l'apport du lycée de Ndikiniméki à la formation des jeunes, sur les plans quantitatifs et qualitatifs.

A. Une formation sur le plan quantitatif

Le nombre des élèves du lycée n'est pas resté statique, il a connu une évolution dont les facteurs sont examinés dans cette section.

1. L'évolution des effectifs de l'établissement

L'action éducative du LYNDI ne s'est pas limitée seulement dans cet arrondissement, mais s'étend sur l'ensemble du territoire national. Ainsi cette institution a connu une évolution considérable en termes d'effectifs de 1969 à 2009 comme l'indique le tableau 14.

¹⁹⁴Entretien avec Nestor Bakandjanken, 55 ans, diplomate en République Démocratique du Congo, Yaoundé, 04 avril 2016.

Tableau 14 : Effectifs des élèves du lycée de Ndikinioméki de 1969 à 2009.

Année scolaire	Effectifs des garçons	Effectifs des filles	Total
1969-1970	24	20	44
1970-1971	38	32	70
1971-1972	80	70	150
1972-1973	230	210	520
1990-1991	332	321	653
1991-1992	452	444	896
1992-1993	581	578	1.159
1994-1995	711	706	1.417
1995-1996	741	736	1.477
1996-1997	753	747	1.500
1997-1998	780	773	1.553
1998-1999	705	690	1.395
1999-2000	615	816	1.431
2000-2001	790	640	1.430
2001-2002	751	644	1.395
2002-2003	810	659	1.469
2003-2004	745	550	1.295
2004-2005	590	570	1.160
2005-2006	596	559	1.155
2006-2007	650	483	1.133
2007-2008	701	609	1.310
2008-2009	815	790	1.605

Source : tableau réalisé à partir des informations recueillies dans les différents rapports annuels de 1969 à 2009.

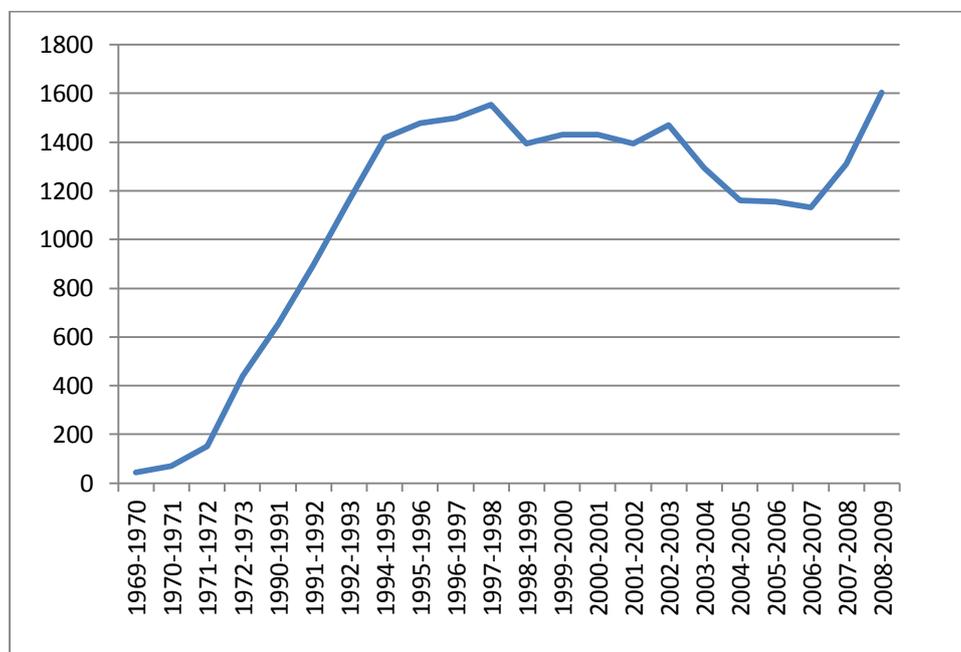
Le tableau 14 nous présente la répartition des effectifs par sexe dans un intervalle de temps. Connue d'abord sous le nom de CES, cette structure commence avec un effectif de moins de 44 élèves et va connaître une augmentation de 893 élèves en 1991-1992. Ceci s'explique par le fait la structure est transformée en lycée d'enseignement général et les élèves venaient de plusieurs localités¹⁹⁵. Au regard du tableau, on constate que, entre 1992-2009, les effectifs sont passés de 1150 à 1610¹⁹⁶. De même la lecture de ce

¹⁹⁵ En 1991-1992, la structure fonctionne sous le nom de lycée. A cet effet un second cycle est ouvert mais constitué uniquement des classes de secondes.

¹⁹⁶ En dépit des effectifs croissants observés dans le tableau 14, on observe également des baisses par exemple en 1998-1999, les effectifs sont de 1.395 élèves contrairement à l'année précédente qui enregistre 1.553 élèves. Le même constat s'observe entre 2001 et 2009 où les effectifs tournent entre 1.133 à 1.395.

tableau montre que le lycée a formé plus de garçons que de filles. Cette évolution des effectifs peut être également s'illustrer à travers la courbe 1.

Graphique 1 : évolution des effectifs globaux du Lycée de Ndikinioméki de 1969 et 2009



Source : courbe réalisée à partir des données collectées dans les différents rapports annuels du CES et du Lyndi

La lecture de cette courbe montre que les effectifs évoluent de manière croissante entre 1969 et 1998, ceci est due au fait que cette institution est transformée en lycée en 1991¹⁹⁷. Les effectifs ont considérablement augmenté avec l'introduction du second cycle et la construction des nouvelles salles de classes principalement celles de Secondes en 1992-1993, Premières en 1993-1994 et Terminales en 1994-1995¹⁹⁸. Mais à partir de 1999-2007, on observe des premières baisses et en 2009 les effectifs augmentent de nouveaux avec la création du Lycée bilingue. Cette évolution des effectifs s'explique par plusieurs facteurs.

2. Les mobiles de cette évolution

Les raisons qui expliquent l'évolution des effectifs au LYNDI sont nombreuses.

¹⁹⁷ ALN, Rapport annuel, 1991, p. 1.

¹⁹⁸ ALN, compilation des différents rapports annuels, 1992 à 1995.

- **Les différentes mutations de la structure**

Elle est d'abord créée sous la dénomination de CES en octobre 1969 et représente le premier établissement de cette localité. A cet effet, tous les élèves des villages de Ndikiniméki et des environs se retrouvaient au CES. Ensuite, lorsqu'il devient lycée, les effectifs augmentent davantage pour la simple raison que les élèves qui obtenaient le BEPC pouvaient désormais achever leurs parcours scolaires sans se déplacer. Il faut rappeler que cette institution restait jusqu'ici le seul lycée de l'Arrondissement de Ndikiniméki, c'est pourquoi il a toujours eu des grands effectifs. Enfin avec l'avènement du Lycée bilingue en 2009, on passe d'une section à deux (anglophone et francophone) et par conséquent le nombre de classes et les effectifs augmentent¹⁹⁹. C'est la raison pour laquelle en 2009 cette institution scolaire a enregistré un effectif de 1605 élèves²⁰⁰.

- **La création des autres établissements secondaires**

Les légères baisses observées au niveau des effectifs viennent du fait que plusieurs autres établissements d'enseignement secondaires sont créés dans la ville de Ndikiniméki. Il s'agit des établissements publics qui laissent le choix aux élèves qui peuvent désormais décider où fréquenter. Parmi ceux-ci, on peut citer le CES de Ndikoti, le Lycée de Nebolen, de Nitoukou et le Lycée technique²⁰¹. La création de ces institutions scolaires réduit quelques effectifs d'autant plus que les élèves de ces localités n'avaient plus besoin de quitter leur lieu de résidence éloignés du LYNDI. Néanmoins, il reste toujours l'un des établissements phares de la ville qui offre une formation de qualité.

B. La formation intellectuelle et l'insertion des jeunes

Les valeurs intellectuelles et citoyennes sont indispensables si l'on veut former des hommes de demain, responsables et dignes de participer à

¹⁹⁹ALN, Rapport annuel, 2009, p.1.

²⁰⁰ Ibid., p.9.

²⁰¹ Entretien avec Hagbor, 54 ans, Censeur au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 8 avril 2016.

l'émergence du pays²⁰². Cette formation consiste à développer chez les jeunes des compétences qui participent à leur insertion dans la société. Comme tous les établissements d'enseignement secondaires, le LYNDI contribue à la formation intellectuelle de nombreux camerounais. Il s'agit ici, de présenter le lycée comme un instrument de lutte contre l'analphabétisme, acteur de socialisation et de ressortir quelques résultats.

1. Un instrument de lutte contre l'analphabétisme

La création du LYNDI a été d'une grande importance pour cette ville et pour toute la nation camerounaise. Ainsi, elle a permis à de nombreux jeunes des écoles primaires de pouvoir continuer les études secondaires dans leur localité et d'accueillir les produits venus villages environnants afin d'acquérir plus de connaissances sur le plan scolaire.

De 1969 à 1996 par exemple, on constate une scolarisation considérable des jeunes de l'Arrondissement de Ndikiniméki. A ses débuts en 1969, la structure commence avec un effectif de quarante-quatre élèves et en 1996, on note désormais mille cinq cent apprenants. Les jeunes peu scolarisés se comptent de moins en moins, avec l'avènement du Lycée qui réduit les coûts aux parents qui n'avaient pas la possibilité d'envoyer les enfants hors de la ville poursuivre leur parcours scolaire²⁰³. La lutte contre analphabétisme peut également s'expliquer par le fait que plusieurs parents ont fini par comprendre les bienfaits de l'école, devenue un moyen de réussite, d'épanouissement et de promotion des hommes²⁰⁴. Il faut donc y envoyer les enfants pour faire d'eux des intellectuels.

A la base de cette formation intellectuelle, se trouve naturellement le diplôme. C'est une unité de mesure qui permet d'évaluer les connaissances des

²⁰² Entretien avec Jean Edmond Nkama Nkede, 59 ans, proviseur du Lycée Bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 14 février 2016.

²⁰³ Entretien avec Suzanne Ongbakiak, 60 ans, enseignante retraitée à l'école publique de Ndikiniméki groupe I, Ndikiniméki, 16 février 2016.

²⁰⁴ Idem.

apprenants et même la valeur d'un homme²⁰⁵. Le LYNDI a permis à de nombreux jeunes d'avoir des parchemins, considérés comme principal facteurs de recrutement dans le monde de l'emploi.

2. Un moule de *fabrication* des intellectuels

Comme tous les autres établissements secondaires d'enseignement général, le Lycée de Ndikiniméki encadre les jeunes qui obtiennent de nombreux diplômes. Il s'agit notamment du BEPC, obtenu en fin de premier cycle en classe de troisième, qui permet à l'apprenant d'accéder au second cycle. Ensuite le Probatoire, en classe de première et le Baccalauréat en classe de terminale ; avec trois options qui sont entre autres : la série A4, la série C et D. La série A4 se subdivise en deux branches, espagnole et allemande. Ces parchemins scolaires, en occurrence le Baccalauréat permet aux jeunes d'intégrer les universités, de concourir dans les examens lancés par les grandes écoles de formation à l'instar de l'ENS, INJS, ENAM et ESSTIC, mais aussi d'être recrutés dans les autres structures. Ainsi le tableau 15 permet de mieux illustrer les taux de réussite aux examens officiels dans cette structure entre 1991-2007.

²⁰⁵ D. Medjo Ebale, "Le lycée technique commercial et industriel de Yaoundé et la formation professionnelle de la jeune fille camerounaise : 1963-1988", Mémoire de DIPES II en Histoire, E.N.S de Yaoundé, 2013, p. 80.

Tableau 15 : résultats globaux aux examens officiels de 1991-2009

Années	Examens	Inscrits	Présents	Reçus	Pourcentage
1991-1992	BEPC	164	161	76	47,24%
1992-1993	BEPC	197	183	55	30,05%
	Probatoire	126	121	35	28,9%
1993-1994	BEPC	301	301	114	37,87%
	Probatoire	208	197	62	31,47%
	Baccalauréat	86	83	19	22,89%
1998-1999	BEPC	283	279	36	12,8%
	Probatoire	259	251	162	64,4%
	Baccalauréat	193	190	154	81,05%
2001-2002	BEPC	231	231	56	24,4%
	Probatoire	231	231	56	24,4%
	Baccalauréat	136	126	48	35,29%
2006-2007	BEPC	190	190	81	42,63%
	Probatoire	217	217	98	45,16%
	Baccalauréat	190	190	81	42,63%
2008-2009	BEPC	195	195	86	45,50%
	Probatoire	210	210	91	40,16%
	Baccalauréat	193	190	154	81,05%

Source : tableau établi sur la base de différents rapports de fin d'années scolaire 1991-2009²⁰⁶

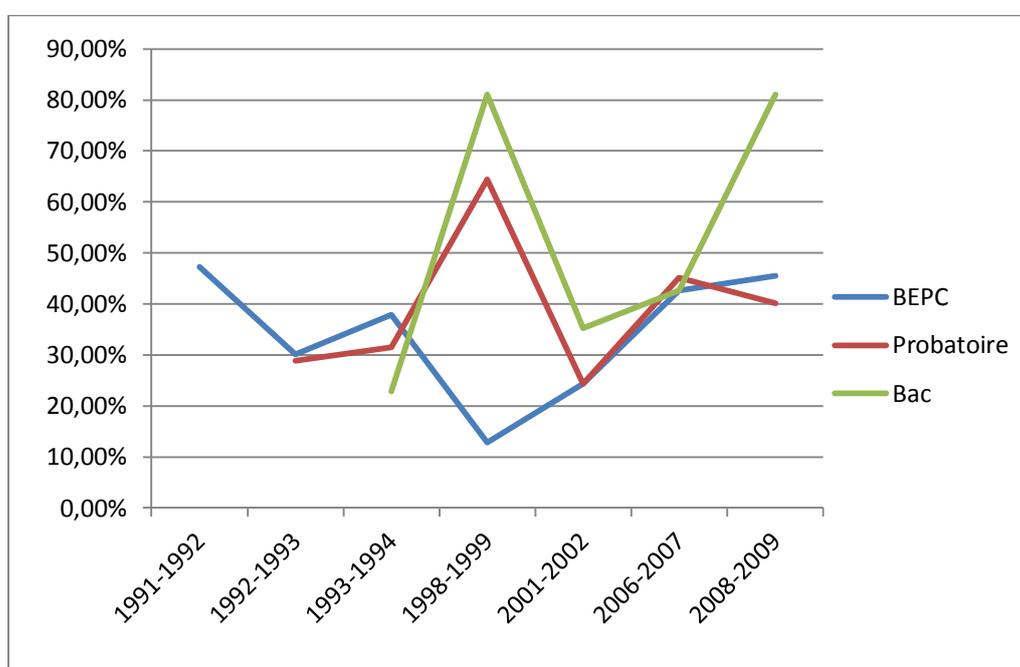
Le tableau ci-dessous comporte les résultats globaux aux examens officiels du Lycée de 1991-2009. Nous constatons que le nombre de candidats ainsi que le pourcentage de réussite changent en fonction des années et du type d'examens. Mais de façon générale, dans les périodes allant de 1992 à 1999, on enregistre plus d'inscrits à l'examen BEPC, soit un total de 924, avec un pourcentage de réussite situé entre 12,8% et 47,24%. Ensuite, le Probatoire, 569 candidats et le taux de réussite tourne entre 28,9% et 64,4%. En ce qui concerne le Baccalauréat le nombre de candidats est inférieur, mais le taux des admis est supérieur aux deux autres examens. En outre, dans les années 2001-2009, le nombre de candidats au BEPC et au Probatoire baisse considérablement, ainsi que le taux d'admis. Ce changement tire ses origines de la prolifération des établissements d'enseignement secondaire créés dans la ville²⁰⁷. Les taux de

²⁰⁶ ALN, Rapports annuels, 1991-2009.

²⁰⁷ Entretien avec Hagbor, 54 ans, censeur au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 8 avril 2016.

réussite n'atteignent pas 50%. Ces résultats peu satisfaisants sont la conséquence du mode de recrutement. Les élèves n'ont pas toujours de bons bulletins et le niveau scolaire ne reflète pas parfois le bulletin présenté ; ils sont aussi généralement avancés en âge et se livrent à d'autres activités telles que le phénomène de mototaxi qui prend de l'ampleur dans la localité de Ndikinioméki²⁰⁸. Toutefois, en 2009 les candidats au Baccalauréat se démarquent avec un pourcentage de 81,05%. La courbe 2 montre l'évolution de ces résultats globaux.

Graphique 2 : évolution des résultats aux examens officiels de 1992-2009



Source : courbe établie sur la base de différents rapports de fin d'années scolaires 1991-2009

A la lecture de cette courbe on constate que les taux de réussite varient en fonction du type d'examen. De tous ces trois examens, les taux de réussite au BEPC sont très bas, inférieurs à la moyenne (50%). Les taux de réussite au Probatoire ne sont pas constants cependant, en 1998-1999, on enregistre un pourcentage de 64,4%

Le Baccalauréat est l'examen où les taux de réussite sont largement appréciables soit 81,05% en 2008-2009. En dépit de ces faibles résultats, il

²⁰⁸ Entretien avec Hagbor, 54 ans, censeur au Lycée bilingue de Ndikinioméki, Ndikinioméki, 8 avril 2016.

demeure que certains élèves du LYNDI ont obtenu des diplômes qui leur ont permis une insertion sociale.

3. L'intégration sociale des produits du Lycée de NdikiniMéki

Bien qu'étant une école d'enseignement général, cette structure s'est mise au service de la société camerounaise. Pour s'intégrer dans la société, les élèves du LYNDI avaient besoin d'un caractère moral et des valeurs d'intégrité. Cette institution a donc donné une formation physique, intellectuelle, civique et morale aux jeunes camerounais qui y ont séjournés. Cette formation a permis à ces jeunes de développer une personnalité et de s'insérer dans la vie active. Contrairement à la période coloniale où,

L'école occidentalise l'enfant et celui-ci dans est l'impossibilité d'utiliser les notions reçues...il n'y puise pas des notions utiles pour modifier son milieu, mais, il reçoit des notions étrangères difficilement assimilables et par surcroît en rupture avec ce dernier²⁰⁹.

Le lycée transmet aux apprenants un ensemble de connaissances variées utiles dans la vie en société, à travers les différentes disciplines enseignées. Parlant de ces enseignements, le lycée dispense : les sciences humaines qui regroupent la Géographie, celle-ci permet de connaître le milieu dans lequel on vit ; l'Histoire qui nous renseigne les événements passés ; l'Education civique aujourd'hui, Education à la citoyenneté et à la morale, développe les valeurs comme la paix, la justice, l'honnêteté et la transparence²¹⁰. Ces valeurs permettent aux apprenants de devenir de bons citoyens de demain. Ensuite, la Philosophie est une discipline réservée uniquement pour les classes de terminale. Elle est capitale, parce qu'elle permet aux jeunes apprenants de développer un esprit d'analyse et un esprit critique face à de multiples situations de la vie. Le Travail manuel et l'Enseignement ménager fournissent aux élèves des notions élémentaires de la vie comme l'agriculture, la couture, la cuisine et

²⁰⁹ C. Turben cité par A. P. Ngassa, " Contribution de l'enseignement catholique à l'éducation de la fille au Cameroun : le cas du collège Joseph Stinzi d'Obala 1965-1993", Mémoire de DIPES II en Histoire, E.N.S de Yaoundé, 2004, p. 71.

²¹⁰ Entretien avec François Olounou, 37 ans, professeur d'Histoire et d'Education à la citoyenneté et à la morale au collège Mongo Béti, Yaoundé, 28 mars 2016.

la broderie. Il s'agit ici des activités qui sont d'un grand apport dans l'insertion sociale des jeunes. C'est dans ce cadre que Gaëlle Diane Ongmissi, ancienne élève de cette institution scolaire avoue : "J'aime bien faire de la pâtisserie, je l'ai apprise au lycée pendant les cours de cuisine, dispensées par Mme Moule, professeur d'Enseignement ménager et aujourd'hui il m'arrive de gagner des marchés pendant les cérémonies de mariages"²¹¹. Les langues et l'Education physique et sportive, il s'agit ici, des langues étrangères telles que le français, l'anglais, l'espagnol et l'allemand. L'introduction de ces langues dans les programmes scolaires permet aux élèves de communiquer partout où le besoin est nécessaire et de s'intégrer dans le monde. L'éducation physique et sportive quant à elle, participe à l'équilibre intellectuel, moral et physique de l'élève. Toutes ces matières transmettent des connaissances que l'homme doit assimiler pour mieux s'intégrer dans la société à laquelle il appartient.

Le LYNDI a donc participé à l'intégration sociale d'un grand nombre de jeunes qui participent à la vie socioéconomique de la nation.

C. Les produits du Lycée de Ndikiniméki dans la vie socioprofessionnelle

Depuis sa création, le LYNDI paraît comme un cadre de promotion des jeunes camerounais venus de plusieurs régions²¹². Pendant de nombreuses années, ce Lycée a produit des cadres, dont certains occupent des postes importants et sont impliqués dans le développement de la nation. C'est dans cette logique que V. T. Levine affirme que :

L'éducation occidentale a été immédiatement la plus révolutionnaire de toutes les influences, opérant en Afrique subsaharienne, depuis l'établissement de l'autorité européenne. Elle a été l'instrument servant à créer une classe indispensable au pouvoir impérial, mais une classe qui invraisemblablement a pris le commandement en remplaçant ce pouvoir. L'éducation occidentale a créé la nouvelle élite africaine²¹³.

Dans cette partie, il est question de recenser quelques anciens élèves du LYNDI dans les différents domaines d'activités publics et privés du Cameroun.

²¹¹ Entretien avec Gaëlle Diane Ongmissi, 34 ans, Ancienne élève du Lycée de Ndikiniméki, Yaoundé, 30 mars 2016.

²¹² Cette institution scolaire est d'abord créée sous la dénomination de CES en octobre 1969, puis transformée en lycée en 1991. voir. ACN et ALN, respectivement en 1969 et 1991.

²¹³ V.T. Levine, *Du mandat à l'indépendance*, Paris, Présence Africaine, 1984, p. 126.

1. Les produits du Lycée de Ndikiniméki dans le secteur public

Le secteur public est un domaine qui relève de la compétence de l'Etat. Les employés de ce secteur ont le statut de fonctionnaires²¹⁴. Certains anciens élèves du LYNDI se sont orientés vers l'administration publique. En effet, après leur parcours scolaire dans cet établissement, d'aucuns reçoivent une formation supplémentaire dans les universités publiques, privées et les écoles de formation professionnelle. Parmi ceux-ci figurent ; les administrateurs civils principaux comme Paul Baheg, Simon Bagnak, David Embe, René Sabo, Salomon Ehet²¹⁵.

De même, les diplomates de carrière comme de Nestor Bakajanken, Marcel Batanga, Clement Biyek Biyegue²¹⁶. Nous avons également les enseignants ; Jean Paul Komon, professeur d'université et secrétaire général à l'université de Douala, François Ngale, Dominique Behalal, Jean Moudoubou, Jean Richard Babong et Didier Moukon²¹⁷. La participation des anciens élèves dans le secteur public est plus visible à travers le tableau16.

²¹⁴Personnes qui entrent à la fonction publique à la suite d'un concours directe.

²¹⁵Entretien avec Bernard Bakinien Bagneki, 52 ans, directeur d'assure finance à Ndikiniméki, Ndikiniméki, 12 aout 2015.

²¹⁶ Idem.

²¹⁷ Entretien avec Richard Babong, 51ans, directeur du CES de Ndikoti, Ndikiniméki, 11 février 2016.

Tableau 16 : la liste des anciens élèves du Lycée de Ndikinioméki dans le secteur public

Noms et prénoms	Professeurs
Aaron Kabellock	Maire à la commune rurale de Ndikinioméki (deuxième adjoint)
Alain Bibou	Professeur de Français(PLEG)
Alexis Embensien	Colonel
Azab Aboto	Assistant au Département de philosophie
Bernadette Ongmoulenbe	Agent de l'état à la préfecture de Bafia
Daniel Fack	Cadre au ministère du travail
Emmanuel Enfoumbo	Employé aux impôts
Eugene Balemaken	Avocat au barreau
Jean Bouhin	Proviseur
Joseph Engueti	Cadre à la Direction générale de la recherche extérieure
Jules Emmanuel Ombelabout	Directeur de l'école publique de Ndikinioméki groupe II
Marcus Belebe	Commissaire principal
Marie-Madeleine Sen	Cadre au ministère des enseignements secondaires
Miloumie Matthieu	Inspecteur d'Arrondissement de l'éducation de base à Ndikinioméki
Mme Thérèse Bayokolak	Proviseur au Lycée de Bafia
Nicolas Batoungoul	Intendant au Lycée technique de Ndikinioméki
Pascal Matoulong	Déclarant en douane
Salomon Eheth	Administrateur civil principal et actuellement chargé du protocole à la présidence
Serge André Batikalak	Professeur de Tunen au lycée de Ndikinioméki
Yves Toukabou Teme	Cadre au ministère de la jeunesse
Zacharie Hend	Employé au ministère du commerce
Zaché Bakedjaken	Commissaire

Source : tableau réalisé sur la base des différentes sources orales collectées sur le terrain de 2015 à 2016.

L'analyse de ce tableau est loin d'être complète au regard du nombre d'années d'existence de cette structure, mais il nous permet de constater que ce lycée a préparé de nombreux jeunes à l'exercice des fonctions dans l'administration publique²¹⁸. Il s'agit des enseignants, des cadres de l'état, des avocats, des officiers supérieurs de police et d'armée, des hommes politiques

²¹⁸ Entretien avec Richard Babong, 51ans, directeur du CES de Ndikoti, Ndikinioméki, 11 février 2016.

des hauts commis de l'Etat et les des administrateurs principaux. Nous remarquons également que la gente féminine s'est aussi démarquée, elle qui était longtemps marginalisée sur le plan scolaire au détriment du sexe masculin²¹⁹. Le LYNDI n'a pas seulement produit une élite intellectuelle chez les Banen, mais dans l'ensemble du territoire. En dehors du public, certains produits de cette institution scolaire exercent aussi dans le secteur privé.

2. Les anciens élèves du Lycée de Ndikiniméki dans les activités privées

Il est question, dans ce cadre des anciens élèves qui n'ont pas eu la possibilité de se retrouver au service de l'état, mais exercent dans le domaine privé. En ce qui concerne les anciens élèves du LYNDI, d'autres travaillent pour leur compte personnel et certains sont au service des entreprises.

Ainsi, parmi ces produits du lycée, on distingue les avocats qui exercent les fonctions libérales, les ingénieurs agronomes et des bâtiments, les employés de banques, les directeurs de sociétés, les hommes d'affaires, les religieux, les propriétaires de boutiques et les infirmiers²²⁰. Le tableau 17 permet de lister quelques produits de cette structure scolaire en service au privé.

²¹⁹ Jadis, dans les sociétés traditionnelles africaines, la femme assume les fonctions d'épouse et de mère, mais l'arrivée du colonisateur favorise l'accès de la jeune fille à l'école. C'est dans cette optique que sont créées en 1923 les premières structures de formation des filles. Aujourd'hui, les filles sont instruites au même titre que les garçons et occupent les postes de responsabilité.

²²⁰Entretien avec Bernard Bakinien Bagneki, 52 ans, directeur d'assure finance à Ndikiniméki, Ndikiniméki, 12 aout 2015.

Tableau 17 : quelques anciens élèves du Lycée de Ndikinioméki en service au privé

Noms et prénoms	Fonctions
Achille Wandji	Banquier à la Société générale des banques du Cameroun
Alexandre Ekondj Ekath	Directeur général de la banque régionale
Bagneki	Employé cadre à la CHOCOCAM
Barbette Embelon	Employé d'IBM à Paris
Bernard Bakinien Bagneki	Directeur d'assurance finance à Ndikinioméki
Charles Ehet Bissendj	Infirmier
Charles Ombang Ekath	Fondateur Président du Conseil d'Administration de la banque régionale
Destin Alolo	Prêtre à l'église catholique
Dieudonné Baheten	Directeur des ressources humaines à Dizangué
Dieudonné Djou	Ingénieur agronome
Emmanuel Oboul	Homme d'affaires
Hervé Cyril Moudong	Gestionnaire de stock à la société française de Douala
Jean Bayokolak	Opérateur économique
Maurice Batanga	Directeur des affaires juridiques, de la coopération et des questions émergentes à l'OAPI
Maurice Moukitoung Ekoba	Avocat
Jean-Marie Oukem	Infirmier
Paul Bagneken	Employé à la société anonyme les brasseries du Cameroun
Prosper Elona	Prêtre à l'église catholique
Prosper Ndombatat	Avocat
Roland Ombala Kokoy	Responsable commercial de la société de stockage à Douala
Samuel Guile	Entrepreneur et hommes d'affaires
Simon Bayokolak	Pasteur à l'UEBC
Suzanne Ongmabok	Femme d'affaires
Théophile Wandja	Expert consultant à Paris et Directeur des opérations pour l'Afrique centrale

Source : tableau réalisé sur la base des données recueillies sur le terrain de 2015 à 2016.

Un regard de ce tableau permet de constater que le LYNDI a formé de jeunes qui exercent dans divers secteurs du privé²²¹. Une partie de ses anciens élèves sont des cadres influents dans les entreprises à l'instar de Bernard Bakinien Bagneki, Alexandre Ekondj Ekath, Charles Ombang Ekath pour ne citer que cela²²². Par ailleurs, ces produits ne sont pas uniquement au service de la société camerounaise. Certains ont également franchi les frontières géographiques du Cameroun. En guise d'exemple, nous avons Théophile Wandja, expert consultant à Paris ; Barbette Embelon, employée *d'International Business Machines* (IBM) à Paris (leader en informatique dans le monde). Cet établissement a aussi contribué à la formation des hommes devenus des religieux ayant décidé d'être au service de l'église. Il s'agit de Simon Bayokolak, Prosper Elona, Olivier Nguimbus, Destin Alolo et l'abbé Minié. Dans cette formation, les ressortissants Banen sont en grand nombre, cela peut être dû à l'effectif élevé des Banen dans ce lycée²²³. Le LYNDI, tout comme la plupart des institutions d'enseignement public général, est un cadre d'éducation, d'instruction et de promotion sociale. Il a formé des hommes et femmes qui exercent dans tous les niveaux de la vie, mais parmi ceux-ci, on distingue des Hommes dynamiques et remarquables qui occupent une place de choix dans la société.

II. ETUDE DE QUELQUES FIGURES DU LYCEE DE NDIKINIMEKI ET LEURS OEUVRES

Il serait prétentieux de dire que tous les anciens élèves du lycée sont des hommes exemplaires ou des modèles à suivre. Néanmoins, il est question dans cette rubrique de faire une étude de cas de ceux-là qui ont réussi à se frayer une place non négligeable. Ensuite de présenter les différentes associations créées

²²¹ Entretien avec Théophile Wandja, 54 ans, consultant à Paris et directeur des opérations pour l'Afrique centrale, NdiKiniméki, 14 août 2015.

²²² Entretien avec Maurice Batanga, 53 ans, directeur des affaires juridiques à l'OAPI, Yaoundé, 28 mars 2016.

²²³ Le Lycée a contribué à la formation des jeunes venus de plusieurs régions du Cameroun, mais en grande partie des ressortissants Banen. Ceci est dû au fait que les Banen sont les premiers occupants de la ville de NdiKiniméki au 15^e siècle et sont à cet effet les plus nombreux. Voir. I. Dugast, *Inventaire ethnique du sud Cameroun*, Mémoire de l'Ifan, série population n°1, 1949, p.5.

par les produits du lycée tout en ressortant leurs contributions dans la bonne marche de cette structure scolaire.

A. Le parcours scolaires de trois figures du lycée

Le LYNDI a formé un certain nombre jeunes qui ont réussi dans la vie grâce à l'expérience acquise durant leur formation. Dans cette sous partie, il est question de retracer le parcours scolaire des personnes qui sont passés par le LYNDI et occupent de postes importants dans la société.

1. Monsieur Aaron Kappelock : de l'administration à la politique

Aaron Kappelock est né le 13 décembre 1954 à Ndogbassaben, un village de l'Arrondissement de Ndikiniméki²²⁴. Il fait ses études primaires à l'école principale de Ndikiniméki où il obtient son Certificat d'étude primaire élémentaire (CEPE) à l'âge de 13ans²²⁵. La carte scolaire de Ndikiniméki était dépourvue d'un établissement public d'enseignement secondaire. C'est ainsi que le jeune Aaron Kappelock quitte la ville de Ndikiniméki pour Kumba où il intègre les effectifs du collège d'enseignement technique. Mais face aux conditions de vie rude, il rejoint très rapidement ses parents. En 1970, il entre au CES de Ndikiniméki dont il constitue la deuxième promotion²²⁶. Sur le plan scolaire M. Kappelock reconnaît que c'est grâce à cette structure qu'il a eu les notions de bases dans ces études secondaires. Il déclare : "Mon BEPC m'a permis de continuer mes études au Lycée classique de Bafia parce que notre arrondissement n'avait pas encore de lycée, nous étions pour certains obligés d'aller à Bafia et ici j'obtiens un Baccalauréat en série D en 1976".

Par ailleurs, ce dernier diplôme lui ouvre les portes des études supérieures à l'université de Yaoundé en faculté de droit et de sciences économiques. Ce parcours universitaire est sanctionné par une Licence en science économique en 1981.

²²⁴ Entretien avec Aaron Kappelock, 66 ans, 2^e adjoint au maire de la Commune rurale de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 13 février 2016.

²²⁵ Idem.

²²⁶ Idem.

En 1982, il est recruté comme comptable à l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET) de Douala. En Janvier 1983, la société camerounaise des Droits d'Auteurs (SOCADRA) le sollicite au service d'administration et financier. En 1984, il est nommé responsables du service d'administration et financier.

En 1985, il est de nouveau nommé responsable de la gestion des affaires courantes dont il cumule avec le poste d'administration et financier de la *Cameroon Music Corporation* (CMC)²²⁷. En 2008, M. Kabelleck devient le Directeur de la documentation, de la répartition et de l'informatique de la Société Camerounaise de l'Art Musical (SOCAM)²²⁸. Suite à son dévouement au travail, il est promu Directeur général de la SOCAM, poste qu'il occupe de 2010 à 2013. En outre, l'homme a une double casquette celle d'homme politique notamment conseiller municipal, deuxième adjoint au Maire de la Commune rurale de Ndikiniméki depuis 2007 jusqu'à nos jours²²⁹. A côté de ce dernier un autre produit du lycée se distingue par son rang social.

2. Monsieur Maurice Batanga : diplomate de formation

Elève de la cinquième promotion du CES, M. Maurice Batanga est aujourd'hui Directeur des affaires Juridiques, de la Coopération et des questions émergentes à l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)²³⁰. En effet, Monsieur Batanga est né en 1963 à Eton dans l'Arrondissement de Ndikiniméki. Il fait ses études primaires à l'école catholique de Ndekyap où il obtient son CEPE en 1974²³¹. La même année, le jeune Batanga est admis au CES de Ndikiniméki et fait tout son premier cycle couronné en 1979 par le BEPC, série anglais renforcé²³². Comme tous les élèves de sa promotion désirant

²²⁷ Suite aux problèmes internes de cette structure la Société Camerounaise des Droits d'Auteurs devient la Cameroon Music Corporation. Information recueillie auprès d'Aaron Kabelleck, 13 février 2016.

²²⁸ La Cameroon Music Corporation devient également la Société Camerounaise de l'Art Musicale.

²²⁹Entretien avec Aaron Kabelleck, 66 ans, 2^e adjoint au maire de la Commune rurale de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 13 février 2016.

²³⁰ Entretien avec Maurice Batanga, 53 ans, directeur des affaires juridiques à l'OAPI, Yaoundé, 28 mars 2016.

²³¹ Idem.

²³² ACN, Rapport annuel, 1979, p.10.

continuer leurs études, il intègre les effectifs du Lycée classique de Bafia. Ici, il obtient le Probatoire A₄ espagnol et le Baccalauréat de la même série respectivement en 1981 et 1982²³³.

Selon M. Batanga les moments passés au CES de Ndikiniméki sont mémorables à plus d'un titre. Il a été particulièrement marqué par le charisme, la rigueur du Directeur M. Jean Mba Evina qui a forgé sa personnalité. Un autre point qui a marqué M. Batanga est la discipline qui lui a permis de réussir dans ses études et plus tard dans sa carrière professionnelle. Après ces études secondaires, il entre en faculté de droit à l'université de Yaoundé où il sort avec une Licence en droit. Issu d'une famille modeste, le jeune étudiant présente le concours de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), filière diplomatie en 1987. C'est ainsi qu'il est admis et se retrouve dans cette grande école de formation. En 1988, il est titulaire d'une maîtrise professionnelle en relations internationales et en 1991 d'un Doctorat de 3^e cycle en relations internationales²³⁴. La même année, il est recruté au Ministère des Relations Internationales (MINREX) où le jeune diplomate exerce pendant cinq ans. En 1986, M. Batanga est détaché à l'OAPI et occupe actuellement un poste de responsabilité. Le LYNDI a également formé des hommes qui ont choisi l'enseignement comme profession.

3. Monsieur Serge-André Batikalak : Professeur de Lycée d'Enseignement Général

Monsieur Batikalak fait partie de la première promotion qui ouvre le lycée en 1991, il a passé tout son cycle secondaire dans cet établissement scolaire. Il est, professeur de langues nationales et de culturelles camerounaises, affecté au LYNDI depuis 2011 comme enseignant de *Tunen*²³⁵. M. Batikalak est né en

²³³Entretien avec Maurice Batanga, 53 ans, directeur des affaires juridiques à l'OAPI, Yaoundé, 28 mars 2016.

²³⁴ Idem.

²³⁵ Le *Tunen* est la langue du peuple Banen, c'est l'un des éléments de cohésion de tous les Banen.

1979 dans la ville de Ndikiniméki et fait son parcours primaire à l'école publique de Ndikiniméki groupe I, sanctionné par un CEPE en 1990²³⁶.

En 1991, il entre au lycée et obtient tour à tour les diplômes suivants : BEPC, Probatoire et Baccalauréat en série A₄ espagnol respectivement en 1995, 1998 et 1999²³⁷. M. Serge-André avoue qu'il a été façonné au LYNDI où il a reçu les notions de base et déclare avoir passé des plus meilleurs moments de sa vie scolaire dans cette école pour plusieurs raisons :

Mon séjour au lycée sont des meilleurs moments, un esprit du travail nous animait, on ne connaissait pas le phénomène de répétition parce les parents n'avaient pas assez de ressources financières. Mais on avait un groupe d'étude constitué de plusieurs camarades comme Maurice Moukitomb, Firmin Mountil, Alexandre Ekondj Ekath et Olivier Oundoy. Le charisme du proviseur Zacharie Misekou et sa manière de diriger a contribué à imprégner la marque du sérieux en nous en ce sens qu'on ne pouvait pas faire du n'importe quoi²³⁸.

En 1999, il s'inscrit à l'université de Yaoundé I en sociologie et obtient sa Licence en 2003. Un an après, il est titulaire d'une Maîtrise et en 2008 d'un Diplôme d'études approfondies (DEA). Le jeune étudiant concourt à nombreux examens comme l'ENAM, l'IRIC et l'ENS²³⁹. Il entre finalement, à l'ENS de Yaoundé, où il reçoit une formation en qualité enseignant et obtient le diplôme de professeurs d'enseignement secondaire, deuxième grade (DIPES II). En 2011, le jeune professeur est affecté au LYNDI qui a guidé ses premiers pas. Aujourd'hui, il occupe le poste de surveillant général par intérim et continue ses études en cycle de doctorat. Les produits de cette structure ont mis sur pieds des associations pour consolider les liens.

B. Les associations des anciens élèves du Lycée : un cadre de retrouvaille et de convivialité

Les produits du lycée ont créé plusieurs mouvements associatifs qui constituent un cadre de retrouvaille. Il s'agit ici, de retracer leur genèse, leur

²³⁶ Entretien avec Serge-André Batikalak, 37 ans, professeur de langues nationales et de cultures camerounaises, au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 08 avril 2016.

²³⁷ Entretien avec Serge-André Batikalak, 37 ans, professeur de langues nationales et de cultures camerounaises au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 08 avril 2016.

²³⁸ Idem.

²³⁹ Idem.

évolution et leur fonctionnement. Ensuite nous montrons leur apport dans la formation des jeunes générations de cette institution.

1. La première association : la cellule des élèves et étudiants de Ndikinioméki (CEEN)

Dans cette sous partie, il est question de présenter la genèse et le fonctionnement de cette association.

a. L'historique de la création

La Cellule des élèves et étudiants de Ndikinioméki, est la première association des anciens élèves du lycée créée en 1980 sous la houlette de Nestor Bakandjaken, Bayokolak Bayo, Charles Ombang Ekath et Maurice Batanga. Ils ont mis sur pied un cadre où les produits du lycée peuvent se retrouver et consolider les liens²⁴⁰. En effet avant cette date, il existait déjà l'Amicale des étudiants du Mbam (AEM) dont le siège se trouvait à Bafia²⁴¹. La première année, la CEEN est connue sous le nom de "l'Amicale des élèves et étudiants Banen". Mais les pères fondateurs de cette cellule trouvent cette connotation polémique d'autant plus que, l'AEM existait déjà. Dénommer cette structure Amicale des élèves et étudiants Banen est une forme de scission. C'est dans cette logique que l'un des promoteurs de la CEEN déclare :

Nous avons choisi de rester au sein de l'Amicale des élèves et étudiants du Mbam, mais de créer une cellule à l'intérieur de cette amicale qui regrouperait les étudiants Banen. C'est ainsi que nous avons baptisé cette association, Cellule des élèves et étudiants de Ndikinioméki à partir de 1981-1982. Elle tenait les réunions à Ndikinioméki dans le but de permettre que les élèves et étudiants qui viennent de Ndikinioméki puissent connaître mutuellement²⁴².

Néanmoins, la CEEN respecte scrupuleusement les textes de la grande association AEM²⁴³. C'est un mouvement à caractère essentiellement culturel qui accueille en son sein tous les élèves et étudiants de la ville de Ndikinioméki sans

²⁴⁰ Entretien avec Nestor Bakandjaken, 55 ans, diplomate en République Démocratique du Congo, Yaoundé, 04 avril 2016.

²⁴¹ L'Amicale des étudiants du Mbam est une association créée dans les années 1970 qui regroupait en son sein tous les ressortissants du grand Mbam qui éclate en deux Départements en 1992 et correspond aujourd'hui, aux Départements du Mbam et Kim et le Mbam et Inoubou avec pour chefs-lieux respectifs Ntui et Bafia.

²⁴² *Le Hikoko, organe d'expression de la cellule des Elèves et Etudiants de Ndikinioméki*, n° 4, du 10 juin 1989, p.1.

²⁴³ Ibid., p. 6.

distinction de sexe, de religion et de classe sociale. De ce fait, ses objectifs sont entre autres : réunir tous ces élèves et étudiants qui sont passés par le LYNDI et permettre à ces derniers de se connaître mutuellement, pour apporter soutien en matière d'encadrement, d'information, promouvoir la culture banen et apporter sa contribution pour le développement de cet établissement. Pour atteindre ses objectifs, la CEEN met sur pied ses premiers statuts avec un règlement intérieur qui régit son fonctionnement.

b. Le fonctionnement de la CEEN

Comme toute association, la CEEN dispose des organes, à savoir l'Assemblée générale, organe délibérant et le Bureau, organe de direction²⁴⁴. L'Assemblée générale est constituée de tous les membres inscrits. Elle délibère sur toutes les questions qui lui sont soumises par le bureau et élit celui-ci²⁴⁵. Le bureau quant à lui, est constitué de dix membres élus pour un mandat d'un an renouvelable²⁴⁶. A la tête de ce bureau se trouve un président qui est la plus haute personnalité. Il est chargé de la bonne marche de l'association. À ce titre, il préside les séances et fixe leur ordre du jour ; il assure les relations entre la cellule et l'AEM et contrôle l'activité de tout membre du bureau. Parmi les différents présidents ayant dirigé cette cellule, nous avons Alphonse Anoho, Bayokolak Bayo, Nestor Bakandjanken, le feu Moukila Binde Behalal, Prosper Ndombatat, Joseph Loumou, Jules Bisout, Charles Ombang Ekath, Maurice Batanga...²⁴⁷. Il faut néanmoins mentionner que tous ces présidents cités sont originaires de Ndikiniméki pourtant le mouvement est ouvert à tous les produits du lycée. Ceci peut s'expliquer par le fait que les Banen sont les plus nombreux

²⁴⁴ Règlement intérieur de la C.E.E.N, Préambule, Article I, 1986, P.3.

²⁴⁵ Ibid.

²⁴⁶ Les dix membres du bureau sont repartis en deux groupes dont : le premier est constitué de quatre membres élus pour un mandat d'un an renouvelable entre autres le Président, le Secrétaire, le Trésorier et le Commissaire aux comptes ; le deuxième groupe de six autres membres qui sont nommés par le président il s'agit d'un vice-président, d'un Délégué et de trois conseillers. Voir le Règlement intérieur de la cellule des élèves et étudiants du Lycée de Ndikiniméki, p.3.

²⁴⁷ *Le Hikoko*, 1989, p. 2.

et fondateurs de ladite association. On ne saurait parler du fonctionnement de la CEEN sans évoquer ses ressources.

A ces débuts, la CEEN fonctionne avec les revenus des étudiants qui étaient des boursiers dans les universités et grandes écoles²⁴⁸. Les cotisations s'élevaient à 500 francs CFA le mois et lorsqu'il avait une activité à mener, les membres du bureau faisaient des collectes spéciales (5000 Francs CFA par membre) et sollicitaient aussi l'aide des aînés²⁴⁹.

Mais la crise économique de 1986 entraîne de nombreuses conséquences comme la baisse des salaires, la privatisation des entreprises nationales et la suppression des bourses dans les universités d'état. Tout cela fragilise également les caisses de la CEEN²⁵⁰. En effet les étudiants n'avaient plus de bourses et ne pouvaient plus bien s'acquitter de leurs cotisations mensuelles et tout autre engagement²⁵¹. C'est ainsi que la cellule tombe en faillite. Il fallait attendre les années 2000 pour qu'une nouvelle génération vienne la relever²⁵².

2. L'association des anciens élèves du Lycée de Ndikiméki

En dehors de la CEEN, un autre mouvement dénommé l'Association des anciens élèves du Lycée de Ndikiméki (AAELN) est créée. En effet, il voit le jour avec l'idée d'un ancien élève soucieux d'avoir perdu de vue ses camarades, il décide de lancer un appel sur les réseaux sociaux notamment sur *face book* où il envoie des invitations à certains de ces promotionnaires²⁵³. Ceux-ci accueillent favorablement le projet c'est ainsi que tous ensemble ils décident de créer une association en mai 2011²⁵⁴. Elle est ouverte pour tous les anciens élèves du LYNDI sans distinction d'ethnie, de religion et de classe sociale. L'objectif de l'AAELN est l'entraide entre les membres et le développement du lycée. Elle

²⁴⁸ Entretien avec Maurice Batanga, 53 ans, directeur des affaires juridique à l'OAPI, Yaoundé, 28 mars 2016.

²⁴⁹ Entretien avec Charles Ekath Ombang, 54 ans, président-fondateur de la régionale, Yaoundé, 10 avril 2016.

²⁵⁰ Entretien avec Maurice Batanga, 53 ans, directeur des affaires juridiques à l'OAPI, Yaoundé, 28 mars 2016.

²⁵¹ Idem.

²⁵² Entretien avec Nestor Bakandjanken, 55 ans, diplomate en République Démocratique du Congo, Yaoundé, 04 avril 2016.

²⁵³ Entretien avec Laurent Ombala, 32 ans, fondateur de l'A.A.E.L.N, Ndikiméki, 15 février 2016.

²⁵⁴ Idem.

compte environ 535 membres à travers le Cameroun et même en Europe. Ce mouvement tient ses réunions mensuelles dans les différentes antennes de Douala et Yaoundé. Toutes ces deux associations apportent leur contribution à la formation des jeunes générations du lycée.

C. L'apport des associations dans le développement du lycée

Les différents mouvements associatifs participent à la bonne marche du lycée à travers de nombreuses actions tant sur le plan pédagogique que matériel.

1. Les réalisations pédagogiques

Conscients de la contribution du lycée dans leur instruction et insertion sociale, les anciens élèves de cette structure, à travers les associations, notamment la CEEN, organisent des cours de remise à niveau et les travaux dirigés à l'intention des élèves de classes d'examen (3^{ème}, 1^{ère}, Tle)²⁵⁵. Ces cours se tiennent généralement pendant les congés de pâques et permettent aux apprenants du lycée de revoir en profondeur les programmes scolaires avant les examens. Les cours sont dispensés par une équipe estudiantine de différentes filières. A ce effet, un accent particulier est mis sur les matières de base, par exemple, pour les séries scientifiques, l'objectif est d'aider les élèves à surmonter leurs lacunes en mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre²⁵⁶. Par contre, pour les séries littéraires, il est question de relever leur niveau dans les disciplines comme le français, l'anglais, les langues vivantes (espagnol et allemand) et la philosophie pour les classes de Tle²⁵⁷. La contribution de la CEEN dans la formation des jeunes du lycée a pour but de rehausser le niveau intellectuel dans la ville de Ndikiniméki. L'action de ces associations ne se limite pas seulement sur le volet pédagogique mais concerne aussi l'équipement en matériel du lycée.

²⁵⁵Entretien avec Bernard Bakinien Bagneki, 52 ans, directeur d'assurance finance à Ndikiniméki, Ndikiniméki, 12 août 2015.

²⁵⁶Entretien avec Njabo Mekole, 26 ans, président en exercice de la C.E.E.N, Yaoundé, 13 avril 2016.

²⁵⁷ Idem.

2. Les actions matérielles

Les mouvements associatifs apportent aussi un soutien matériel pour le fonctionnement du lycée. En ce qui concerne la CEEN, elle a fourni près de 20 livres en 1990²⁵⁸. Ces livres sont utiles aussi bien pour les élèves que pour les enseignants. Dans son programme d'action pour le développement du lycée, la CEEN a également offert des tables-bancs en 2004 et 2009 ; les cahiers et les boîtes de craies²⁵⁹. Elle donne en 1994 des sacs de ciments pour la construction du bâtiment devant abriter des salles de classes de Tle²⁶⁰. Il faut souligner que cette association a planté des arbres (les acacias) pour embellir le lycée et surtout protéger les élèves de la chaleur.

Depuis sa création en 2011, l'AAELN, selon son programme d'action, s'implique aussi à la remise d'un important matériel didactique chaque mois de novembre. Il s'agit précisément de la fourniture des documents, des cahiers de texte à l'administration, des rames de papier et des cahiers aux élèves. En 2011, elle offre un don de 35 tables- bancs au cours d'une cérémonie placée sous le haut patronage du Sous-préfet de l'Arrondissement de Ndikinioméki²⁶¹.

Au terme de ce chapitre qui portait sur l'apport du Lycée de Ndikinioméki dans la formation de la jeunesse, il en ressort que depuis sa création, cette institution a formé de nombreux hommes et femmes comme nous l'avons analysé à travers les statistiques. Ensuite elle a préparé ces derniers à l'exercice de plusieurs fonctions à travers les connaissances et les diplômes reçus. Aujourd'hui, certains produits de ce lycée occupent d'importants postes dans tous les domaines d'activités tant à l'échelle nationale qu'internationale. Ces produits du lycée intégrés dans la vie active s'organisent à

²⁵⁸ *Le Hikoko*, 1990, p.10.

²⁵⁹ ALN, Rapports annuels, 2004 et 2009, pp 10-12.

²⁶⁰ ALN, Rapport annuel, 1994, p.12.

²⁶¹ Entretien avec Cyril Moudong, 34 ans, président en exercice de l'A.A.E.L.N, Ndikinioméki, 15 février 2016.

travers les associations, pour trouver des solutions aux nombreux problèmes auxquels le lycée est aujourd'hui confronté.

CHAPITRE IV :
LE PROBLEMES DU LYCÉE DE NDIKINIMEKI ET LES
PERSPECTIVES POUR SON RAYONNEMENT

Le LYNDI est l'un des établissements scolaires les plus phares de cet arrondissement à cause de sa position géographique qui facilite l'accès aux élèves et de son ancienneté²⁶². En effet, de 1969 à 2009, il a formé de nombreux jeunes qui s'affirment à travers le Cameroun et au-delà de ses frontières. Malheureusement, comme toute institution, elle connaît un certain nombre de problèmes qui empêchent son rayonnement. Dès lors, il est question de recenser les différentes difficultés liées au fonctionnement de cette institution scolaire et de proposer des stratégies pour son émergence.

I. LES PROBLEMES DU LYCEE DE NDIKINIMEKI

Les difficultés scolaires observées au LYNDI sont à la fois exogènes et endogènes.

A. Les problèmes endogènes

Les problèmes dits endogènes sont ceux qui concernent la vie intérieure de l'établissement ; pour ce qui est du LYNDI, nous nous intéressons particulièrement aux éléments suivants : le manque du personnel enseignant formé, les effectifs pléthoriques, l'insuffisance et la vétusté des infrastructures et des équipements.

1. Le manque criard d'enseignants

Comme tous les établissements situés dans les zones rurales, le LYNDI est confronté à un problème fondamental, celui du manque d'enseignants formés²⁶³. Cette situation suscite l'appel et la présence massive d'enseignants vacataires parfois formés dans le tas et inexpérimentés²⁶⁴. Ces problèmes se posent en termes de qualité et de quantité et à tous les niveaux de l'enseignement. Dans ce contexte de pénurie du corps enseignant, les conditions à remplir par l'établissement pour la réussite d'une politique éducative à travers

²⁶² Le Lycée de Ndikiméki est situé au cœur de la ville plus particulièrement au quartier Oundjock.

²⁶³ Entretien avec Lawrence Ngardi, 55 ans, ancien proviseur du Lycée bilingue de Ndikiméki, Ndikiméki, 13 août 2016.

²⁶⁴ Les enseignants vacataires ont des connaissances acquises dans les universités d'états et privées. Mais ils n'ont pas des notions de pédagogie, indispensable dans le processus enseignement-apprentissage. Ce qui se reflète généralement au niveau de la transmission des leçons dans les salles de classes.

les vacataires obligent le chef de l'établissement et l'APEE à sacrifier leurs fonds aux paiements de ces enseignants. Il faut mentionner que les salaires des vacataires ne sont pas toujours réguliers²⁶⁵. De ce fait, cela n'est pas sans conséquences au niveau du rendement professionnel ce d'autant plus qu'ils ne peuvent pas jouer pleinement un rôle majeur dans l'encadrement scolaire des apprenants sans leurs salaires. L'un des gros problèmes avec les vacataires au LYNDI est qu'ils n'hésitent pas à abandonner l'enseignement dès qu'une opportunité plus lucrative s'offre à eux²⁶⁶. Ils ont certes des connaissances, mais manquent parfois de pédagogie qui est indispensable en situation d'enseignement-apprentissage.

Le LYNDI bien qu'étant une institution publique fonctionne avec plus d'enseignants vacataires recrutés parmi les diplômés des universités en complément d'effectif du personnel enseignant titulaire. Cette insuffisance relève du fait que les professeurs formés et sortis des Ecoles normales supérieures de Yaoundé, Maroua et Bamili refusent de rejoindre le plus souvent leurs postes d'affectation au LYNDI qu'ils considèrent comme une zone rurale²⁶⁷. Ces derniers préfèrent rester dans les grandes villes comme Douala, Yaoundé, Bafoussam ou dans les chefs-lieux de départements²⁶⁸. Même les ressortissants Banen affectés au lycée refusent d'aller travailler dans leur localité, la majorité évoque les problèmes de sorcellerie dans cette zone²⁶⁹. Certaines disciplines connaissent une grande insuffisance du personnel enseignant, c'est le cas de l'Allemand, l'Anglais, l'Enseignement ménager²⁷⁰. Depuis 2009, le département de mathématique quant à lui n'a pas de professeurs officiellement affectés par l'Etat ce sont les professeurs de physique-chimie qui

²⁶⁵ Entretien avec Apollinaire Lenkeu, 36 ans, professeur vacataire de P.C.T au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 08 avril 2016.

²⁶⁶ Entretien avec Lawrence Ngardi, 55 ans, ancien proviseur du Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 13 aout 2016.

²⁶⁷ Entretien avec Jean Edmond Nkama Nkede, 59 ans, proviseur du Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 08 avril 2016.

²⁶⁸ Idem.

²⁶⁹ Entretien avec Serge-André Batikalak, 37 ans, professeur de langues nationales et cultures camerounaises au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 08 avril 2016.

²⁷⁰ Entretien avec Hagbor, 54 ans, censeur au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 08 avril 2016.

s'occupent de ce département²⁷¹. Le tableau 18 illustre mieux les besoins du personnel enseignant dans cet établissement.

Tableau 18. Les Besoins du personnel enseignant au LYNDI

Discipline	Heures dues	Heures faites	Heures non faites	Besoins en enseignant
Allemand	28	00	28	02
Anglais	110	36	74	05
Français	153	70	83	06
Hist-Géo-Ecm	123	88	35	03
Maths	119	106	13	01
E.P.S	54	14	40	03
E.S.F	54	14	40	03
Total	641	328	313	23

Source : ALN, Rapport annuel, 1999-2000, p.11.

Au regard de ce tableau, il faut dire que le LYNDI a un besoin réel d'enseignants dans de nombreuses disciplines comme en l'Anglais, le Français l'Histoire-Géographie, Education à la citoyenneté et Morale, Education physique et sportive, l'Enseignement social et familial. L'ensemble du besoin est d'un total de vingt-trois professeurs pour tout l'établissement ce qui n'est pas moindre et constitue un problème majeur dans le fonctionnement de cette structure scolaire.

Par ailleurs, il faut noter que les taux d'heures initialement prévus ne sont pas totalement couverts. Certains départements n'arrivent pas à couvrir plus de la moitié d'heures. C'est le cas des enseignements d'ESF, EPS et Anglais. Tout ceci pose un problème sur la couverture des programmes scolaires et influencent les résultats scolaires et même les examens officiels. L'autre constat majeur est que certaines disciplines comme l'Allemand n'ont pas eu de professeurs durant toute l'année scolaire. En dehors du déficit en personnel enseignants, nous avons aussi celui des effectifs croissants.

²⁷¹ Entretien avec Alain Bertin Kenne, 48 ans, professeur de philosophie et surveillant général par intérim au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 13 février 2016

2. Le problème des effectifs pléthoriques

Selon les textes officiels du MINESEC organisant les établissements d'enseignement secondaire, le nombre d'élèves dans une salle de classe ne doit pas excéder 60. Au-delà ce chiffre, on parle d'effectif pléthorique. Cependant, face à la forte demande, bons nombres d'établissements en sont concernés à l'instar du LYNDI. En effet, la crise économique des années 1980 a eu des répercussions dans la ville de Ndikinioméki, celles-ci sont marquées par la chute des prix du cacao, principale culture pourvoyeuse de sources de revenus²⁷². Devant la baisse des ressources financières, les parents préfèrent envoyer les enfants dans les écoles publiques, qui sont moins coûteuses. Ainsi le LYNDI qui est l'une des institutions scolaires les plus sollicitées de la région reçoit des effectifs supplémentaires par rapports aux autres établissements environnants²⁷³. Par conséquent, on se retrouve avec des salles de classes pleines à craquer qui se lèvent en moyenne à 80-90 élèves pour les classes de quatrième, 70-75 pour celles de première²⁷⁴. Face à de tels effectifs pléthoriques, on peut s'attendre aux problèmes d'indiscipline. La maîtrise de la salle de classe dans ces conditions n'est pas toujours facile. Les professeurs ne peuvent pas bien circuler entre les rangés et préfèrent faire la leçon avec les élèves qui sont devant ou attentifs et lèssent ceux du fond²⁷⁵. Les effectifs pléthoriques observés dans les salles de classes sont aussi liés aux problèmes infrastructures.

3. L'insuffisance, la vétusté des infrastructures et des équipements

Le LYNDI présente un cadre physique truffé de manquement. Le point saillant est l'absence de clôture autour du lycée, ce qui ne sécurise ni le lycée lui-même, les élèves et le personnel. L'absence de la clôture traduit un litige foncier entre le lycée et la municipalité²⁷⁶. Dans l'enceinte du LYNDI se trouve

²⁷² Entretien avec Jean Ndomilp, 58 ans, planteur, Ndiki-village, 15 février 2016.

²⁷³ Entretien avec Charles Bessong, 55 ans, censeur au Lycée bilingue de Ndikinioméki, 08avril 2016.

²⁷⁴ Idem.

²⁷⁵ Entretien avec Ernest Ekane Fouda, 47 ans, professeur d'Histoire au Lycée bilingue de Ndikinioméki, Ndikinioméki, 08 avril 2016.

²⁷⁶ Entretien avec Joseph Loumou Bantangken, 76 ans, inspecteur des écoles et député suppléant, Ndikinioméki, 13 aout 2015.

un stade de foot Ball qui existe bien avant la construction de cet établissement et appartient à la municipalité²⁷⁷. Les deux parties sous la tutelle du MINSEC (le LYNDI) et du Ministère des domaines et des affaires foncières (municipalité) n'arrivent pas à s'entendre sur les limites de cette clôture. C'est pourquoi jusqu'aujourd'hui cette structure est dépourvue de clôture. Ce qui cause un problème aux surveillants généraux qui doivent être davantage vigilants et toujours présents pour éviter que les élèves flânent dans la cour du lycée²⁷⁸. La photo 4 nous présente une vue partielle du lycée.

Photo 3 : vue partielle du Lycée de Ndikiniméki



Source : réalisée par Ongbissoy Clarisse Laure, Ndikiniméki, 16 février 2016.

Cette photo présente une vue du LYNDI, où on observe quelques élèves et des bâtiments. Par ailleurs, on n'observe aucun mur qui passe derrière ces bâtiments. Ceci relève du fait que l'établissement ne dispose pas de clôture.

²⁷⁷ Entretien avec Joseph Loumou Bantangken, 76 ans, inspecteur des écoles et député suppléant, Ndikiniméki, 13 août 2015.

²⁷⁸ Entretien avec Alain Bertin Kenne, 48 ans, professeur de Philosophie et surveillant général par intérim au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 13 février 2016.

En outre, le LYNDI connaît des problèmes de vétusté des bâtiments qui abritent les salles de classe et l'administration²⁷⁹. L'établissement est construit pour l'essentiel en bloc de terre par les frais de l'APEE²⁸⁰. Certains bâtiments constituent un réel danger pour les élèves, car à tout moment, ils peuvent s'écrouler. Les bâtiments actuels du lycée sont dans un état de délabrement avancé et de vétusté. C'est alors qu'on observe les toitures déchiquetées par endroit, les vermoulures des plafonds qui soutiennent les charpentes des toitures, la décrépitude des murs de certains bâtiments. Les infrastructures sportives quant à elles sont archaïques, faites à la main et souvent mal entretenues. Celles-ci sont les réalisations des élèves lors des séances de travail manuel²⁸¹. Il s'agit des terrains de volley-ball, de hand-ball et de basket-ball. Ces infrastructures sportives n'ont subi un quelconque aménagement qui leur donne un autre aspect que celui de la ruralité, c'est-à-dire un aspect qui les démarque d'un établissement scolaire d'une zone agricole et paysanne

Photo 4 : Les terrains de volleyball et basketball du lycée de NdikiniMéki



Source : réalisée par Ongbissoy Clarisse Laure, NdikiniMéki, 16 février 2016.

²⁷⁹ALN, Rapport annuel, 2007-2008. P.10.

²⁸⁰ACN, Rapport annuel, 1986-1987, p.1.

²⁸¹Ibid., p.4.

Cette photo nous renseigne sur l'état des infrastructures sportives. Ainsi, on observe au plan avant de cette image un terrain de volley-ball en arrière celui de basket-ball. Ces infrastructures sont archaïques et nécessitent d'être aménagées afin d'être plus attrayantes.

Une autre carence observée sur le plan infrastructurel est le manque d'un point d'abduction d'eau c'est-à-dire des robinets dans l'enceinte du lycée. C'est un problème qui mérite d'être relevé dans la mesure où les élèves ne peuvent pas se désaltérer après les séances d'Education physique et sportive, soit pendant les pauses. Pour les plus petits des classes de sixième, cinquième et quatrième, cela peut s'apparenter à un véritable supplice. Les élèves sont donc obligés en plus de leurs cartables déjà alourdis par le poids des livres et des cahiers, de transporter pour certains, des bouteilles d'eau et pour les plus grands, acheter des sachets d'eau afin de se désaltérer en cas de besoin tout au long de la journée²⁸².

Nous relevons aussi le fait que le LYNDI ne dispose pas d'infirmerie. En fait, l'infirmerie a existé pendant quelques années de fonctionnement du C.E.S²⁸³. Mais, à cause d'un manque d'équipement et du personnel, elle n'est plus opérationnelle et cela pose un sérieux problème pour les apprenants victimes de malaise, de maladies chroniques ou encore de blessures résultantes des activités sportives. Dès lors qu'un des cas susmentionnés survient, on est donc obligé de conduire les concernés à l'hôpital de district de Ndikiniméki situé au centre-ville, à 500 mètres du lycée²⁸⁴.

Dans le même ordre d'idées, le LYNDI est aussi doté d'un laboratoire de sciences naturelles et technologie, malheureusement inachevé et inexploité qui serait pourtant utile pour les séances de travaux pratiques. Comme autres

²⁸² Entretien avec Séraphine Ongmoukan Bissendj, 35ans, ancienne élève du LYNDI, Yaoundé, 25 avril 2016.

²⁸³ ACN, Rapport annuel, 1986-1987, p.5.

²⁸⁴ Entretien avec Apopa Oumarou, 49 ans, surveillant général au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 08 avril 2016.

problèmes, il faut ajouter le manque des équipements et des matériels didactiques.

En matière d'équipement, le lycée ne dispose pas d'une photocopie. Les élèves ou les professeurs qui ont besoin de se procurer des photocopies sont obligés d'aller au centre-ville²⁸⁵. Certains bureaux ont des mobiliers qui sont défectueux et vétustes, on y retrouve des chaises ou des tables cassées. Certaines salles de classes souffrent aussi d'une insuffisance en tables-bancs qui sont généralement cassés.

Pour ce qui est du matériel didactique, la situation est déplorable. La plupart des élèves sont à la quête constante du minimum vital, les parents sont des paysans pour les 9/10, ont par conséquent des revenus limités et ne parviennent pas à acheter tous les fournitures scolaires à leurs enfants²⁸⁶. Le problème se pose également en termes de bibliothèque, bien qu'elle existe, celle-ci n'a pas tous les manuels scolaires au programme. En dehors des problèmes endogènes, d'autres problèmes sont de nature externe.

B. Les problèmes exogènes du lycée de Ndikiniméki

Cette partie, expose les problèmes extra scolaires²⁸⁷ qui influencent le rayonnement du LYNDI.

1. Un cadre socio-économique difficile

L'Arrondissement de Ndikiniméki est une zone rurale caractérisée par la pratique des activités agricoles s'étendant presque sur toute l'année. En fait la culture du cacao est l'une des principales sources de revenus des parents. Ainsi les enfants sont astreints aux travaux champêtres et au cacao culture, car c'est au travers de l'argent généré par la vente du cacao que la majorité des parents réussissent à payer l'éducation de leurs enfants. Ces derniers se livrent plus aux

²⁸⁵ Entretien avec Ernest Ekane Fouda, 47 ans, professeur d'Histoire au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 08 avril 2016.

²⁸⁶ Entretien avec Jean Edmond Nkama Nkede, 59 ans, proviseur du Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 08 avril 2016.

²⁸⁷ Les problèmes extra scolaires sont ceux qui lient l'élève à son environnement. En effet le milieu peut influencer l'éducation d'un enfant. Il y a donc un lien entre la formation que l'enfant reçoit à la maison et à l'école.

travaux champêtres qu'aux activités pédagogiques, ce qui influence les rendements scolaires du lycée

Dans certaines familles, on retrouve plusieurs enfants qui désirent aller à l'école, seulement la modicité, voire l'insuffisance des moyens financiers constitue une entrave considérable et les parents sont parfois obligés de choisir ceux qu'on va scolariser²⁸⁸. Cette situation, créée des frustrations au sein de la famille entre les enfants qui vont à l'école et qui n'y vont pas. Le plus souvent, ce sont les filles qui en payent le lourd tribut, considérées depuis comme le sexe faible doivent rester à la maison et attendre le mariage²⁸⁹. Il peut aussi arriver que la saison cacaoyère ne soit pas bonne, alors dans ce cas, certains parents se trouvent dans l'incapacité d'achever les frais de scolarité des enfants²⁹⁰. Ceux-ci se tournent vers la débrouillardise et se lancent dans les petits métiers. Parmi ces métiers, le plus lucratif à Ndikiniméki comme dans la plupart des localités rurales et même des grandes villes de notre pays c'est les "mototaxis"²⁹¹ qui constituent un exutoire pour la jeunesse. Au niveau du lycée, les classes se vident au profit de la rue²⁹². Les filles qui n'ont pas pu être scolarisées se lancent tôt dans les petits commerces. Le manque de moyens financiers des parents et même l'irresponsabilité de certains participent aux mauvais résultats enregistrés au LYNDI.

2. Le cadre familial et environnemental défavorable

La famille est la cellule de base de toute société. C'est le premier mode de formation et de socialisation de l'enfant. C'est là qu'il reçoit sa première éducation, car c'est elle qui forme ses premiers pas dans la vie en société. Dans ce cadre familial, l'enfant est influencé par ce qu'il entend et ce qu'il voit faire

²⁸⁸ Entretien avec Jean Edmond Nkama Nkede, 59 ans, proviseur du Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 08 avril 2016.

²⁸⁹ Depuis les sociétés traditionnelles, la femme a toujours été considérée comme inférieure par rapport à l'homme. Elle est une source de richesse pour sa famille, car elle est destinée à fonder un foyer. C'est la raison pour laquelle la scolarisation de la femme a connu un retard dans certaines régions du Cameroun.

²⁹⁰ Entretien avec Jean Ndomilp, 58 ans, planteur, Ndiki-village, 09 avril 2016.

²⁹¹ Mototaxi moyen de transport utilisé dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne en général et au Cameroun en particulier suite au déficit du transport urbain.

²⁹² Entretien avec Alain Bertin Kenne, 48 ans, professeur de Philosophie et surveillant général par intérim au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 13 février 2016.

ses parents et ses proches. À l'adolescence, cet enfant doit se détacher peu à peu du cordon familial et à se confronter à la réalité du monde extérieur où il doit apprendre de nouvelles réalités qui le prédisposent à sa personnalité future. C'est pourquoi les élèves inscrits dans les écoles, en l'occurrence au LYNDI, ont des mentalités différentes qui ne sont pas toujours faciles à gérer dans les salles de classes²⁹³.

Par ailleurs, certains parents sont préoccupés par les travaux champêtres et abandonnent le plus souvent l'éducation des enfants aux enseignants qui ne sont pourtant pas les seuls acteurs dans la réussite scolaire de ces derniers. En effet, les parents n'ont pas le temps de bien suivre les enfants à la maison, ils ne contrôlent ni les cahiers, ni les livres et les carnets scolaires. Notons aussi le manque de dialogue entre certains parents et leurs enfants qui font en sorte qu'ils sont parfois surpris des actes de leur progéniture lorsqu'ils sont convoqués à l'établissement pour un quelconque problème.

En outre, la situation géographique du LYNDI constitue aussi un problème pour son développement. En fait, le lycée est situé au centre-ville, où sont concentrées toutes les activités, les buvettes, les bars dancing et les vidéo clubs qui influencent la formation des élèves. C'est ainsi que partis de la maison pour l'établissement, d'aucuns se dirigent plutôt dans ces lieux jusqu'à la fin de la journée²⁹⁴. Ils se livrent aux activités ludiques comme les jeux de hasard, la consommation de l'alcool et des stupéfiants ; les bagarres et les agressions. Tout ceci se répercute au lycée dans la mesure où on a rattrapé le plus souvent les élèves en train de jouer les cartes dans les salles de classes²⁹⁵. Parlant des drogues, on reconnaît les élèves qui les consomment à cause de leur attitude caractérisée d'une insolence envers l'ensemble du personnel de l'établissement. Ils sont parfois menus des objets dangereux comme les lames et les ciseaux qui

²⁹³ Entretien avec Apopa Oumarou, 49 ans, surveillant général au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 08 avril 2016.

²⁹⁴ Idem.

²⁹⁵ Idem.

traduisent leurs actes de vandalisme au sein du lycée²⁹⁶. Au regard de toutes ces difficultés observées dans le fonctionnement du LYNDI, il est nécessaire de proposer quelques perspectives pouvant participer de manière efficiente à son émergence dans les années avenir.

II. LES PERSPECTIVES POUR LE RAYONNEMENT DU LYCEE DE NDIKINIMEKI

Les efforts des pouvoirs publics pour le développement de l'éducation ne sont pas à négliger, mais des efforts méritent encore d'être faits. Il est donc question de présenter un certain nombre de suggestions qui peuvent remédier et améliorer les performances scolaires au LYNDI. Ainsi les perspectives que nous entrevoyons sont de différents ordres.

A. Les perspectives liées aux problèmes endogènes.

Nous allons accentuer notre réflexion sur les rôles de l'Etat, l'établissement d'une part, l'APEE, l'élite et la municipalité d'autre part.

1. La contribution de l'Etat et de l'établissement,

L'une des missions de l'Etat est d'assurer l'éducation des jeunes à travers la création des institutions scolaires publiques dont elle a la charge. Pour cela, l'Etat doit affecter des enseignants qualifiés partout où le besoin est nécessaire et dans toutes les disciplines afin de pallier au problème d'insuffisance du personnel dont souffre les établissements des zones rurales en général et le LYNDI en particulier. L'Etat doit à cet effet appliquer des mesures répressives c'est-à-dire des sanctions contre toute personne qui refuse de rejoindre son poste dans les délais prévus selon la réglementation en vigueur. Nous pensons que l'Etat pourrait aussi dans une certaine mesure ajouter une prime pour ceux-là qui sont dans les zones reculées afin de susciter une motivation. Pour ce qui est de la situation des enseignants en cours d'intégration (ECI), une politique devrait être mise sur pied par les pouvoirs publics ou les chefs d'établissement pour

²⁹⁶Entretien avec Alain Bertin Kenne, 48 ans, professeur de Philosophie et surveillant général par intérim au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 13 février 2016.

permettre à ces derniers de subvenir à leurs besoins en attendant les salaires. Il faut, par exemple, construire les logements proches des établissements. Pour ce qui est de Ndikiniméki, certains enseignants habitent loin du centre-ville et sont confrontés aux problèmes de distance et de transport surtout en saison pluvieuse. Les pouvoirs publics doivent allouer un budget spécial non seulement pour équiper les salles de classes en tables-bancs par exemple, mais également construire les nouveaux bâtiments pour résoudre le problème de la vétusté et de l'insuffisance des salles de classes qui sont à l'origine des effectifs pléthoriques. De même, l'Etat doit entrevoir résoudre le litige foncier qui oppose l'établissement et la municipalité au sujet de la clôture, afin que ce sempiternel problème trouve définitivement une solution pour la sécurité du lycée, des élèves et du personnel en service.

En ce qui concerne l'établissement, le proviseur doit développer des stratégies par exemple, travailler en partenariat avec les organisations non gouvernementales (ONG) à caractère humanitaire qui peuvent faire des dons²⁹⁷. Dans le même ordre d'idées, il doit conscientiser son personnel en leur rappelant de toujours avoir une conscience professionnelle telle que le déclare Gilbert Tsafack : "la conscience professionnelle est le complément de la vocation et l'application volontaire du travailleur à bien effectuer son travail, à bien s'acquitter de sa tâche. Elle représente dans la morale professionnelle la part du sentiment et de l'enthousiasme"²⁹⁸. Le rôle de l'APEE et de l'élite locale est aussi d'un grand apport pour le rayonnement du LYNDI.

2. L'apport de l'APEE, les élites locales et la municipalité

Comme toutes les institutions scolaires, le LYNDI ne se déroge pas de la règle. Il est assisté dans la gestion par l'APEE. Cependant, elle doit encore mettre un accent sur les problèmes ponctuels du LYNDI. À l'exemple de

²⁹⁷ Les organisations non gouvernementales peuvent faire des dons telles que les fournitures scolaires, les médicaments pour les premiers soins lorsque les enfants sont confrontés aux problèmes de santé.

²⁹⁸G. Tsafack, *Ethique et déontologie de l'éducation*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 115.

l'épineux problème du manque d'enseignants qualifiés, la situation des vacataires, l'équipement du lycée et le réaménagement des aires de jeux²⁹⁹.

Les réunions de cette association se tiennent de façon inopinée durant l'année scolaire, au cours de celles-ci le président doit soumettre à l'Assemblée générale les problèmes cruciaux, qui plombent l'émergence du lycée. L'Assemblée doit donner son aval pour que les moyens soient mis à disposition. Ainsi, l'APEE doit construire de nouvelles salles de classes, confectionner davantage les tables bancs pour l'établissement, réaménager les aires de jeux notamment les infrastructures sportives qui sont encore archaïques³⁰⁰. Dans ses missions régaliennes, l'APEE devrait aussi prendre en charge le recrutement des enseignants vacataires et du paiement de leurs salaires durant toute l'année scolaire. Cependant, Il ne revient pas seulement à l'APEE de supporter toute seule les problèmes qui entravent le développement du LYNDI, celui-ci doit aussi pouvoir compter sur l'apport des élites locales dans ses efforts d'amélioration de la situation du lycée.

Les élites de l'Arrondissement de Ndikiniméki en général occupent les postes important dans les différents secteurs d'activités au Cameroun et même à l'extérieur. Parmi ceux-ci on rencontre les secrétaires d'État, les hauts cadres de l'administration, les directeurs de banque, les hommes d'affaire et les fonctionnaires internationaux³⁰¹.

Avec un gratin aussi impressionnant de personnalités, ces dernières doivent s'impliquer au-delà des mots pour donner un autre visage au LYNDI. Par exemple en agissant chacun à son niveau pour que les enseignants titulaires soient affectés, en apportant leur quote-part pour la construction des nouveaux bâtiments, l'équipement du lycée et l'octroi des bourses en fin d'année aux

²⁹⁹ Entretien avec Lawrence Ngardi, 55 ans, ancien Proviseur du Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 13 aout 2016.

³⁰⁰ Entretien avec Apollinaire Lenkeu, 36 ans, professeur vacataire de P.C.T au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 08 avril 2016.

³⁰¹ Entretien avec Aaron Kabellock, 66 ans, 2e adjoint au maire de la Commune rurale de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 13 février 2016.

meilleurs élèves afin de motiver ces derniers. Il est souvent de coutume qu'une élite offre des dons dans sa localité d'origine, si cela se fait dans les autres localités pourquoi pas au LYNDI. Ces élites doivent également apporter des idées concernant le problème de clôture du lycée qui jusqu'alors n'a pas encore connu un dénouement heureux entre le Lycée et la municipalité.

A la Suite de la constitution du 18 janvier 1996 annonçant le processus de décentralisation³⁰², l'État encourage les collectivités territoriales décentralisées à participer au développement de leur localité sur tous les plans.

Pour ce fait, la Commune rurale de Ndikiniméki(CRN) doit d'alléger la tâche à l'administration du lycée³⁰³. Celle-ci doit faire de façon régulière des dons en nature comme les fournitures scolaires (cahiers, craies et stylos) aux élèves issus des familles modestes³⁰⁴. Elle doit aussi faire des dons en matériels didactiques au lycée tels que les livres afin d'équiper la bibliothèque, les tables bancs, le vidéo projecteur, les cartes géographiques et les atlas, octroyer des bourses aux meilleurs élèves du lycée pour les galvaniser d'avantage³⁰⁵.

La CRN doit par ailleurs apporter sa contribution dans la réfection des infrastructures vétustes qui ne sont plus attrayantes, la construction des salles de classes, toilettes et entrevoir connecter le lycée à l'adduction d'eau ou alors faire creuser un puits de forage au sein du lycée afin de permettre aux apprenants de pouvoir se désaltérer pendant les pauses ou après les séances d'Education physique et sportive. Dans le but de réduire aussi les charges aux élèves qui sont contraints de porter des bouteilles d'eau à de longues distances chaque jour de classe. En ce qui concerne le litige foncier avec ledit lycée, nous suggérons que la CRN doit plaider en faveur du lycée devant les instances supérieures comme

³⁰² La décentralisation est un mode de gestion par lequel l'Etat reconnait a certaines collectivités décentralisées à savoir les communes et les régions le pouvoir de s'administrer elles-mêmes par les intermédiaires des organes élus comme (le conseil régional et le conseil municipal).

³⁰³ Entretien avec Jean Edmond Nkama Nkede, 59 ans, proviseur du Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 08 avril 2016

³⁰⁴ Idem.

³⁰⁵ Entretien avec Ernest Ekane Fouda, 47 ans, professeur d'Histoire au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 08 avril 2016.

le MINDAF pour que cet établissement puisse construire une clôture. Ceci va favoriser également le développement de l'éducation dans la localité en ce sens que ce lycée reste parmi les établissements les plus influents de la zone. A côté de ces perspectives, il convient de présenter celles qui sont liées aux difficultés exogènes.

B. Les perspectives liés aux problèmes exogènes

Celles-ci relèvent d'un ensemble de suggestions pouvant remédier aux problèmes externes qui influencent la formation des jeunes du LYNDI. Ainsi, un accent sera mis sur les causeries éducatives et la sensibilisation des détenteurs de bars et des salles de jeux.

1. Les causeries éducatives

Les parents doivent assurer les devoirs fondamentaux d'éducation, pour cela un grand intérêt doit être accordé au suivi des enfants à la maison. Les parents doivent, par exemple contrôler les cahiers de leurs enfants pour s'assurer que ces derniers prennent effectivement les cours³⁰⁶. La formation des enfants ne revient pas uniquement aux enseignants. En effet, il faut développer une synergie entre les parents d'élèves et les enseignants. Les parents doivent si possible se rapprocher de l'établissement au moins une fois par semaine pour connaître le comportement de ces derniers³⁰⁷. Ils doivent être en contact permanent avec le professeur titulaire, responsable de la classe qui maîtrise les comportements des élèves dont il a la charge. Pour que cette synergie soit effective et efficace, la structure peut, par exemple, mettre sur pied un livret relation, parent-enseignant qui pourra servir de communication entre les deux parties. Organiser chaque fin de trimestre des rencontres entre les parents d'élèves, les enseignants et les membres de l'administration. Cette réunion est utile en ce sens qu'elle permet aux parents de prendre les nouvelles sur la

³⁰⁶ Entretien avec Serge-André Batikalak, 37 ans, professeur de langues nationales et cultures camerounaises au Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 08 juin 2016.

³⁰⁷ Les enfants affichent parfois des comportements différents ; d'aucuns sont dociles à maison et récalcitrant à l'école.

conduite, le travail des élèves et d'exposer les difficultés que posent ces derniers à la maison.

En outre, chaque parent doit créer une sorte d'intimité avec son enfant. Toutes les causeries doivent être abordées afin d'éviter les sujets tabous pour que l'enfant se sente plus dégager et voit en son parent un ami et même un confident. Les parents ne doivent pas se lasser de prodiguer les conseils à leur progéniture. Ceux-ci doivent toujours mettre un accent sur les biens fondés de l'école qui permet d'avoir des valeurs sociétales et de s'insérer dans la vie active. Ces causeries éducatives constituent un atout pour la réussite scolaire des enfants d'une part, l'émergence de l'éducation et du LYNDI d'autre part. Des mesures de sensibilisation méritent aussi d'être prises à l'endroit des populations.

2. La sensibilisation des détenteurs de bars et des salles de jeux

Le LYNDI est situé au centre-ville où on retrouve plusieurs activités commerciales comme les bars, les salles de jeux et les boites de nuits. Celles-ci influencent les performances scolaires des jeunes de la ville en général et du lycée en particulier. Au regard de cette situation, les autorités administratives doivent sensibiliser les propriétaires de ces activités³⁰⁸.

Les détenteurs des salles de jeux et des bars ils doivent être mis devant leurs responsabilités. Ceux-ci doivent d'abord se considérer comme les parents de ces élèves, à ce titre, refuser l'accès à leurs structures à tout élève en tenue de classe aux heures de cours. De même, il faut inculquer à ces derniers que la recherche du gain ne doit pas se faire au détriment des valeurs républicaines telles que la paix, la morale, la justice et l'éducation de la jeunesse considérée comme le fer de lance de la nation³⁰⁹. Les autorités administratives doivent également brandir la menace de fermeture de ces lieux et d'amende aux propriétaires en cas de non observation de ces mesures. Elles doivent dans une

³⁰⁸ Entretien avec Lawrence Ngardi, 55 ans, ancien proviseur du Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 13 aout 2016.

³⁰⁹ P. Biya, *Pour le libéralisme communautaire*, Paris, Pierre Fabre, 1987, p. 18.

certaines mesures sensibiliser les responsables du lycée de prendre des dispositions pour réduire au maximum l'évasion des élèves pendant les heures de cours³¹⁰.

Au terme de ce travail qui portait sur les problèmes qui freinent le bon fonctionnement du lycée de Ndikiniméki et les perspectives pour son émergence. Il ressort que l'institution scolaire connaît des problèmes endogènes liés au lycée, comme le manque criarde du personnel enseignant titulaire ; les effectifs pléthoriques ; l'insuffisance, la vétusté des infrastructures et des équipements. Les problèmes exogènes résultent du cadre familial et de l'environnement pollués des bars, salles de jeux et marché. Toutes ces difficultés contribuent à la baisse des résultats scolaires et réussite aux examens officiels. Toutefois, si toutes ces mesures analysées sont prises en compte par les différents acteurs impliqués, il y a à espérer que cette structure éducative pourra se développer et former davantage des jeunes venus de tous les coins du Cameroun.

³¹⁰ Entretien avec Lawrence Ngardi, 55 ans, ancien proviseur du Lycée bilingue de Ndikiniméki, Ndikiniméki, 13 août 2016.

CONCLUSION GENERALE

Cette étude portait sur "le Lycée de Ndikiniméki et sa contribution à la formation de la jeunesse camerounaise 1969-2009". Il s'agit de montrer l'apport de ce lycée à la formation de la jeunesse camerounaise. Autrement dit dans quelle mesure cet établissement scolaire participe à l'insertion des jeunes dans la société.

Pour atteindre cet objectif, nous avons analysé tour à tour, l'état des lieux de l'éducation dans la ville de Ndikiniméki avant 1969 et les mobiles qui ont pesé de leur poids dans la création de cette institution scolaire. Avant 1969, la carte scolaire de l'Arrondissement de Ndikiniméki était pauvre, dépourvue des structures publiques d'enseignement secondaire général. Celle-ci était constituée uniquement des écoles primaires publiques, confessionnelles (catholiques et protestants) et des écoles de formation professionnelle, jadis réservées pour les enfants avancés en âge scolaire.

Ensuite, nous avons présenté l'organisation et le fonctionnement du lycée. Cette structure, est d'abord connue sous le nom du Collège d'Enseignement Secondaire(CES), dirigé par plusieurs directeurs entre 1969 et 1991. Cependant, après l'obtention du BEPC, les élèves qui souhaitaient poursuivre leurs études étaient contraints de se déplacer vers les autres régions de la république.

En 1991, le CES devient le lycée. Cette transformation apporte quelques innovations principalement, la création d'un second cycle, la construction des nouveaux bâtiments, l'augmentation des effectifs du personnel et des élèves venus de toutes les régions du Cameroun. Ce qui fait du LYNDI un établissement cosmopolite. En 2009, une deuxième mutation s'opère et ce lycée devient, lycée bilingue de Ndikiniméki, en vue de renforcer le bilinguisme dans cette localité.

Au cours de cette évolution, le LYNDI a formé sur les plans quantitatifs et qualitatifs, de jeunes Camerounais qui obtiennent des parchemins et intègrent, la vie économique, politique et socioprofessionnelle.

Enfin, comme toute institution, le LYNDI est confronté à de nombreux problèmes. Il s'agit entre autres, des difficultés internes et externes liées au fonctionnement du lycée. Celles-ci influencent les comportements et les études des apprenants. On peut le constater au niveau des performances scolaires qui sont relativement bas.

A la question de savoir quel est l'apport du LYNDI dans la formation des jeunes, il ressort que cette structure a formé un grand nombre de produits qui occupent aujourd'hui des postes dans tous les secteurs de la vie active. En effet, le LYNDI a produit des générations de jeunes lettrés devenus des cadres, des hommes politiques, des acteurs économiques, des chefs de service de l'administration publique et privée qui participent au développement de la nation camerounaise.

Tout ceci montre la place primordiale que cette institution occupe dans la formation des jeunes camerounais. Cependant, avec la création des autres établissements secondaires dans la ville de Ndikiniméki, le lycée garde-t-il toujours sa notoriété ?

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. SOURCES PRIMAIRES

A. Archives

1. Archives Nationales de Yaoundé (ANY)

- A.N.Y, JRC, Décret n° 2009-1640 PM, du 15 août 2009, portant transformation du Lycée de Ndikiniméki en Lycée bilingue.
- ANY, Décret n° 2001/041, du 19 février 2001, Portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des responsables de l'administration.
- ANY, 3AC 1908, (Cameroun) Tribune ou Ethnies, cartes ethniques du Mbam, 1950.
- ANY, APA 11368/A, école des chefs.

2. Archives du CES de Ndikiniméki (ACN)

- ACN, note de service n° 38/MINEDUC/DPC/CES, portant organisation de la surveillance générale, du 10 novembre 1986.
- ACN, Circulaire n°40/D/34, concernant les matières enseignées et leurs coefficients, juin 1971.
- ACN, Rapport annuels, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973.
- ACN, Rapports annuels, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990.
- ACN, Règlement intérieur de l'année 1985.

3. Archives du Lycée de Ndikiniméki (ALN)

- ALN, Facture de livraison proforma, du 10 avril 1986.
- ALN, Rapports annuels, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000.
- ALN, Rapports annuels, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009.
- ALN, Règlement intérieur de l'année 1994.
- ALN, Statut de l'APELNDI, 2009.

4. Archives du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (AMATD)

- AMATD, Décret n° 59/1958 du 10 août 1959, portant modification et dénomination des circonscriptions administratives.
- AMATD, Décret n° 92/207 du 05 octobre 1992, portant modification et création de nouveaux départements.

5. Archives de la Sous-préfecture de Ndikiméki (ASPN)

- ASPN, Correspondance de presse, du 18 septembre 1980.
- ASPN, Lettre n° 162/L/CF/DMM, du 08 juin 1974.
- ASPN, Lettre n° 214/L/CF/DMM, du 26 juin 1971.
- ASPN, Décret n° 92/186 du 1^{er} Septembre 1992 et n° 92/207 du 05 octobre 1992, Portant modification et création de nouveau département.

6. Archives de la Commune Rurale de Ndikiméki (ACRN)

- ACRN, Dossier divers 1964.

B. Sources orales

Nom et prénoms	Age	Fonction	Date et lieu de l'entretien
Apopa Oumarou	49 ans	Surveillant général au Lycée bilingue de Ndikiméki	Ndikiméki, le 08 avril 2016
Babong Richard	51ans	Directeur du CES de Ndikoti	Ndikiméki, le 11 février 2016
Bakandjanken Nestor	55 ans	Diplomate en R.D.C.	Yaoundé, le 04 avril 2016
Batanga Maurice	53 ans	Directeur des affaires juridiques à l'O.A.P.I	Yaoundé, le 29 mars 2016
Batikalak Serge-André	37 ans	professeur de langues nationales et de cultures camerounaises au Lycée bilingue de Ndikiméki	Ndikiméki le 15février et 08 avril 2016
Batoungol Nicolas	50 ans	Intendant au Lycée technique de Ndikiméki	Ndikiméki, le 22 décembre 2015
Bessong Charles	55 ans	Censeur au Lycée bilingue de Ndikiméki	Ndikiméki, le 22 décembre 2015
Bissendj Jean	87 ans	Cultivateur, Ndiki-village	Ndikiméki, le 17 août 2015
Bombeng Joseph	66 ans	Fonctionnaire retraité et	Yaoundé, le 10

Nom et prénoms	Age	Fonction	Date et lieu de l'entretien
		ressortissant du village Nebassel	octobre 2015
Enmog Agathe	60 ans	Directrice de la SAR/SM de Ndikiniméki	Ndikiniméki le 24 août 2015
Essomo Pierre Fourrier	41ans	Instituteur à l'école publique de Ndenkalend et ancien élève du CES	Ndikiniméki, le 27 août 2015
Ekane Fouda Ernest	47 ans	Professeur d'Histoire au Lycée bilingue de Ndikiniméki,	Ndikiniméki, le 08 avril 2016
Gwet Cécile	42 ans	Ancienne élève du Lycée de Ndikiniméki	Yaoundé, le 17 août 2015
Hagbor	54ans	Censeur du Lycée bilingue de Ndikiniméki	Ndikiniméki, le 22 décembre 2015
Kabellok Aaron	66 ans	2 ^{ème} Adjoint au Maire de la Commune rurale de Ndikiniméki	Ndikiniméki, le 22 décembre 2015
Kendek André	65 ans	1 ^{er} Adjoint au Maire de la Commune rurale de Ndikiniméki et ancien élève du CES	Ndikiniméki le 20 août 2015
Kenne Alain Bertin	48 ans	Professeur de Philosophie et SG par intérim au Lycée bilingue de Ndikiniméki	Ndikiniméki, le 13 février 2016
Lenkeu Appolinaire	36 ans	Enseignant de P.C.T au Lycée bilingue de Ndikiniméki	Ndikiniméki, le 08 avril 2016
Lomou Bantanken Joseph	76 ans	Inspecteur des écoles et député suppléant	Ndikiniméki, le 13 août, 2015
Miloumi Mathieu	58 ans	Inspecteur de l'éducation de base de Ndikiniméki et chef de village	Ndikiniméki, le 27 août 2015
Minoukon Jacqueline	60 ans	Ancienne élève du Centre de formation féminin de Ndikiniméki	Yaoundé, le 26 octobre 2015
Moudong Cyril	34 ans	Président en exercice de l'A.A.E.L.N	Ndikiniméki, le 15 février 2016
Ndomilp Jean	58 ans	Cultivateur	Ndiki-village, le 17 août
Ngardi Lawrence	55 ans	Ancien Proviseur du Lycée bilingue de Ndikiniméki	Ndikiniméki, le 13 août 2016
Njabo Mekole	26 ans	Président en exercice de la C.E.E.N	Yaoundé, 13 avril 2016
Nkama Nkede Jean	59 ans	Proviseur du Lycée Bilingue	Ndikiniméki, 14

Nom et prénoms	Age	Fonction	Date et lieu de l'entretien
Edmond		de Ndikiniméki	février 2016
Olounou François	37 ans	Professeur d'HG-ECM au collège Mongo Béti	Yaoundé, le 28 mars 2016
Ombala Laurent	32 ans	Fondateur de l'A.A.E.L.N	Ndikiniméki, le 15 février 2016
Ombelabouth Jules Emmanuel	46 ans	Directeur de l'école publique de Ndikiniméki groupe II et ancien élève du CES	Ndikiniméki, le 12 février 2016
Ongbakiak Suzanne	60 ans	Enseignante retraitée à l'Ecole Publique de Ndikiniméki groupe I	Ndikiniméki, le 16 février 2016
Ongmissi Gaëlle Diane	34 ans	Ancienne élève du Lycée de Ndikiniméki	Yaoundé, le 30 mars 2016
Ongmoukan Bissendj Séraphine	35 ans	Ancienne élève du Lycée de Ndikiniméki	Yaoundé, le 25 avril 2016
Tonye Emmanuel	54 ans	Sous-préfet de l'Arrondissement de Ndikiniméki	Ndikiniméki, le 13 août 2015
Wandja Théophile	54 ans	Consultant à Paris et directeur des opérations pour l'Afrique centrale	Ndikiniméki, le 14 août 2015

C. Mémoires et thèses

1. Thèses

- Abwa, D., "Commandement européen" "Commandement indigène du Cameroun sous administration française de 1916 à 1960", Thèse de Doctorat d'Etat Es Lettres en Histoire, Université de Yaoundé I, Tome I, 1994.
- Bahoken, J.C, "L'ordre (bitunumini) dans le système de pensée africain", Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Neuchâtel, 1968.
- Emog, P., "Les Banen et Bafia de 1901 à 1945 : le poids de la colonisation (Essai d'étude historique)", Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle en Histoire, Université de Yaoundé, 1988.

2. Mémoires

- Atiapak, B.B., "L'Eglise catholique de Somo (Ndikiniméki) 1925-1965", Mémoire de Dipes II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2002.

- Belombe, P., "Le pays Nyokon et ses voisins des origines à 1960 ", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1991.
- Esseunso, M., "Le lycée de Manengouba et la formation de l'élite camerounaise de 1947-2012 ", Mémoire de Dipes II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2014.
- Kepgue, J., "L'enseignement au Cameroun sous la période française : 1945-1957", Mémoire de DIPLEG en Histoire, Université de Yaoundé, 1897.
- Lipot, E.B., "Formation technique professionnelle et emploi au Cameroun: 1969-2004, cas de la Section artisanale rurale (SAR) et de la Section ménagère d'Eséka", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2014.
- Marchand, C., "L'enseignement au Cameroun sous mandat français (1921-1939)", Mémoire de Maitrise en Histoire, Québec, Université de Laval, 1971.
- Medjo, E.D., "Le lycée technique commercial et industriel de Yaoundé et la formation professionnelle de la jeune fille camerounaise : 1963-1988", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2013.
- Mouasso, L., "Le Lycée Joss et sa contribution à la formation d'une élite intellectuelle au Cameroun 1954-2014", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2015.
- Ngassa, A. P., "Contribution de l'enseignement catholique à l'éducation de la fille au Cameroun : le cas du collège Joseph Stinzi d'Obala 1965-1993", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2004.
- Ongbagnak, C., " Évolution des unités administratives du pays Banen 1911-1966 : Bilan et perspectives ", Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2004.
- Ongbeyokol, P.E., "La commune rurale de Ndikiniméki et sa contribution au développement économique et social, 1955-1966", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2007.

- Oumarou, H.F., "Les Haoussa de Ndikiniméki des origines à nos jours", Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2009.
- Tsomo, L.M., "Intercommunalité et gestion participative de l'approvisionnement en eau potable dans le Département du Mbam et Inoubou", Mémoire de DEA en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008.

II. SOURCES SECONDAIRES

A. Ouvrages

1. Ouvrages généraux

- Abwa, D., *Commissaires et Hauts Commissaires de la France au Cameroun (1916-1960) ces hommes qui ont façonnés politiquement le Cameroun*, Yaoundé, PUY - PUCAC, 2000.
- _____, *Maniben Tombi : Le lion noir Banen(1840 ?-1911)*, inédit.
- Biya, P., *Pour le libéralisme communautaire*, Paris, Pierre Fabre, 1987.
- Dugast, I., *Inventaire ethnique du Sud Cameroun*, Mémoire de l'Ifan, série population n°1, 1949.
- _____, *Monographie de la tribu des Ndikiniméki (Banen du Cameroun)*, Tome I, Paris, Institut d'ethnologie, 1955.
- Ki-Zerbo, J., *Histoire générale de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972.
- Levine, V.T., *Le Cameroun du mandat à l'indépendance*, Paris, Présence africaine, 1984.
- Messina, J.P., *Histoire du Christianisme au Cameroun : des origines à nos jours approche historique*, Yaoundé, Clé, 2008.
- Moumani, A., *L'éducation en Afrique*, Paris, présence africaine, 1968.
- Mveng, E., *Histoire du Cameroun*, Yaoundé, CEPER, 1984.
- Mvesso, A., *L'Ecole dans les sociétés africaines en mutations : enjeux et défis*, Yaoundé, Terroirs, 2004.
- Ngoh, V. J., *Cameroun 1884-1985 cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990.

- Sédar, S.L., *Poésie de l'action : conversation avec Mohammed Aziza*, Paris, Stock, 1980.

2. Ouvrages spécifiques

- Atangana, E., *Cent ans d'éducation scolaire au Cameroun, "réflexion sur la nature, les moyens et les objectifs de l'entreprise (1885 à nos jours)"*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Durkheim, E., *Éducation et sociologie*, Paris, PUF, 1973.
- Kä Mana, *Eduquer l'imaginaire africain : le devoir aujourd'hui et les enjeux d'avenir*, Bandjoun, UEC, 2012.
- Njimoluh, H.K., *Les fonctions politiques de l'école au Cameroun, 1916-1976*, Paris, L'Harmattan, 2010
- Tsafack, G., *Ethique et déontologie de l'éducation*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- _____, *L'Enseignement secondaire au Cameroun : Tendances organisationnelles et résultats d'apprentissage*, Yaoundé, PUY, 2000.

3. Guides et Ouvrages de méthodologie

- Beaud, M., *L'Art de la Thèse*, Paris, La Découverte, 2003.
- Bloch, M., *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1952.
- Département d'Histoire de l'ENS de Yaoundé, *Guide de rédaction et d'évaluation d'un mémoire de recherche*, avril 2016.
- Durkheim, E., *Les règles de la méthodologie sociologique*, Paris, Presse universitaire, 1986.
- Grawitz, M., *Méthodes de sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001.
- Guivy, R., *Manuel de recherche en Sciences sociales*, Paris, Dunot, 1995.

B. Articles de revues et journaux

- *Le Hikoko, organe d'expression de la Cellule des Elèves et Etudiants de Ndikiniméki*, n°4, du 10 juin 1989.

- Souley Mane, "Migration et commerce au Cameroun : le cas des Haoussa (XIX^e-XX^e siècles)", *Syllabus*, vol III, n° 1, 2012, pp 241-256.

D. Dictionnaires

- *Dictionnaire Larousse*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- *Dictionnaire encyclopédique Larousse*, Paris, Cedex, 1993.
- *Le Micro Robert, Dictionnaire d'apprentissage de la langue française*, vol. 1, 2005.

E. Sources électroniques

- Microsoft Encarta 2007, Consulté le 10 Juillet 2015.
- Dictionnaire libre, encarta 2010, consulté le 10 juillet 2015.
- [www.Éducation.gov.fr/cid 214 le collège-enseignement. Org et f.html](http://www.Éducation.gov.fr/cid_214_le_collège-enseignement.Org_et_f.html), consulté le 05 octobre 2015.
- www.Forêtcommunale-cameroun.org/download/esendikiniméki, consulté le 15octobre 2015.

ANNEXES

LA LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : le questionnaire adressé aux personnels et responsables du lycée, les anciens élèves du lycée, la population et l'élite locale

Annexe 2 : décret portant transformation du Lycée de Ndikiniméki en Lycée bilingue

Annexe 3 : historique du CES de Ndikiniméki

Annexe 4: les différents lieux de provenances des admis au lycée de Ndikiniméki

Annexe 5 : Lettre du sous-préfet de Ndikiniméki au préfet du Mbam 5 juillet 1971

Annexe 6: l'action des populations locale dans la construction du CES de Ndikiniméki

ANNEXE 1 : le questionnaire adressé aux personnels et responsables du lycée, les anciens élèves du lycée, la population et l'élite locale

QUESTIONNAIRE

L'objet de ce questionnaire est de nous aider à rechercher les éléments nous permettant de cerner le problème relatif à notre travail. Toutefois, ce n'est qu'une approche: de ce qui devrait être. Il se subdivise de la manière suivante :

I- LES ORIGINES DU PEUPLE BANEN.

- 1) Quelles sont les origines du peuple Banen ?
- 2) On constate que ce peuple est dispersé. Qu'est-ce qui justifie cette dispersion ?
- 3) Quelle en a été la cause ?
- 4) Comment les Banen se sont-ils installés dans leurs différents sites actuels?
- 5) Quels ont été les différents obstacles rencontrés ?
- 6) Combien de groupes ethniques banen y rencontrent-on ?
- 7) Quel(s) rapport(s) entretiennent-ils ?

II- LE PAYS BANEN PENDANT LA COLONISATION ALLEMANDE

- 8) En quelle année les Allemands découvrent-ils le pays Banen ?
- 9) Comment s'installent-ils ?
- 10) Quels furent leurs différents projets en cours ?
- 11) Existait-il des échanges entre les Banen de Yabassi et ceux de Ndikiniméki pendant cette période ?
- 12) Si oui, sous quelle forme ces échanges se matérialisaient-ils ?
- 13) Etaient-ils faciles ?
- 14) Après le départ des Allemands, ces rapports ont-ils perdus ?
- 15) Si oui, pendant combien de temps ?
- 16) Si non, pourquoi ?

III- LE PAYS BANEN PENDANT LA COLONISATION FRANÇAISE.

- 17) Comment les Banen ont-ils accueilli cette division ?
- 18) Quels étaient ses différents projets en cours dans la région ?
- 19) Quelles sont les associations ou les populations élites qui ont milité ou aider pour la construction d'un CES à Ndikiniméki ?
- 20) Qu'est-ce que l'état a fait concrètement pour la construction du Lycée de Ndikiniméki ?
 - Les premiers Directeurs, et les autres Directeurs
 - Nombres de bâtiments les matières dispensées

- Le type d'enseignant
- Le taux de réussite aux examens officiels
- Quelques produits du CES (élèves)
- Règlement intérieur
- Les problèmes du CES de NDIKINIMEKI

III LE LYCEE DE NDIKINIMEKI ET SON APPORT

- 21) Pourquoi le CES devient le lycée de NDIKINIMEKI ?
- 22) Est-ce que le CES n'y arrivait pas à bien former les élèves, est-ce un problème d'effectif ou politique ?
- 23) Le lycée est-il construit au même endroit que le CES pourquoi?
- 24) Est qu'un autre endroit ne pouvait pas abriter ce lycée ?
- 25) Quels sont les bâtiments qui ont été construit avec l'arrivée du lycée ?
- 26) Quelle est la structure du lycée de Ndikiniméki ?
- 27) La liste de quelques proviseurs qui ont administré le lycée de Ndikiniméki
- 28) Le taux de pourcentage aux examens officiels
- 29) Le règlement intérieur du lycée
- 30) Le type de personnel qu'on retrouvait au lycée de Ndikiniméki
- 31) Comment ces enseignants étaient-ils traités ?
- 32) Quelle est la particularité que le lycée de Ndikiniméki apporte ?
- 33) Quels sont les nouveaux postes qui sont créés avec l'arrivée du lycée ?
- 34) La liste de quelques élèves qui sont passées au lycée de Ndikiniméki.
- 35) Quelles sont les stratégies de travail que le lycée de Ndikiniméki utilisait pour la bonne formation des jeunes ?
- 36) Peut-on dire que le lycée de Ndikiniméki est l'un des établissements pilier de la localité ?
- 37) Qu'est-ce que le lycée a apporté comme développement dans la localité (sur le plan social et économique)?
- 38) Quelles sont les différentes élites formées par le lycée de Ndikiniméki? (dans l'administration publique, privée, secteur informel)
- 39) Qu'est-ce que ces élites font pour le développement du lycée de Ndikiniméki ?
- 40) Existe-t-il une association des anciens élèves du lycée de Ndikiniméki ? Quel est son apport pour le bon fonctionnement du lycée et pour le développement de la localité ?
- 41) Quels sont les grands événements qui ont marqué le lycée de Ndikiniméki ?
- 42) Quels sont les problèmes majeurs du lycée de Ndikiniméki ?

Annexe 2 : décret portant transformation du Lycée de Ndikiniméki en Lycée bilingue

<p>50^e Année ---n° 15 50th Year ---No. 15</p>	<p>PAIX - TRAVAIL - PATRIE PEACE - WORK - FATHERLAND</p>	<p>15^e août 2009 5 August 2009</p>															
<p>JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN OFFICIAL GAZETTE OF THE REPUBLIC OF CAMEROON</p>																	
<p>PARAISANT DEUX FOIS PAR MOIS A YAOUNDE / PUBLISHED IN YAOUNDE TWICE A MONTH CONTACT/CONTACT DIRECTION DU JOURNAL OFFICIEL/OFFICIAL GAZETTE DEPARTMENT s/c de M. le SECRETAIRE GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE Directeur/Director Tél./Fax : 237 22 21 52 18 - 22 23 29 59 Service de la production/Production Service Tél. : 237 22 21 45 72 Web: www.pres.cm E-mail: dj_officiel@yahoo.fr</p>																	
<p>ABONNEMENTS Tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 1999</p> <p>CAMEROON (Voie recommandée exclusivement)</p> <p>1 an..... 30.000 FCFA Le numéro ordinaire..... 500 FCFA Le numéro du Supplément Domaines 5.000 FCFA</p> <p>ETRANGER (Voie aérienne recommandée)</p> <p>Afrique Centrale..... 50.000 FCFA Autres pays d'Afrique..... 110.000 FCFA Europe..... 130.000 FCFA Asie-Amérique-Australie et Océanie... 150.000 FCFA</p> <p>SUBSCRIPTIONS Subscription rates applicable as from 1 Jan. 1999</p> <p>CAMEROON (By registered post exclusively)</p> <p>1 Year..... 30,000 CFAF Per Ordinary Issue..... 500 CFAF Per Lands Supplement..... 5,000 CFAF</p> <p>ABROAD (By registered air mail)</p> <p>Central Africa..... 50,000 CFAF Other African Countries..... 110,000 CFAF European Countries..... 130,000 CFAF America, Canada etc..... 150,000 CFAF</p>	<p>AVIS IMPORTANT</p> <p>Les abonnements et insertions sont payables d'avance par mandat postal ou chèque au nom de M. le Secrétaire Général de la Présidence de la République à Yaoundé.</p> <p>Les abonnements ne sont pas reconduits automatiquement. Ils ne sont renouvelés que sur la demande des intéressés.</p> <p>Les bulletins du J.O.R.C. portent la date de la fin d'abonnement.</p> <p>Pour les changements d'adresse, joindre la dernière bande et un mandat de 200 francs au nom de M. le Secrétaire Général de la Présidence de la République Yaoundé</p> <p>IMPORTANT NOTICE</p> <p>Subscriptions and insertions are payable in advance by postal order or cheque made out to the Secretary General of the Presidency of the Republic, Yaoundé</p> <p>Subscriptions are not renewed automatically but only upon application by subscribers.</p> <p>The wrappers of the Official Gazette of the Republic of Cameroon indicate the date of expiry of the subscription.</p> <p>In case of a change of address, send the last wrapper and a postal order for 200 francs to the Secretary General of the Presidency of the Republic, Yaoundé.</p>	<p>TARIF DES ANNONCES</p> <p>Annonces et avis, la ligne (56 lettres, signes et espaces)..... 500 FCFA</p> <p>Avis de changement de nom..... 15.000 FCFA</p> <p>Publication relative à la propriété foncière, forestière et minière, la ligne..... 500 FCFA</p> <p>CHARGES FOR ADVERTISEMENT</p> <p>Notices and announcements (56 letters, signs and spaces)..... 500 CFAF</p> <p>Change of Name..... 15,000 CFAF</p> <p>Notice concerning landed estate, forestry or mining property, per line..... 500 CFAF</p>															
<p>SOMMAIRE</p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">Page</td> </tr> <tr> <td>Décret n° 2009-248 du 5 août fixant les modalités d'évaluation et de répartition de la dotation générale de la Décentralisation.....</td> <td style="text-align: right;">384</td> </tr> <tr> <td>Décret n° 2009-249 du 6 août 2009 portant changement de dénomination et réorganisation de la Chambre d'agriculture, de l'élevage et des forêts du Cameroun.....</td> <td style="text-align: right;">389</td> </tr> <tr> <td>Décret n° 2009-250 du 6 août 2009 fixant les conditions d'élection des membres de la Chambre d'agriculture, des pêches, de l'élevage et des forêts du Cameroun.....</td> <td style="text-align: right;">408</td> </tr> </table>		Page	Décret n° 2009-248 du 5 août fixant les modalités d'évaluation et de répartition de la dotation générale de la Décentralisation.....	384	Décret n° 2009-249 du 6 août 2009 portant changement de dénomination et réorganisation de la Chambre d'agriculture, de l'élevage et des forêts du Cameroun.....	389	Décret n° 2009-250 du 6 août 2009 fixant les conditions d'élection des membres de la Chambre d'agriculture, des pêches, de l'élevage et des forêts du Cameroun.....	408	<p>CONTENTS</p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">Page</td> </tr> <tr> <td>Decree No. 2009-248 of 5 August 2009 to lay down conditions for the assessment and distribution of the Common Decentralization Fund.....</td> <td style="text-align: right;">384</td> </tr> <tr> <td>Decree No. 2009-249 of 6 August 2009: change of name and reorganization of the Chamber of Agriculture, Animal Husbandry and Forests of Cameroon.....</td> <td style="text-align: right;">389</td> </tr> <tr> <td>Decree No. 2009-250 of 6 August 2009: Conditions for the election of members of the Chamber of Agriculture, Fisheries, Livestock and Forests of Cameroon.....</td> <td style="text-align: right;">408</td> </tr> </table>		Page	Decree No. 2009-248 of 5 August 2009 to lay down conditions for the assessment and distribution of the Common Decentralization Fund.....	384	Decree No. 2009-249 of 6 August 2009: change of name and reorganization of the Chamber of Agriculture, Animal Husbandry and Forests of Cameroon.....	389	Decree No. 2009-250 of 6 August 2009: Conditions for the election of members of the Chamber of Agriculture, Fisheries, Livestock and Forests of Cameroon.....	408
	Page																
Décret n° 2009-248 du 5 août fixant les modalités d'évaluation et de répartition de la dotation générale de la Décentralisation.....	384																
Décret n° 2009-249 du 6 août 2009 portant changement de dénomination et réorganisation de la Chambre d'agriculture, de l'élevage et des forêts du Cameroun.....	389																
Décret n° 2009-250 du 6 août 2009 fixant les conditions d'élection des membres de la Chambre d'agriculture, des pêches, de l'élevage et des forêts du Cameroun.....	408																
	Page																
Decree No. 2009-248 of 5 August 2009 to lay down conditions for the assessment and distribution of the Common Decentralization Fund.....	384																
Decree No. 2009-249 of 6 August 2009: change of name and reorganization of the Chamber of Agriculture, Animal Husbandry and Forests of Cameroon.....	389																
Decree No. 2009-250 of 6 August 2009: Conditions for the election of members of the Chamber of Agriculture, Fisheries, Livestock and Forests of Cameroon.....	408																

SERVICES DU PREMIER MINISTÈRE



**Décret portant transformation
d'établissements scolaires d'enseigne-
ment secondaire général**

*Par décret n° 2009-1640-PM
en date du 13 août 2009 :*

Article premier : - Sont transformés, les établissements scolaires d'enseignement secondaire général ci-après désignés :

**I - Transformation des collèges d'enseigne-
ment secondaire en lycées d'enseignement
général**

Région de l'Adamaoua

CES de Lokoti (arrondissement de Meiganga)

Région du Centre

CES de Yemessoa I (arrondissement d'Obala)
CES de Ntuissong-Okola (arrondissement d'Okola)
CES de Yassem (arrondissement de Ngoro)
CES de Nkozoa (arrondissement de Soa)
CES d'Ongot (arrondissement de Mbankemo)
CES de Nguibassal (arrondissement de Nguibassal)
CES de Lembe-Yezoum (arrondissement de
Lembé-Yezoum)

Région de l'Extrême-Nord

CES de Dana (arrondissement de Yagoua)
CES de Djafga (arrondissement de Kai-Kai)
CES de Guirvidig (arrondissement de Maga)
CES de Bougaye (arrondissement de Kalfou)
CES de Djidoma (arrondissement de Kaelé)
CES de Doubane (arrondissement de Guidiguis)
CES de Tchevi (arrondissement de Bourha)

Région du Littoral

CES de Nkom (arrondissement de Massok
Songloulou)
CES de Massok (arrondissement de Massok
Songloulou)
CES de Logbadjeck (arrondissement de Dibamba)
CES de Songmbog (arrondissement de Nyanon)

PRIME MINISTER'S OFFICE

**Upgrading of government
secondary schools**

*By Decree No. 2009/1640/PM
of 13 August 2009:*

1. The following government secondary schools are hereby upgraded:

**I- Upgrading of Government Secondary
Schools to Government High Schools**

Adamaoua Region

- GSS of Lokoti (Meiganga Subdivision)

Centre Region

- GSS of Yemessoa I (Obala Subdivision)
- GSS of Ntuissong-Okola (Okola Subdivision)
- GSS of Yassem (Ngoro Subdivision)
- GSS of Nkozoa (Soa Subdivision)
- GSS of Ongot (Mbankemo Subdivision)
- GSS of Nguibassal (Nguibassal Subdivision)
- GSS of Lembe-Yezoum (Lembe-Yezoum
Subdivision)

Far-North Region

- GSS of Dana (Yagoua Subdivision)
- GSS of Djafga (Kai-Kai Subdivision)
- GSS of Guirvidig (Maga Subdivision)
- GSS of Bougaye (Kalfou Subdivision)
- GSS of Djidoma (Kaelé Subdivision)
- GSS of Doubane (Guidiguis Subdivision)
- GSS of Tchevi (Bourha Subdivision)

Littoral Region

- GSS of Nkom (Massok Songloulou Subdivision)
- GSS of Massok (Massok Songloulou Subdivision)
- GSS of Logbadjeck (Dibamba Subdivision)
- GSS of Songmbog (Nyanon Subdivision)

Région du Littoral	Littoral Region
CES de Grand Souza (arrondissement d'Abo)	- GSS of Grand Souza (Abo Subdivision)
III - Transformation des collèges d'enseignement secondaire bilingues en lycées bilingues.	III - Upgrading of Government Bilingual Secondary Schools to Government Bilingual High Schools
Région du Centre	Centre Region
CES bilingue de Nkoteng (arrondissement de Nkoteng)	- GBSS of Nkoteng (Nkoteng Subdivision)
Région du Littoral	Littoral Region
CES bilingue de la Ferme Suisse (arrondissement d'Edéa 1 ^{er})	- GBSS of Ferme Suisse (Edéa I Subdivision)
Région du Nord-Ouest	North-West Region
CES bilingue de Bafanji (arrondissement de Balikumbat)	- GBSS of Bafanji (Balikumbat Subdivision)
CES bilingue de Tolon (arrondissement de Oku)	- GBSS of Tolon (Oku Subdivision)
IV - Transformation des lycées en lycées bilingues	IV - Upgrading of Government High Schools to Government Bilingual High Schools
Région de l'Adamaoua	Adamaoua Region
lycée de Malang (arrondissement de Ngaoundéré III)	- GHS of Malang (Ngaoundéré III Subdivision)
 Région du Centre	Centre Region
lycée de Ndikinimeki (arrondissement de Ndikinimeki)	- GHS of Ndikinimeki (Ndikinimeki Subdivision)
Région du Littoral	Littoral Region
lycée de New-Bell (arrondissement de Douala II)	- GHS of New-Bell (Douala II Subdivision)
Région du Nord-Ouest	North-West Region
lycée de Widikum (arrondissement de Widikum)	- GHS of Widikum (Widikum Subdivision)
Région de l'Ouest	West Region
lycée de Penka-Michel (arrondissement de Penka-Michel)	- GHS of Penka-Michel (Penka-Michel Subdivision)

Source : A.N.Y, J.O.R.C du 15 août 2009

Annexe 3 : historique du CES de Ndikinioméki

Historique du CES de Ndikinioméki

« Chaque enfant qu'on enseigne
est un homme qu'on gagne » Victor Hugo.

Si cette affirmation de Victor Hugo avait sa raison
d'être hier, elle a ~~eu~~ ^{guidé} aussi ceux qui
avaient eu l'idée de créer un collège d'enseigne-
ment secondaire à Ndikinioméki.

L'idée ^{de la} création d'un CES à Ndiki est partie
de la discussion de trois petits têtes :

feu Melchior ^{NASSIOL}, Baticbomack Ernest et Batangky,
homme Joseph - Les 3 personnes, après avoir
longtemps médité ~~longtemps~~ dans la véranda de Baticbomack
l'idée de créer un collège privé, avait opté de rencon-
trer un aîné, le député feu député Ndolomon
Alphonse Richard - c'est Batangky homme Joseph
qui fut mis en la ~~mission~~ ^{mission} pour aller exprimer
à notre élu notre besoin.

Celui-ci accueillit la suggestion favorable. Le ~~document~~
immédiatement il rencontra le feu le Maire Kessack
nationale ^{de} ~~du~~ le conseil de la République de Ndiki.

Ce dossier mis long ~~temps~~ ^{temps} à Bafia. d'où il ne
partira qu'à grâce à l'intervention auprès du
Maire de l'Ed national ^{projeté} ~~à~~ un aîné
Belokou J Baptiste et qui se trouvait par hasard
à Ydi.

C'est en septembre 1969, que la nouvelle tomba à Ndiki. Ici qu'un CES était
accorde à notre arrondissement.

Annexe 4 : les différents lieux de provenances des admis au lycée de Ndikinioméki

- 6 -

PROVENANCE DE NOUVEAUX ADMIS

CLASSES	NOMS & PRENOMS	ETABLISSEMENT D'ORIGINE
<u>6ème M1</u>	: MOYIBI Albert	: CES DE NGOAKELE
<u>6ème M2</u>	: AGNITEDEMO ZOGNING	: CES de Dimako
<u>6ème M3</u>	: MAFOUO KUETE Odile	: CES de Bafoussam Rural
<u>6ème M4</u>	: MOLI Flavien : NDJANG Alphonse : MALLA BERVI Winifried	: CES DE BAFIA : CES DE MAKENENE : CES MAKENENE
<u>5ème M1</u>	: NIYAM BENGONO Eric : ONGMANAK BAGNE Liliane : ONGBALEHEN Amélie : ONGBONOTAMBO Sylvie : SOUDA Sidi	: Lycée Leclerc Yaoundé : Collège Montesguien Ydé : Col. Mokala Ndikinioméki : Col. Mokala Ndikinioméki : -" - -"
<u>5ème M2</u>	: BALKISSON Nene : DONGMO TEMGOUA Sandrine : FOUMENA FOUMENA Maurice : NZEKON Felix Jacquet : BIANWA Somondji Rodrigue : MANEN Sadrack : BASSOMBEN Grégoire : MOUTIL FIRMIN Ghislain	: Lycée Bilingue Bafoussam : CES de Dimako : C.P.C.E.G. Akonolinga : Col. Adventiste de Ydé : Col. Mokala Ndiki : - " - -" : - " - -" : - " - -"
<u>5ème M3</u>	: NAMBO Blanche : LEKAMA MOAKA Bertrand : BELLE Bernadette : SOMBO Françoise : ELEL Mireille Cécile : NGOTCHUI DOUNE	: Lycée de Mendong : CES de Bafia : Collège Herbert de Souza : -" - -" : Collège Mokala Ndiki : Collège Mokala Ndiki
<u>5ème M4</u>	: HELES Esther Félagie : NIOF MISSOUP Anne Marie : BATEWINE Simplicie : BEBOUNEK MALOCK Genève : BATENGUENE Janvier : BEYOKOL ASSAGA Yves : MONEYANG BENGONO Yanick : TCHAMBA Yves Raymond	: Lycée de Bamendjou : Collège Mokala Ndiki : - " - -" : - " - -" : - " - -" : Fondation des Nations : Lycée Leclerc de Ydé : CES D'EFOULAN.
<u>4ème M1</u>	: BIBIMBE Marie : MBOY BISSENDJ Marie : ONGBASSOMBEN Médine : ONGTOKONO BOLE Michelle : AYEN KENYAM Reine : BOUMDA FOTSO Alice	: Lycée de Ndom : Lycée Bilingue Bertoua : Lycée de Bertoua : Lycée Bilingue d'Edea : Lycée de Bokito : Col. Marie Albert ESEKA
<u>4ème M2</u>	: NGON Fernand Désiré : BATANKEN Armel : MOUNDE NSANGOUL Abdoul Salam : KOUMAYEB Edith Mireille : enganombel Dieudonné	: Col. Sabaya Bafia : Lycée de Soa : Lycée Bilingue de Doua : CES de Makenéné : Collège Mokala Ndiki

.../...

- 7 -

<u>4ème M3</u>	BALEMAKEN Stéphane Léonol MESSI Jean Serge yaya moussa ELOKEN INDJIKE Celine MONKAM Pierre	: Lycée d'Obala : Lycée d'Emana Yaoundé : Collège de la Confiance Bafoussam : Collège Mokala Ndiki : - " - -"
<u>4e M4</u>	MOUTIL Elizabeth Gisèle BOAYEKAHO Serge Raoul EFOMBAGN Cyprien YENE Conrad ONGMESSEKETOUN Marie OUMBOUNE Jean Gaston ENGBOM Alice Pascale SEKA Marthe	: Collège de la Mefou à Yaoundé : Collège Chevreuil Douala : Institut Djilo Mbalmayo : Collège Mokala Ndiki : Collège Mokala Ndiki : Collège Mokala Ndiki : CES Bafia : Lycée de Bamendjou
<u>3eM1</u>	NGONO Martine BEKEMEN Juge KIMANSI OMANG	: Lycée de Ndom : CES de Bafia : Collège Mokala Ndiki
<u>3eM2</u>	* KIMATHA NGANDO NDOUMBE TEMDJIM KUNGO Judith MESSIN SAMAK Asser	: Collège Mokala Ndiki : Lycée de Bangangté : Lycée de Bafoussam : CES de Tonga
<u>3e M3</u>	NGO LISSOM Thérèse ITOTOCK a Mmira AKOH Albert Noël ETE David KONANGA TCHANA Yvette	: Lycée d'Eseka : CES de Bafia : Collège Sabaya de Bafia : CES de Makenéné : CES de Tonga
<u>3e M4</u>	BAHOKEN Léon Paul YATCHA Pauline MOUSTAPHA Mikil NYONSE Moïse GUEBEDIAN Marguerite NDIEUMEGNI NGONGANG	: Lycée de la Cité Verte à Yaoundé : CES de Dimako : Lycée de Batcham : Lycée de Dschang : CES de Ngoro : Lycée de Bangangté
<u>2e A4 AT</u>	MOUSTA PHA Mikil Théophile ONGNOK Philomène OUNDOUM Priscol Alexis	: Lycée de Batcham : Collège Mokala Ndikiniméki : Lycée de New-Bll
<u>2eA4 Esp</u>	BALENG Jean Claude BANDOKATENGUENI André OKUBALEMB François BAHOKEN Valeri Lesmont MONDOLEBA Martial LITSE Fadimatou MOUKOLI Augustin NOUNA NOUNA Denis	: CES de Dizangué : Collège Mokala Ndiki : - " - - " - : Lycée de Biyem Assi : Collège Mokala Ndiki : Collège de la Rénovation Yaoundé : Collège Mokala Ndiki : Collège IMCTEC Yadundé
<u>2e C1</u>	ENOCK Jacques NGASSAM TCHAPTCHET	: Collège Lélé Nsongamba : CES de Ngoro

.../...

<u>2e C2</u>	: NDJINGA Roger : BETSAN Alexandre : AZOMO EZO, O Sylvie : BODIONG Bernard : BOAYE KEBOUL Aurelien Délude : BCKOBA Ignace : BONDOA André : IIEL EGNEK Martial Guy : NCASSAM Frédéric : N'WIND Emmanuel : W. FLAING Pierrette	: Institut Samba Yaoundé : Lycée d'Endom : Collège Mokala Ndiiki : Collège Privé Polyv. du Mba : Collège Sabay Bafia : Collège Madeleine Yaoundé : Lycée d'Ombessa : Lycée de Batcham : Collège Thomas Montong Bgt : Lycée de Ndom : Lycée d'Akonolinga
<u>1e A4 All.</u>	: S'ADJO NZEPA Hiler : N'JEUMEN FONTCHA Charlotte : ONGMALELA Angeline : NIGNALEBA Fombagne Jérémie	: Lycée de Bangangté : Lycée de Bafia : Lycée d'Anguissa : Lycée de Tsinga
<u>1e A4 Esp.</u>	: ABESOLO Marguerite : BALEMAKEN Achille François Jérôme : BIBOU Dieudonné : BOUMSONG BEAS Pascal : ENGUEMOCK Valerie Chantal : FOKEU KANKEU : ITIMB BAYO Cyriaque : KWAYEN NOUPA Frédéric : MELEM MOKALA André Aimé : MOHAMAN : MOUKITOMBI Guillaume : NDAYEMB BANOLAG : ONGBASSOM BEN ELISE : SEH MENGON Berthe Béatrice : TCHOUMI Bernard : WANTIEP Hervé Léa : YOMBO BODION J. Joseph	: Lycée d'Ombessa : Lycée d'Obala : Lycée de Bafia : Lycée de Loum : Collège de la Réunif. Bfca : Lycée de Biyemassi : Lycée de Bafia : Lycée Bilingue de Bonabéri : Lycée d'Emang : Lycée de Nanga Eboko : Lycée de Nanga Eboko : Col. Privé Polyv. Bafia : Lycée d'Ansuissa : Lycée de Bafia : Lycée de Bangangté : Lycée de Bazou
<u>1ère C</u>	: BANEMBA Willy Bertrand : DJIRDEM Clovis : ENJENGE MVONDO Serge : KEGNE François	: Lycée de Bafia : St Paul's Collège Bamenda : Lycée de Doumé : Lycée de Bafia
<u>1ère D</u>	: SEKA Julien Mosselly : BATIKBONAK Alain Calvin : BIKELE Pascal : BOUENTSHE Eugène : EKOLE Moïse Vermond : ESSOMO BAYO Gabriel : FALIO Françoise : KAMALE Marie Chantal : MENGUEL Narcisse Aimé : MONDOLEBA ESTELLE Sandrin : MOUTIKALEBA Gabriel : NDJEHEK Zacharie : NDOUGNAM Victorine : PETGA Sidonie : TEMGOUO NDJOMOU Nicolas : WASSA Céline : BONGUEN Didier Léopold	: Lycée de Bamendjou : Collège Mbono Bafia : Lycée de Bangangté : Lycée de Maroua : Lycée d'Anguissa : Collège Mbeno Bafia : Collège Thomas Mont. Bgté : Lycée de Belabo : Lycée de Bafia : Lycée de Nanga Eboko : Lycée Bilingue de Ydé : Lycée de Ndom : Lycée Clas. et Mod. Garoua : Lycée Lecler : Menoua Espoir Col. Dschang : Col. de la Conf. Bafoussam : Lycée de Manengouba.

<u>Tle A4 All.</u>	BATIKBONAK KABELOCK Louis	: Lycée de Bafia
	: DANG LADI Garba	: " "
	: BAKENDAKAN Zachée	: " "
	: BATANGKEN Jean Jacques	: Lycée Leclerc
	: BATIKBONAK KOUIGOJA	: " "
	: BEYONGOL René	: Lycée de Manengouba
	: BITEP Ali Jean	: Col.Privé Polyv.du Mbam
	: DJONG A MOUGNOL Honorine	: Lycée de Meiganga
	: KASSI Daniel	: Collège INTEG Douala
	: METAMBA Jean-Claude	: Col.Kisito de Sangmelima
	: MOT.FE J'ssabelle	: Lycée de Bangangté
	: OMONG Indouth	: Institut Samba-Ydé.
<u>Tle A4 Esp.</u>	OTHO NDONG Dieudonné	: Lycée de Bafia
	: OUYENGUELEK BOULOU Symphoro	: Lycée de Bafoussam
	: ARANG A MOUBITANG Irène	: Lycée de Bafia
	: BATANA BATANA Jules	: Lycée d'Obala
	: BATENGUENE ASSIL Raphaël	: Lycée d'Ekoumou
	: BOAYELIHIKI TOUKOUM	: Lycée de Bafia
	: IKWEL Pascal	: Col.Privé Laïc Mbono
	: MBOYE Françoise	: Lycée de Mora
	: NIKOMI David	: Lycée de Bafia
	: ONGBAKINI Marie Chantal	: Lycée Joss de Douala
	: ONGBASSILEK Jeanne	: Lycée Classique de Ngaoundéré
	: ONGBEL BINDE Delphine	: Collège Mbono à Bafia
	: ONGMAKAGNE Colette	: Institut Victor Hugo
	: SEBIEN Bernadette	: Lycée de Maroua
	: TCHAKOUTE NDJEUKOUA Léoca-	: Lycée de Bafia
	: TCHAYA	: Collège St Jean Baptiste Bgté
	: YADJUI Eugenie Chantal	: Lycée de Biyem Assi
	: DZOUTH Marie	: Lycée de Ndom
<u>Tle C</u>	OMBENA Jean Pierre	: Lycée de Bafia
	: ENGANABISSEN Léopold	: Collège Alfred Saker Douala
	: MIAL Naser	: Lycée de Nkolton
<u>Tle D</u>	TCHETCHET NJIKE Bertin	: Lycée de Bafia
	: SEKA Alain Oswald	: Lycée de Baham
	: EHETH BISSENDJ Charles	: Collège Ste Jeanne d'Arc Nsamba
	: BAILA Maurice	: Collège Benedicte Douala
	: BATENDE MAGNEGOU Alain	: Lycée de Bafia
	: BIETEKE Martin Bertrand	: Lycée Classique de Fouban
	: BONDOL BAHOUMBKIN Simpli.	: College Meyon Meyeme Ydé
	: MATSIMI Félicité	: Lycée de Bafia
	: MFOULA MVINDI Christian	: Lycée Général Leclerc de Yaound
	: MOT-HE Marie Madeleine	: Lycée de Nanga-Eboko
	: MOYEMBE Jean Blaise	: Lycée de Bafia
	: NLONGANG Jean	: Lycée de Bafia
	: TCHOUNGA Jean René	: Lycée de Bangangté

.../...

Source : Archives du Lycée de Ndikiniméki

Annexe : 5 : Lettre du sous-préfet de Ndikiniéki au préfet du Mbam 5 juillet 1971

MINA

lettre cf du 11/1/70 au
30/11/72.

N° 47 /L/CF/AND.-

SECRETARIAT PARTICULIER

CONFIDENTIEL

- 5 JUIL. 1971 -

LE SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE -- NDIKINIÉKI --

À MONSIEUR LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBAM

à -- B A F I A --

REFERENCE: Votre lettre n°214/L/CF/DMA du 26/6/71.-

O B J E T: Construction C.E.S. Ndikiniéki.-

Le 4 Juin 1971 vous avez accompagné à Ndikiniéki le Directeur de l'Enseignement supérieur venu présider aux lieu et place du Ministre de l'Education, de la Culture et de la Formation Professionnelle la cérémonie de distribution des prix pour la fin de l'année scolaire 1970/1971 du C.E.S.

A cette occasion, il s'est avéré que la non utilisation des bâtiments du Collège à la prochaine rentrée scolaire entrainerait si non la fermeture des portes du Collège mais certes le transfert de la classe de 4ème à Bafia.

Le Comité d'Action Rurale de Ndikiniéki convoquée le 14 Juin 1971 s'est coïncidée avec le conseil municipal extraordinaire pour les virements de crédits.

Le conseil municipal commencé à 8h30 a duré moins d'une heure.

Le Maire a rejoint le Comité d'action rurale avec tous les conseillers municipaux devenus membres ad-hoc.

Le déroulement des débats du Comité d'action a été attentivement suivi par toute l'assistance.

Sur le point intéressant le Collège de Ndiki tous les participants sont tombés d'accord de recourir à une quête dont le produit servira au moins à la pose des ouvertures des bâtiments du CES auquel cas les classes seront abritées en attendant les travaux de finition par la CMR dont le Maire préconise réserver un crédit à cet effet dans le budget 1971/1972.

...../2

Annexe 6 : compte-rendu réunion sur la construction du CES

PROVINCE DU CENTRE-SUD
 DEPARTEMENT DU NSAM
 ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI

REPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN
 PAIX - TRAVAIL - PATRIE

NDIKINIMEKI, le 18 SEPTEMBRE 1988

Déjà 368 000Fcs versés par les populations de Ndikiniméki et 14 760, 738 Fcs accordés par Monsieur le Ministre de l'Education Nationale pour la refection des bâtiments scolaires sinistrés.

La réunion récemment convoquée par Monsieur NJI MOULIOM Ali Sous-Préfet de Ndikiniméki pour demander à ses administrés leur participation à la réfection des bâtiments du CES et de l'Ecole Publique de Ndikiniméki endommagés par les vents porte déjà ses fruits.

En effet au cours d'une séance de travail que Monsieur NJI MOULIOM Ali a eue le 18/9/1988 dans son bureau avec Monsieur FOUTH Jean Claude Directeur de l'Enseignement du Second degré, séance de travail à laquelle prenaient part les forces de maintien de l'ordre, de sécurité et les autorités politiques locales, le Sous-Préfet a révélé à son assistance que le comité de refection institué par lui avait déjà collecté des populations 368 000Fcs pour ces travaux et qu'il espérait atteindre le chiffre d'un million de francs d'ici le 30/9/1988 avec des promesses sôres qu'il a enregistrées.

Au cours de cette rencontre, Monsieur FOUTH envoyé spécial de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale a livré à son auditoire que son patron avait entendu les échos des efforts entrepris par les populations de Ndikiniméki dans le domaine du développement auto-centré, qu'il venait donc à Ndikiniméki témoigner à cette population la satisfaction de son Ministre pour les efforts jusqu'ici déployés par elle et lui communiquer ce que son département apportait comme complément de ces efforts.

Il a ainsi révélé que Monsieur le Ministre a contribué pour 14 760 738 francs à la réparation de ces sinistres dont le devis estimatif avoisinait 22 000 000 de francs.

Monsieur NJI MOULIOM Ali a prié au nom de ses administrés, Monsieur FOUTH Directeur de l'Enseignement du second degré de transmettre à Monsieur le Ministre l'expression de ses sincères remerciements et a promis à cet envoyé, de mettre toute sa disponibilité physique et morale au service de l'encadrement et du soutien de Monsieur DANTZE François, entrepreneur bien connu à qui Monsieur le Ministre a confié l'exécution de ces travaux./-

LE SOUS-PREFET

P. LE CORRESPONDANT DE PRESSE P.O.

- Abel ESSOKOLOK -

Source : Archives de la sous-préfecture de Ndikiniméki

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	i
RESUME	ii
ABSTRACT	iii
SOMMAIRE.....	iv
LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vii
REMERCIEMENTS.....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE I : LA CREATION DU LYCEE DE NDIKINIMEKI	12
I. PRESENTATION DE LA LOCALITE	13
A. Localisation géographique et administrative	13
1. Cadre géographique	13
2. Situation administrative	15
B. Cadre humain.....	16
1. Les peuples récemment installés	16
2. Les populations anciennement établies	18
C. La carte scolaire de Ndikiniméki avant 1969.....	20
1. L’enseignement primaire	21
2. Les structures d’enseignement du second degré	27
II. L’AVENEMENT DU LYCEE DANS LA REGION	29
A. Les mobiles de création.....	29
1. L’action des hommes politiques	29
2. Les raisons socio-économiques.	30
B. Le choix du site.....	31
1. Les mobiles du choix	32
2. L’évolution du site	33
C. Le rôle des différents acteurs.....	34
1. L’initiative des populations.....	34
2. L’action conjuguée de l’élite et de l’Etat.	36
CHAPITRE II : L’ÉVOLUTION ET LE FONCTIONNEMENT DU LYCÉE DE NDIKINIMEKI	38
I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CES : 1969-1991.....	39
A. Organisation du CES.....	39
1. Les composantes infrastructurelles.....	39
2. Les différents acteurs du CES	40
B. Le fonctionnement	45
1. La répartition des cours.....	45
2. Les programmes scolaires	45
C. La discipline au sein de l’établissement	47
1. La tenue vestimentaire	48

2. Ponctualité et assiduité.....	48
II. LA TRANSFORMATION DU CES EN LYCEE : 1991-2009	49
A. Les mobiles de mutation du C.E.S en Lycée	49
1. Les causes sociales.....	49
2. Les causes politiques.....	50
B. L'organisation du lycée	50
1. Les innovations infrastructurelles.....	50
2. Le personnel du lycée	51
C. La vie au sein du lycée	55
1. Le règlement intérieur.....	55
a. Les modalités d'admission.....	55
b. L'organisation des cours	57
2. Le lycée : cadre propice aux activités.....	59
a. Les activités scolaires	59
b. Les activités post et périscolaires	61

CHAPITRE III : LA CONTRIBUTION DU LYCEE DE NDIKINIMEKI A LA FORMATION DE LA JEUNESSE CAMEROUNAISE

I. LE LYCEE DE NDIKINIMEKI : UN CADRE DE FORMATION ET D'INSERTION SOCIALE.....	64
A. Une formation sur le plan quantitatif.....	64
1. L'évolution des effectifs de l'établissement	64
2. Les mobiles de cette évolution	66
B. La formation intellectuelle et l'insertion des jeunes	67
1. Un instrument de lutte contre l'analphabétisme	68
2. Un moule de fabrication des intellectuels	69
3. L'intégration sociale des produits du Lycée de Ndikiniméki	72
C. Les produits du Lycée de Ndikiniméki dans la vie socioprofessionnelle	73
1. Les produits du Lycée de Ndikiniméki dans le secteur public	74
2. Les anciens élèves du Lycée de Ndikiniméki dans les activités privées.	76
II. ETUDE DE QUELQUES FIGURES DU LYCEE DE NDIKINIMEKI ET LEURS OEUVRES.....	78
A. Le parcours scolaires de trois figures du lycée	79
1. Monsieur Aaron Kappelock : de l'administration à la politique	79
2. Monsieur Maurice Batanga : diplomate de formation.....	80
3. Monsieur Serge-André Batikal : Professeur de Lycée d'Enseignement Général	81
B. Les associations des anciens élèves du Lycée : un cadre de retrouvaille et de convivialité	82
1. La première association : la cellule des élèves et étudiants de Ndikiniméki (CEEN)	83

a.	L'historique de la création	83
b.	Le fonctionnement de la CEEN.....	84
2.	L'association des anciens élèves du Lycée de Ndikiniméki.....	85
C.	L'apport des associations dans le développement du lycée.....	86
1.	Les réalisations pédagogiques	86
2.	Les actions matérielles	87
CHAPITRE IV : LE PROBLEMES DU LYCÉE DE NDIKINIMEKI ET LES PERSPECTIVES POUR SON RAYONNEMENT		89
I.	LES PROBLEMES DU LYCEE DE NDIKINIMEKI.....	90
A.	Les problèmes endogènes.....	90
1.	Le manque criard d'enseignants	90
2.	Le problème des effectifs pléthoriques	93
3.	L'insuffisance, la vétusté des infrastructures et des équipements	93
B.	Les problèmes exogènes du lycée de Ndikiniméki	97
1.	Un cadre socio-économique difficile	97
2.	Le cadre familial et environnemental défavorable	98
II.	LES PERSPECTIVES POUR LE RAYONNEMENT DU LYCEE DE NDIKINIMEKI.....	100
A.	Les perspectives liées aux problèmes endogènes.....	100
1.	La contribution de l'Etat et de l'établissement,	100
2.	L'apport de l'APEE, les élites locales et la municipalité	101
B.	Les perspectives liés aux problèmes exogènes	104
1.	Les causeries éducatives	104
2.	La sensibilisation des détenteurs de bars et des salles de jeux	105
CONCLUSION GENERALE		107
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES		110
ANNEXES		119
TABLE DES MATIERES		132

Clarisse Laure Ongbissoy
Tel : 674-53-33-22
Email : ongbiss@yahoo.com